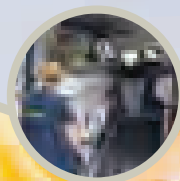




RAPPORT 2013

> AUVERGNE

de l'Observatoire Prospectif des
métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique





RAPPORT 2013 DE L'OPTL

> RÉGION AUVERGNE

OPTL AUVERGNE

17 rue du Bois Joli
63800 COURNON
auvergne@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé grâce aux résultats de l'enquête terrain menée par Séverine CARRIER, Conseiller Régional à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes (DRIE) de l'AFT, et les informations qu'elle a collectées auprès de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF, ACOSS, Pôle emploi, services de l'Etat, Conseil Régional, organismes de développement et/ou dispensateurs de formation, etc.).

● Sommaire

•	Sommaire.....	3
•	Edito.....	4
•	Champ d'application et d'observation.....	5
•	Établissements.....	14
•	Effectifs.....	22
•	Démographie.....	42
•	Mouvements de main d'œuvre	50
•	Intérim.....	62
•	Marché du travail.....	66
•	Formation.....	74
•	Insertion professionnelle.....	92
•	Prospective.....	102
•	Données nationales.....	110

● Edito

Nous vous proposons de découvrir **cette nouvelle édition du Tableau de Bord Régional de l'emploi et de la formation professionnelle dans les Transports routiers et les activités auxiliaires du transport en Auvergne.**

Préparé par la Conseillère Régionale à l'Emploi et à la Formation de **l'AFT, cet outil s'inscrit dans le cadre des publications annuelles de** l'Observatoire Prospectif Régional des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (**OPTL**). Il donne une vision **exhaustive et étayée des besoins en formation et en emploi de nos secteurs en région et ainsi, sert d'outil de référence,** auprès de tous les acteurs locaux et régionaux.

Il témoigne de la volonté de notre profession de se doter d'instruments de suivi de l'activité et ainsi d'apporter les éclairages nécessaires à l'adaptation d'actions pertinentes dans un contexte économique difficile et tendu.

En permettant de **comprendre les besoins** des différents secteurs d'activité de cette branche professionnelle, les informations qui la composent **permettent la réalisation de programmes de formations et de développement d'emplois en adéquation avec la réalité des secteurs professionnels.**

De plus, nous souhaitons attirer votre attention sur **la démarche prospective développée** dans ce document, qui **permet d'identifier les besoins en renouvellement de main d'œuvre** dans les 10 prochaines années et ainsi de pallier à, ce qui pourrait devenir un frein au développement de nos professions, déjà en souffrance.

Tout ceci est donc de bonne augure à l'aube d'une nouvelle réforme de la formation professionnelle, en finalisation au moment où ces lignes sont rédigées, dont l'un des articles **prévoit de renforcer le rôle des observatoires prospectifs des métiers, des qualifications et des compétences,** afin de permettre aux branches professionnelles d'anticiper l'évolution des métiers et des besoins, pour adapter l'offre de formation aux demandes du marché du travail.

Enfin, cet outil, pièce maîtresse de l'OPTL Auvergne, permet à chacun, eu égard aux informations transmises, de donner son avis, qui en complémentarité du travail conduit par l'AFT et l'OPCA Transports, **permet de garantir la qualité et l'impartialité des actions qui sont proposées pour accompagner les entreprises des Transports et de la Logistique en Auvergne.**

Le Président
José PINHEIRO



Le Vice-président
Michel SEYT



● Champ d'application et d'observation

D'après l'Accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1er février 2011, La CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle ; elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche (OPCA Transports, AFT, AIFC et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi -CPC "Transport et Logistique- et du ministère de l'éducation nationale -CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services".

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi. La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL.

En outre, dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications.



Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la NAF rev. 2)

Terminologie des activités utilisée dans le présent document	NAF rev. 2	Libellé d'activité	
Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains	
	49.41B	Transports routiers de fret de proximité	
	53.20Z	Autres activités de poste et de courrier	
	80.10Z	Activités de sécurité privée	(*)
Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs	
	49.39B	Autres transports routiers de voyageurs	
Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement	
Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur	
	77.12Z	Location et location-bail de camions	(*)
Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express	
	52.29B	Affrètement et organisation des transports	(*)
Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique	(*) (**)
Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances	

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1er février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique.

Le rapport emploie également à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), déménagement (DEM), activités auxiliaires (AUX), loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le transport sanitaire (TRS).

Les outils statistiques dédiés dont s'est doté l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

- Une enquête annuelle auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de la branche conventionnelle

En complément des sources statistiques publiques, une enquête annuelle, réalisée depuis 1990 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Études de l'AFT permet d'avoir une meilleure approche des spécificités de l'emploi dans la branche conventionnelle.

La méthode d'échantillonnage repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur d'activité. Pour le présent bilan, au niveau de la région Auvergne, 141 questionnaires, recueillis en 2013 auprès d'autant d'établissements (soit 17,1% des établissements de la branche conventionnelle en Auvergne), ont été exploités représentant 3 103 salariés (soit 25,5% des salariés de la branche conventionnelle en Auvergne).

Cette enquête permet à la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) de présenter des informations chiffrées aux plans national et régional par l'élaboration de Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle. La Profession dispose ainsi d'un outil de connaissance, de dialogue et d'action en matière d'emploi, de qualification et de formation dont la fiabilité est démontrée chaque année.

Un grand nombre d'indicateurs présentés ici sont issus de l'exploitation de cette enquête.

- Une ventilation des effectifs selon une nomenclature des emplois propre à la branche conventionnelle

Les données d'enquête permettent notamment la ventilation des effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature des emplois spécifique à la branche conventionnelle.

Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une même finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise ; c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés, et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.



Les familles professionnelles de la branche conventionnelle

CODES	DENOMINATIONS	DEFINITIONS
1	DIRECTION	Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.
2	GESTION	Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.
3	VENTES/ACHATS	Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.
4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION	Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.
	- Transports routiers et messagerie/fret express - Transports multimodaux - Déménagements - Location - Entreposage - Transport de voyageurs - Transport sanitaire	
5	MANUTENTION/MAGASINAGE	Emplois liés aux opérations de manutention, de stockage et de magasinage.
6	CONDUITE	Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.
6.1	- Transport de personnes	
6.1.1	Transport de voyageurs	
6.1.1.1	° 1er groupe	Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.
6.1.1.2	° 2ème groupe	Emplois autres que ceux relevant du 1er groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).
6.1.2	Transport sanitaire	Emplois de conducteurs ambulanciers
6.2	- Transport de marchandises	
6.2.1	° 1er groupe	Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.
6.2.2	° 2ème groupe	Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.
6.2.3	° 3ème groupe	Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).
7	MAINTENANCE DES VEHICULES	Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier).
8	INTERPROFESSIONNEL	Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).



Méthodologie de l'édition 2013

- Le « calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

Les résultats de l'enquête Tableaux de bord menée par les CREF auprès des entreprises étaient jusqu'à la précédente édition calés sur les statistiques Pôle emploi, champ UNEDIC, qui servent à redresser les données : les réponses de l'échantillon enquêté, sélectionné selon la méthode des quotas, étaient ainsi extrapolées à l'ensemble de la population étudiée.

Suite au transfert du recouvrement des cotisations d'assurance chômage auprès des URSSAF, Pôle emploi n'est pas en mesure de produire une statistique en niveau pour 2012. Dans ces conditions, la présentation des effectifs salariés dans le présent rapport, et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS, la caisse nationale des URSSAF.

Le champ de l'ACOSS, comprenant en particulier les établissements du secteur public, étant plus large que celui de l'OPTL, les statistiques d'emploi au 31.12.2012 de la branche conventionnelle des transports routiers et activités auxiliaires ont été établies à partir :

- du calcul, d'après les données de l'ACOSS, des taux d'évolution des effectifs salariés entre le 31.12.2011 et 31.12.2012 par codes NAF détaillés;
- de l'application de ces taux d'évolution aux statistiques Pôle emploi champ UNEDIC du 31.12.2011 ajustées au champ conventionnel.

De cette manière, les évolutions, conformes à celles enregistrées par l'ACOSS, n'entraînent pas de rupture de série avec les statistiques présentées les années précédentes.

Les statistiques communiquées par l'ACOSS peuvent être considérées comme définitives et ne font pas l'objet, contrairement aux statistiques Pôle emploi champ UNEDIC, d'une révision annuelle.

Le rapport ne présente plus de répartition par taille d'établissements, ces informations n'étant pas disponibles auprès de l'ACOSS.

- L'ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport (CCNTR) :

- **80.10Z – Activités de sécurité privée** : ce code comprend les sous-activités de gardiennage et d'enquêtes et sécurité qui n'appartiennent pas au champ de la Convention collective, que seule la sous-activité de transports de fonds intéresse ;
- **77.12Z – Location et location-bail de camions** : la location et location-bail de véhicules de loisirs, incluse dans ce code d'activité, est hors champ de la Convention collective ;
- **52.29B – Affrètement et organisation des transports** : les activités spécifiques d'auxiliaires de transport maritime, aérien, ainsi que les autres auxiliaires des transports sont également hors champ de la Convention collective ;
- **52.10B – Entreposage et stockage non frigorifique** : appartiennent au champ de la convention collective les établissements dont l'activité d'entreposage non frigorifique est exercée à titre principal, et qui interviennent pour le compte de tiers (les marchandises n'appartiennent pas à l'entreprise).

Pour ces codes d'activité, l'appréciation du nombre d'établissements et de salariés relevant du champ de la Convention collective s'effectue donc sur la base d'un ajustement apporté aux statistiques publiques d'emploi.

À l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature d'activité de l'INSEE (NAF rév. 2), l'Observatoire a décidé en 2010 d'actualiser les coefficients d'ajustement des codes NAF 52.10B, 52.29B, 77.12Z par la voie d'une enquête téléphonique destinée à apprécier la part des établissements et des salariés de ces codes NAF qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires. Ce sont ces coefficients qui sont depuis lors appliqués aux statistiques publiques pour ramener les chiffres au périmètre conventionnel.

Ce changement d'ajustement crée une rupture dans les séries. Aussi, les évolutions dans le temps seront-elles appréhendées sous forme indicielle et de taux d'évolution calculés sur la base de l'ancien ajustement.

Concernant le 80.10Z, les coefficients d'ajustement sont revus périodiquement à partir de réévaluations de l'effectif salarié national des transporteurs de fonds. La dernière mise à jour a été réalisée en 2012 avec le concours des organisations membres de l'OPTL et des principales entreprises du secteur.



Poids de la branche professionnelle

L'exploitation du recensement de la population 2009 de l'INSEE permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises les PCS à considérer sont :

- 641A Conducteurs routiers et grands routiers(salariés),
- 643A Conducteurs livreurs, coursiers (salariés),
- 644A Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs :

- 641B Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés).

Pour la conduite de véhicules de transport sanitaire :

- 526E Ambulanciers (salariés).

Au niveau national, on met en évidence que 49 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui. La branche concentre même 52 % de ces emplois si l'on exclut les conducteurs de véhicules de ramassage des ordures ménagères auxquels s'appliquent d'autres conventions collectives.

50 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle, contre 38 % exerçant dans le transport urbain, et près de 12 % dans des établissements du compte propre.

Les conducteurs de véhicules de transport sanitaire exercent dans les entreprises de la branche au sens de la CCNTR, excepté les agents de la fonction publique (SMUR).





Etablissements



● Établissements

Établissements sans salarié au 1er janvier 2012 (ou dont l'effectif est inconnu)



	2011	2012
TRM	332	348
TRV	67	53
DEM	21	19
LOC	25	25
AUX	21	26
PRL	17	17
TRS	35	39
TOTAL Auvergne	519	527
TOTAL France	29 590	29 627

Source : INSEE, fichier SIRENE
Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre d'indépendants dans les secteurs d'activité relevant du champ de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport en Auvergne a diminué en 2012 (-1.5 %).

Au niveau national, on constate une légère progression de + 0.1%.

Établissements avec salariés au 31 décembre



	2011	2012
TRM	472	460
TRV	87	87
DEM	20	19
LOC	15	17
AUX	71	71
PRL	9	11
TRS	162	163
TOTAL Auvergne	836	827
TOTAL France	37 367	37 023

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Sur la même période, le nombre d'établissements de la branche employant des salariés s'est contracté de 1,07 %, et jusqu'à 2,6 % dans le TRM (alors que le nombre d'établissements sans salarié a progressé de presque 3 % dans ce secteur).

Cette tendance est en droite ligne de ce qui est observé au niveau national, avec une baisse globale de 0.9%.

Évolution du nombre d'établissements avec salariés sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2007)

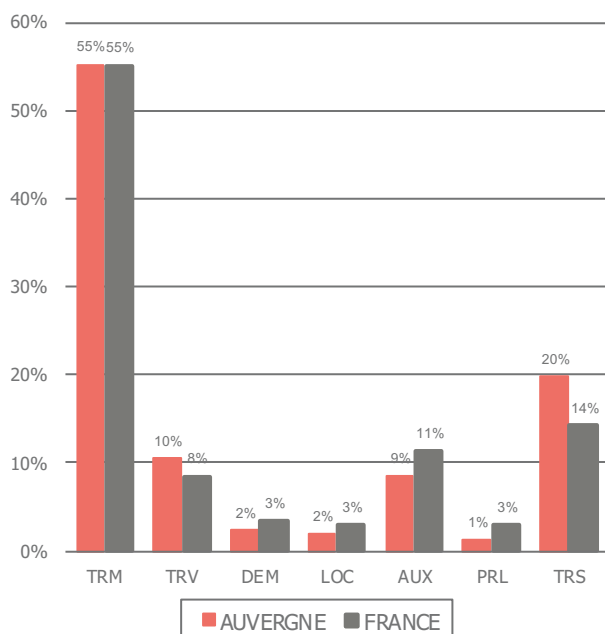


Après une légère progression en 2011, le nombre d'établissements avec salariés de la région Auvergne repart à la baisse, avec 9 structures de moins.

Une régression du nombre d'établissements avec salariés est également constatée au niveau national (courbe rouge), avec une baisse de 0.9% soit près de 350 établissements en moins que l'année passée.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition du nombre d'établissements par secteur d'activité

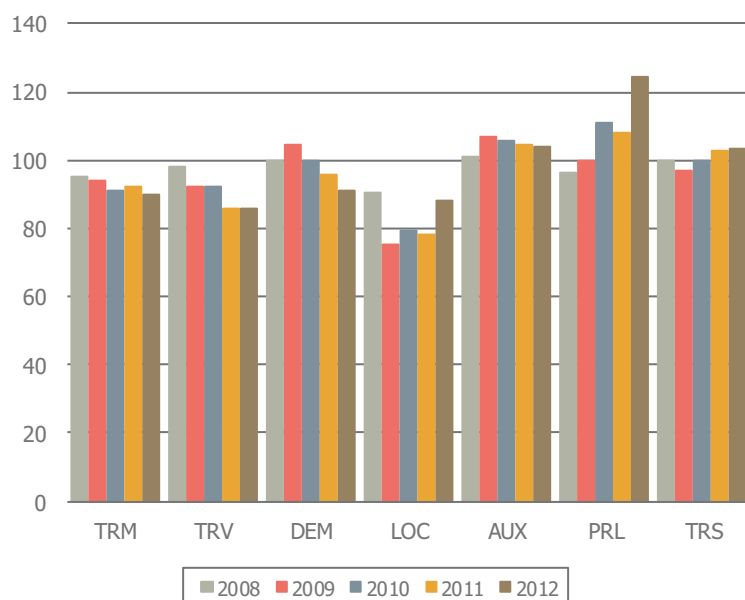


Par rapport à la répartition nationale, les établissements sont proportionnellement plus nombreux en région Auvergne en :

- transport routier de voyageurs (TRV), avec +2%,
- transports sanitaires (TRS), avec +6%.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution du nombre d'établissements avec salariés par activité sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2007)



En mesurant l'évolution depuis 2007, il apparaît que trois secteurs enregistrent une progression de leur nombre d'établissements :

- Les prestataires logistiques : (+25%),
- Les auxiliaires : (+4%),
- Le transport sanitaire (+3%)

Les autres secteurs agrégés de la branche connaissent une baisse du nombre d'établissements sur la période, avec des régressions plus prononcée dans :

- Le Transport de Voyageurs (-14%)
- La location (-12%)
- Le Transport Routier de Marchandises (-10%)
- Le déménagement (-9%).

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements par département

Département	2012	%
03	178	22%
15	108	13%
63	376	45%
43	165	20%
TOTAL	827	100%

2011	%
174	21%
109	13%
387	46%
166	20%
836	100%

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Proportionnellement, le département du Puy de Dôme concentre près de la moitié des établissements de la branche conventionnelle de la région. La répartition reste similaire à celle constatée dans les années précédentes.

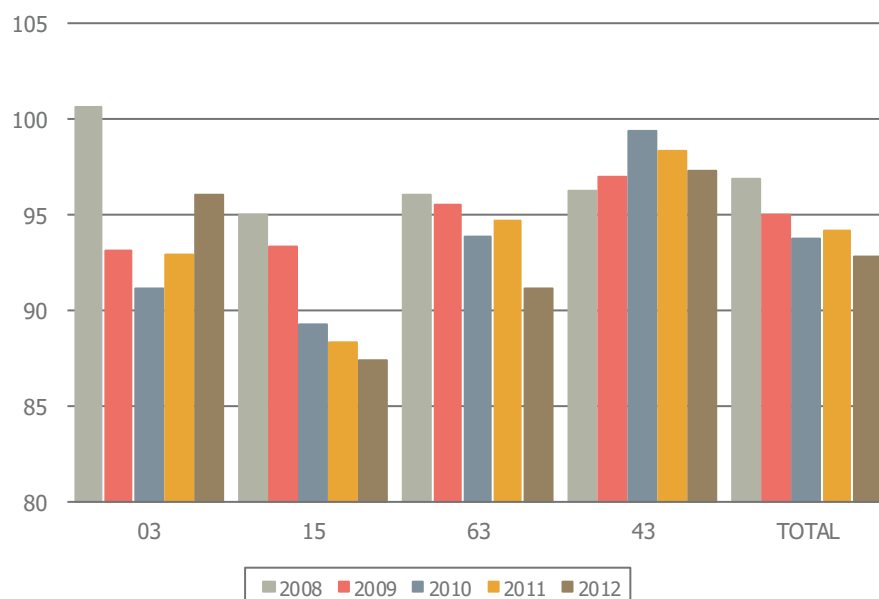
Répartition des établissements par département et activité

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
03	101	8	4	2	13	2	48	178
15	49	21	3	2	7	0	25	108
63	221	36	10	12	43	6	49	376
43	89	21	2	1	8	3	41	165
Auvergne	460	87	19	17	71	11	163	827
France	20 976	3 137	1 270	1 107	3 533	324	5 264	35 611
Auvergne/France	2,2	3	1,5	1,5	2,0	3,3	3,1	2,2

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Par rapport au national, les établissements sont proportionnellement plus représentés en Auvergne chez les prestataires logistique (PRL) et dans les secteurs du transport de personnes, sanitaire (TRS) et voyageurs (TRV).

Évolution du nombre d'établissements par département sur cinq ans
(base 100 au 31/12/2007)

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Sur la période 2007-2012, les quatre départements de la région enregistrent une baisse du nombre d'établissements. Cette baisse touche plus particulièrement le département du Cantal, dont le nombre d'établissements régresse de 13% (-15 établissements).

Créations d'établissements en 2012 et évolution en %

	Nombre			Evolution 2012 / 2011		
	Sans salarié	Avec salariés	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
MAR	44	7	51	-10%	-10%	-10%
TRV	4	0	4	-20%		-20%
TRS	6	2	8	20%		60%
TOTAL	54	9	63	-8%	16%	-5%

Source : COFACE Données ajustées au champ conventionnel

Les créations d'établissements dans la branche conventionnelle se sont réduites de 5 % en 2012, après une évolution de +1% en 2011. A noter toutefois, la progression de 16% des créations d'établissements avec salariés, alors qu'une diminution de plus de 50% avait été constatée en 2011.

Défaillances d'entreprises en 2012 et évolution en %

	Nombre				Evolution 2011 / 2010		
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
MAR	29	37	1	67	-27%	75%	7%
TRV	3	3	0	6	0%	0%	0%
TRS	3	5	0	8	200%	-29%	0%
TOTAL	35	45	1	81	-20%	44%	6%

Source COFACE Données ajustées au champ conventionnel

ND : non déterminé

Les défaillances d'entreprises avec salariés ont progressé de 44% en Auvergne (après une diminution de 35% en 2011). Les défaillances d'entreprises sans salarié sont, quant à elles, en diminution de 20% en 2012, alors que l'on observait une augmentation de 7% en 2011.

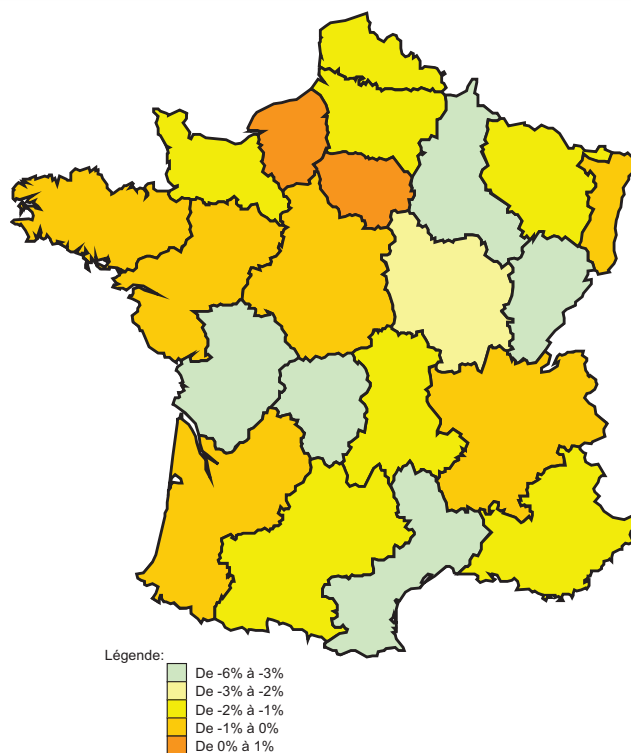
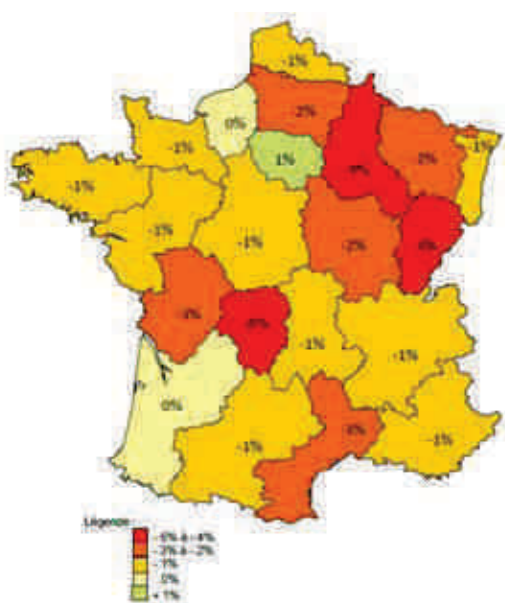
Défaillances d'entreprises par cause en 2012

	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
Part des liquidations judiciaires en %				
2011	28%	29%	0%	28%
2012	12%	24%	100%	20%
Part des redressements judiciaires en %				
2011	9%	19%	0%	13%
2012	0%	20%	0%	11%
Nombre de salariés concernés par les liquidations et redressements judiciaires en 2012				
	MAR	TRV	TRS	TOTAL
	361	0	10	371

Source : COFACE Données ajustées au champ conventionnel

La part des liquidations judiciaires, comme celle des redressements et, que ce soit pour les entreprises avec ou sans salarié, est en diminution.

Taux d'évolution du nombre d'établissements



Le nombre d'établissements est en baisse dans l'ensemble des régions de France, à l'exception de l'Ile de France où leur nombre progresse de 1%, et de la Haute-Normandie et de l'Aquitaine qui connaissent une stabilité.

A contrario, 3 régions voient leur nombre d'établissements régresser de manière significative :

- Limousin (-6%),
- Bourgogne (-4%),
- Franche-Comté (-4%).

Source : ACOSS Données ajustées au champ conventionnel

2



Effectifs



● Effectifs

Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé au 31/12/2012

Naf rev. 2	Total	%
Transport routier de marchandises (TRM)		
4941A	4 164	
4941B	2 940	
5320Z	20	
8010Z	75	
Total	7 199	59,1%
Transport routier de voyageurs (TRV)		
4939A	1 058	
4939B	708	
Total	1 766	14,5%
Déménagement (DEM)		
4942Z	239	2,0%
Location (LOC)		
4941C	160	
7712Z	51	
Total	211	1,7%
Auxiliaires de transport (AUX)		
5229A	659	
5229B	512	
Total	1 171	9,6%
Prestataires logistiques (PRL)		
5210B	383	3,1%
Transport sanitaire (TRS)		
8690A	1 212	9,9%
Ensemble des activités		
Total	12 181	100,0%

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Nombre de salariés au 31 décembre 2012

12 181

Effectifs par secteur d'activité au 31/12/2012

Activités	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Auvergne	7 199	1 766	239	211	1 171	383	1 212	12 181
France	331 120	92 076	11 383	23 486	96 610	38 829	52 880	646 384
Auvergne/France	2,2 %	1,92%	2,1%	0,9%	1,2%	1%	2,3%	2%

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Par rapport au national, les établissements sont proportionnellement plus représentés en Auvergne dans les secteurs du transport Sanitaire (TRS), du transport de Marchandises (TRM) et du déménagement.

La région Auvergne emploie 2% des effectifs nationaux de la branche transport et activités auxiliaires de transport.

Évolution 2012/2011 par secteur d'activité

Activités	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Auvergne								
Taux d'évolution en 2012	-0,8%	4,8%	0,4%	1,9%	0,4%	15,5%	-2,4%	0,4%
Taux d'évolution en 2011	7,0%	-3,6%	6,3%	4,3%	-1,0%	-5,7%	4,1%	3,9%
France								
Taux d'évolution en 2012	-0,9%	2,8%	-7,2%	-1,3%	-1,8%	0,8%	0,5%	-0,4%
Taux d'évolution en 2011	2,4%	2,3%	0,7%	1,2%	-3,4%	3,7%	1,6%	1,4%

Source : ACOSS

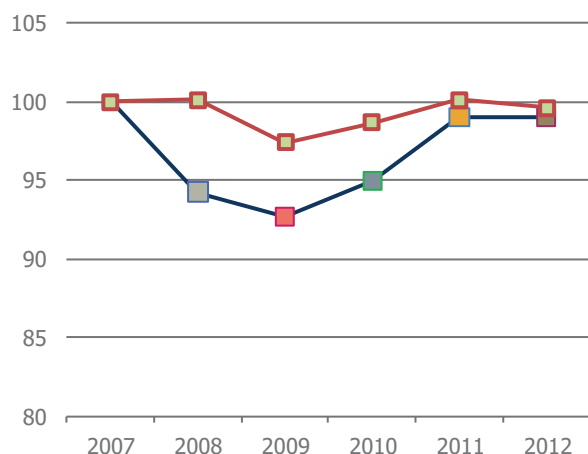
Données ajustées au champ conventionnel

En 2012, le taux de croissance de l'emploi régional est conséquent dans les secteurs des prestataires logistiques (+15.5%) et dans les transports de voyageurs (+4,8%), ce dernier étant, par ailleurs, celui qui progresse le plus significativement au niveau national.

A contrario, seuls les secteurs du transport de Marchandises et du transport Sanitaire de la branche en région connaissent une régression de leurs effectifs.

En 2012, la progression globale des effectifs s'établi à +0.4%, soit en valeur absolue, 51 salariés de plus, convergeant ainsi dans la même direction que l'année passée, qui affichait une hausse de +3.9%.

Évolution sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2007)



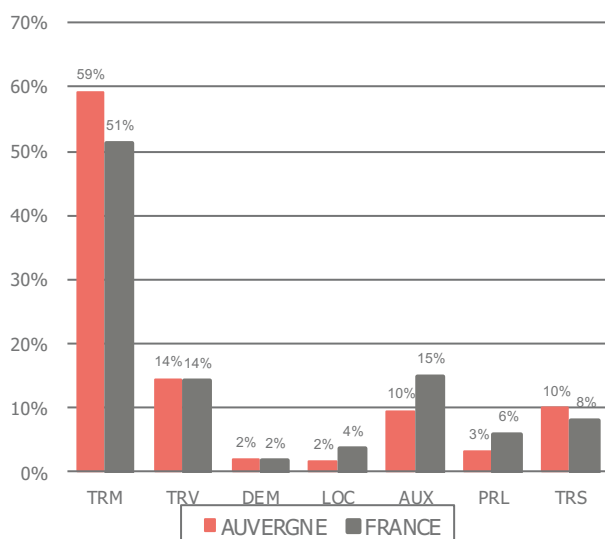
Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Au 31 décembre 2012, la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport compte en région 12 181 salariés.

En Auvergne, l'année 2012 est marquée une nouvelle fois par une augmentation des effectifs. En effet, bien que plus contenue que les années précédentes, les effectifs de la branche augmentent de +0,4%.

Sur le plan national, les effectifs de la branche sont quant à eux en régression de -0,4%.

Répartition des effectifs par secteur d'activité

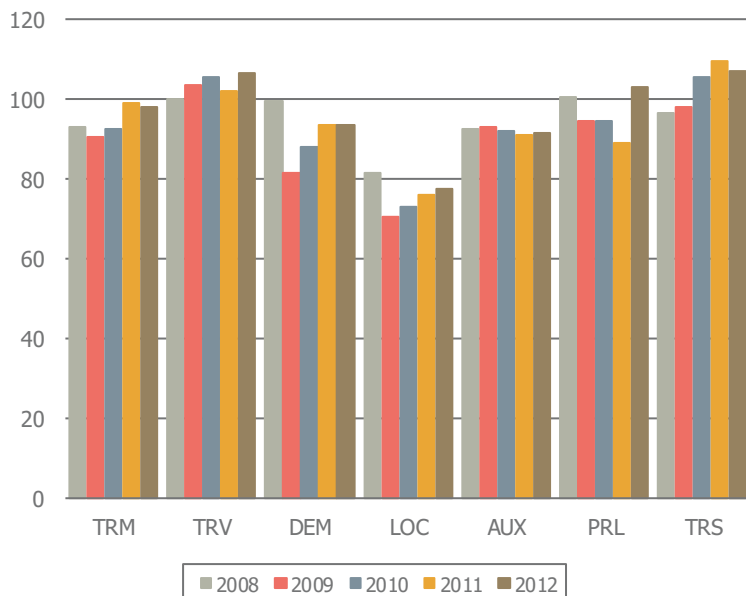


Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel,

En région Auvergne, nous constatons une part plus importante du nombre de salariés dans les secteurs du transports routiers de marchandises (TRM) et des transports sanitaires (TRS) qu'au niveau national.

A l'inverse, les effectifs des activités auxiliaires de transport (AUX), de la location (LOC) et des prestataires logistiques (PRL) sont proportionnellement moins représentés en région qu'au niveau national.

Évolution sur 5 ans des effectifs salariés par secteur (indice base 100 au 31/12/2007)



Au cours des 5 dernières années, quatre secteurs de la branche ont connu une croissance de leurs effectifs en région :

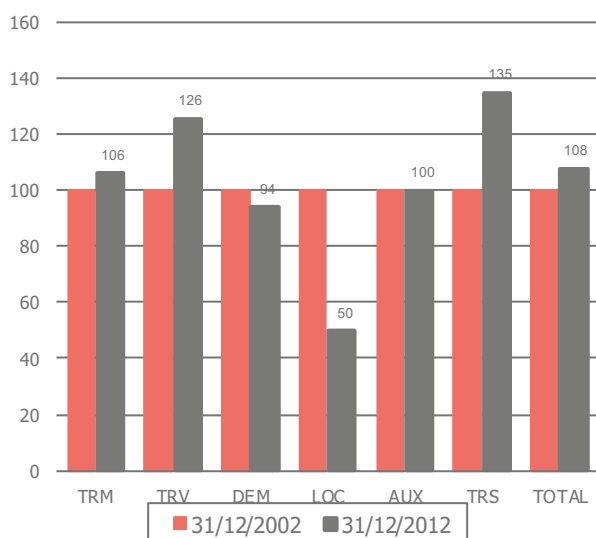
- ✓ Le transport de marchandises
- ✓ Le transport de voyageurs,
- ✓ Les prestataires logistiques,
- ✓ Le transport sanitaire.

Les secteurs du déménagement et de la location ont connu, quant à eux, une diminution des effectifs, respectivement de -6% et -4%.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison à 10 ans des effectifs salariés par secteur (indice base 100 au 31/12/2002)



Pour la période 2002-2012, les effectifs de la branche conventionnelle ont progressé en région de 8%, soit près de 900 salariés supplémentaires.

Cette tendance est particulièrement marquée dans trois secteurs :

- ✓ Le transport sanitaire, avec +35%, soit 315 salariés,
- ✓ Le transport de voyageurs, avec +26%, soit 362 salariés
- ✓ Le transport de marchandises, avec +6%, soit 409 salariés.

A contrario, le secteur de la location enregistre ne cesse d'enregistrer une baisse de ses effectifs, avec, sur la période, une perte de 209 emplois.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des salariés par département

Département	Estimation	%	2011	%	2010	%
03	2 602	21%	2 564	21%	2 709	23%
15	1 484	12%	1 443	12%	1 422	12%
63	6 334	52%	6 328	52%	5 833	50%
43	1 761	14%	1 795	15%	1 711	15%
TOTAL	12 181	100%	12 130	100%	11 675	100%

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

En région Auvergne, on constate une répartition des effectifs par département proportionnelle au poids économique de chacun. A noter que sur ces trois dernières années, seul le département de l'Allier enregistre une baisse.

Effectifs par département et secteur

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
03	1 826	258	18	5	102	21	363	2 602
15	788	267	73	8	140	2	204	1 484
63	3 642	842	124	190	830	322	395	6 334
43	944	399	24	7	99	38	250	1 761
Auvergne	7 199	1 766	239	211	1 171	383	1 212	12 181
France	331 120	92 076	11 383	23 486	96 610	38 829	52 880	646 384
Auvergne/France	2,2 %	1,92%	2,1%	0,9%	1,2%	1%	2,3%	2%
Poids régional	59,1%	14,5%	2%	1,8%	9,6%	3,1%	9,9%	

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

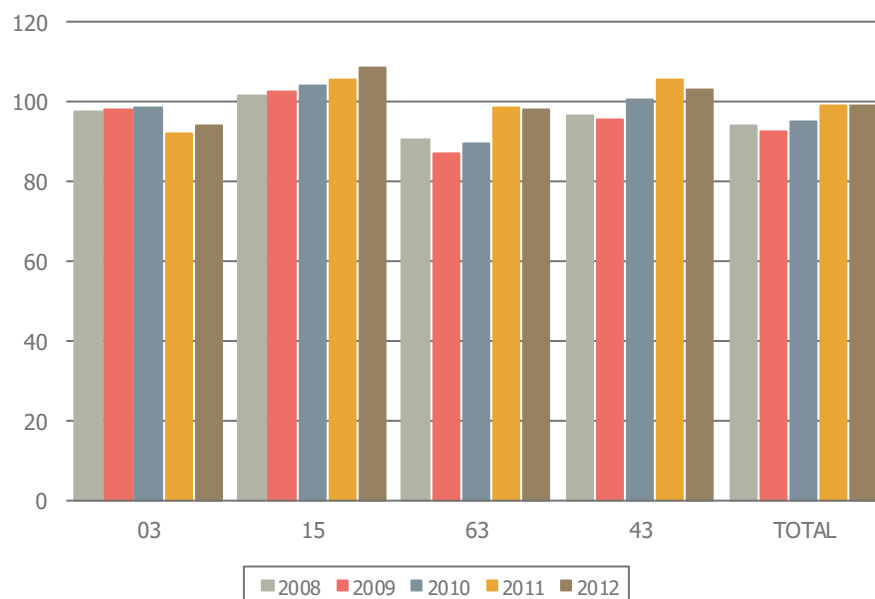
A l'instar de ce qui a été observé dans la répartition des établissements de la branche en région, le secteur le plus représenté en nombre de salariés est celui du transport routier de marchandises, suivi du transport de voyageurs puis du transport sanitaire.

Par ailleurs, il est à noter que la région Auvergne emploie 2% des effectifs totaux de la branche, alors qu'elle représente 2.2% des établissements.

72.5% des effectifs sont employés dans le secteur des transports de marchandises au sens large (TRM, DEM, LOC, AUX).

En Auvergne, un phénomène est à observer concernant le transport sanitaire (TRS), à savoir que ce secteur compte 9.9% des effectifs de la branche alors qu'il représente 19.7% des établissements.

Évolution des effectifs par département sur cinq ans (base 100 au 31/12/2007)



Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

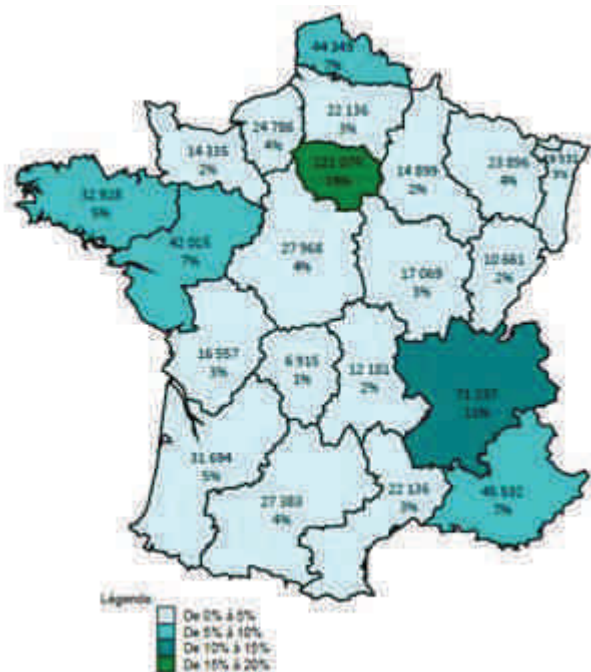
Sur ces 5 dernières années, les effectifs ont évolué de manière significative dans le département du Puy de Dôme avec une progression de 7%.

Ainsi, sur la période, nous pouvons constater :

- 442 créations de postes dans le Puy de Dôme,
- 109 créations de postes dans la Haute-Loire,
- 98 créations de postes dans le Cantal,
- Et, une diminution de 89 postes dans l'Allier.

Ce sont par conséquent près de 560 salariés supplémentaires qui ont intégré la branche transport et activités auxiliaires de transport sur les cinq dernières années en région Auvergne, soit 5 % de croissance sur la période.

Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par région en 2012



La région Auvergne concentre 2% des effectifs de la branche conventionnelle.

Par ailleurs, notons que, les régions « Ile-de-France » et « Rhône-Alpes » concentrent, à elles seules, 30% des effectifs de la branche.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Taux de croissance annuel moyen des effectifs depuis 2007

Marchandises

Pour le secteur agrégé « marchandises », le taux de croissance annuel moyen des effectifs constaté en région est de -0.7%. Cette régression est un peu supérieure à celle constatée au national (-0.4%).



Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Voyageurs



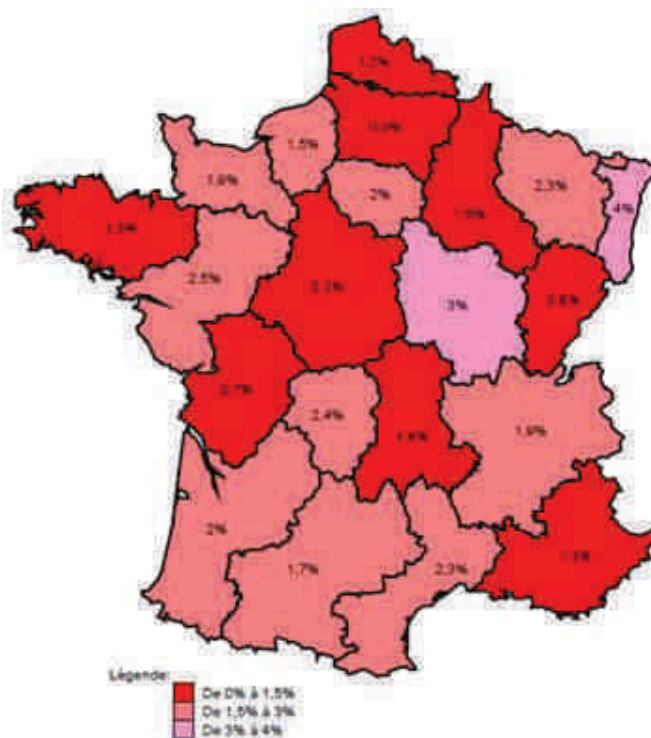
En transport de voyageurs, le taux de croissance annuel moyen des effectifs en région Auvergne est positif, mais dans une proportion moindre qu'au niveau national, avec une progression moyenne annuelle constatée sur la période de 1,3 %.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Transport sanitaire

Pour le secteur « sanitaire », le taux de croissance annuel moyen des effectifs constaté en Auvergne est également positif, avec une progression moyenne annuelle sur la période de 1,4%, ce qui est supérieur à la moyenne nationale de +0.5%.



Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des salariés par famille professionnelle

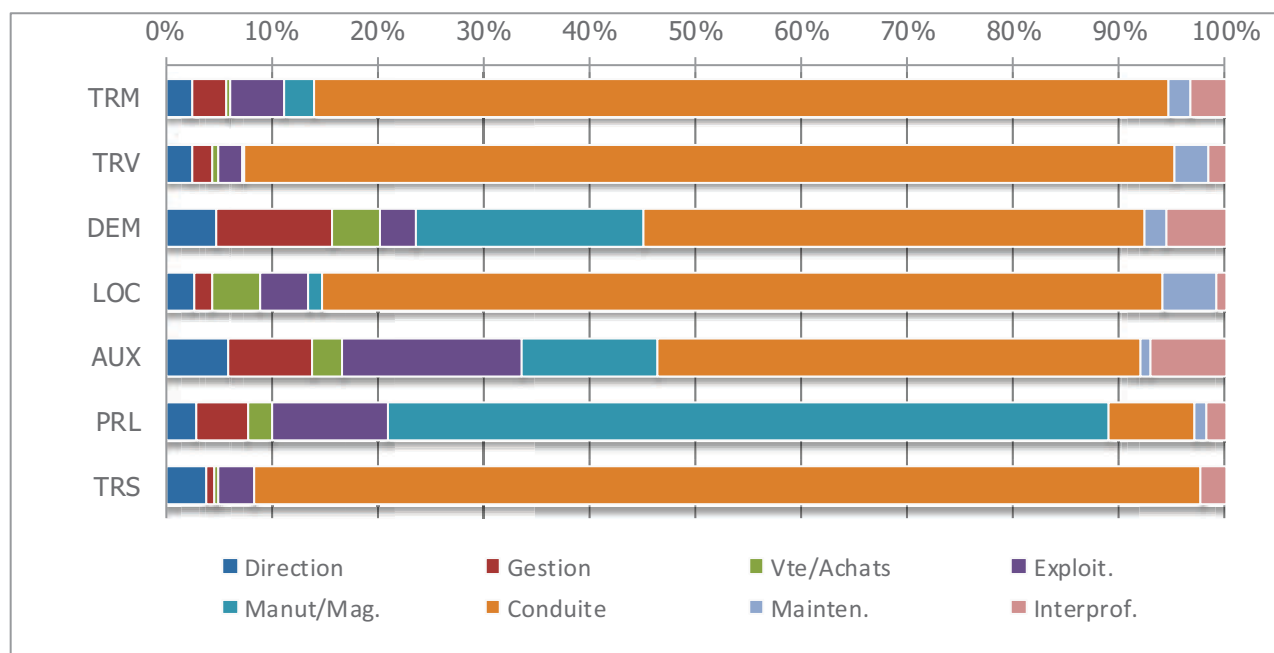
Famille professionnelle	AUVERGNE	FRANCE
Direction	3%	3%
Gestion	3%	5%
Ventes / Achats	1%	1%
Exploitation	6%	9%
Manutention / Magasinage	5%	10%
Conduite	76%	68%
Maintenance	2%	2%
Interprofessionnel	3%	2%
TOTAL	100%	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La famille professionnelle conduite est proportionnellement plus marquée en Auvergne qu'au niveau national.

Ces taux par famille professionnelle restent identiques à ceux constatés, en Auvergne, l'année passée.

Répartition des salariés par secteur agrégé et famille professionnelle en 2012 (en %)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Principales informations à retenir sur la répartition des salariés par famille professionnelle entre les différents secteurs de la branche en Auvergne :

- ✓ Le secteur des transports de marchandises au sens large, qui regroupe un peu plus de 72% des effectifs de la branche, concentre 83 % des exploitants,
- ✓ Le secteur des transports de voyageurs, qui totalise près de 15 % des effectifs de la branche regroupe 25 % des personnels de maintenance.

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle en 2012 (en valeur)

	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit.	Manut/Mag.	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
TRM	184	234	21	369	200	5 815	141	235	7 199
TRV	46	31	10	39	5	1 551	56	28	1 766
DEM	12	26	11	8	51	113	5	13	239
LOC	6	4	9	10	3	168	10	2	211
AUX	71	92	33	198	151	533	11	83	1 171
PRL	11	18	9	42	260	31	4	7	383
TRS	47	9	4	41	0	1 084	0	27	1 212
Total	376	414	99	707	670	9 294	227	395	12 181
National	19 630	32 015	9 274	58 653	63 388	436 344	14 510	12 570	646 384
Auvergne/France	1,9%	1,3%	1,1%	1,2%	1,1%	2,1%	1,6%	3,1%	1,9%

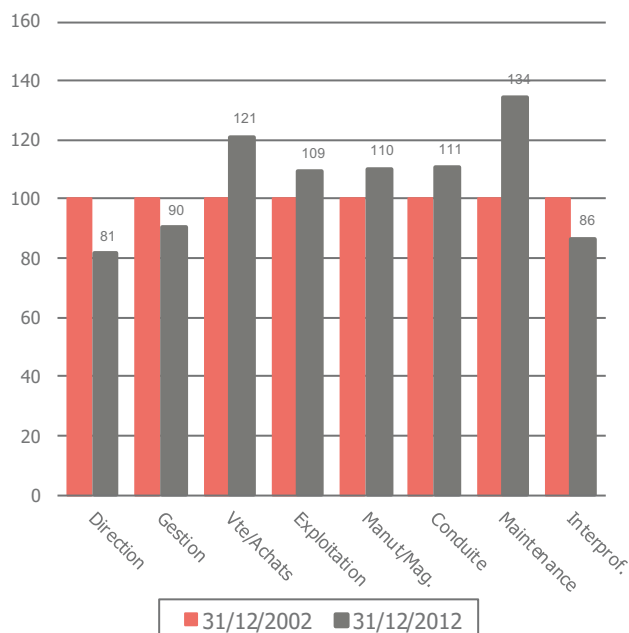
Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

La famille conduite occupe une place prépondérante au niveau régional, avec 76% des emplois contre 67,4% au niveau national.

A contrario, les familles professionnelles dites transverses « Direction, Gestion, Ventes/Achats et Exploitation » sont proportionnellement moins représentées en Auvergne qu'en France.

Comparaison à 10 ans des effectifs par famille professionnelle (indice base 100 au 31.12.2002)



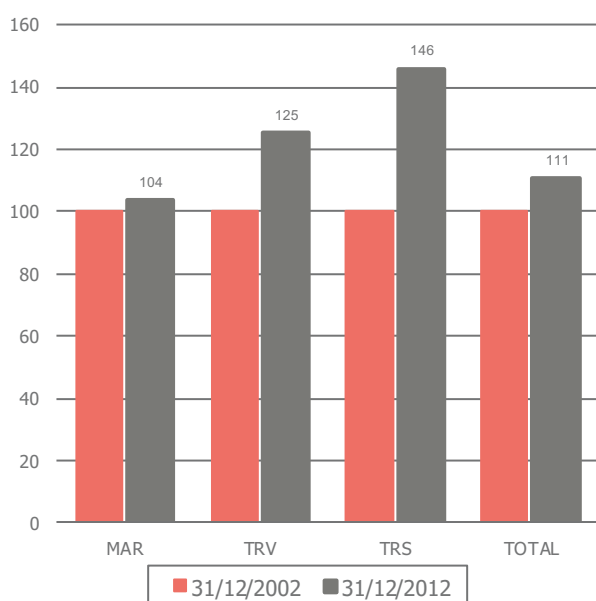
Sur la période 2002-2012, la répartition des salariés par famille professionnelle a évolué de manière significative pour les emplois des catégories « Maintenance » et « Ventes/Achats ».

A l'inverse, les effectifs des familles professionnelles « Direction, Gestion et Interprofessionnel » sont proportionnellement moins représentés en 2012 qu'il y a 10 ans.

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison sur 10 ans du nombre des conducteurs par activité (indice base 100 au 31.12.2002)



Sur une période de 10 ans, le nombre de conducteurs a progressé de 11%, tous secteurs d'activités confondus.

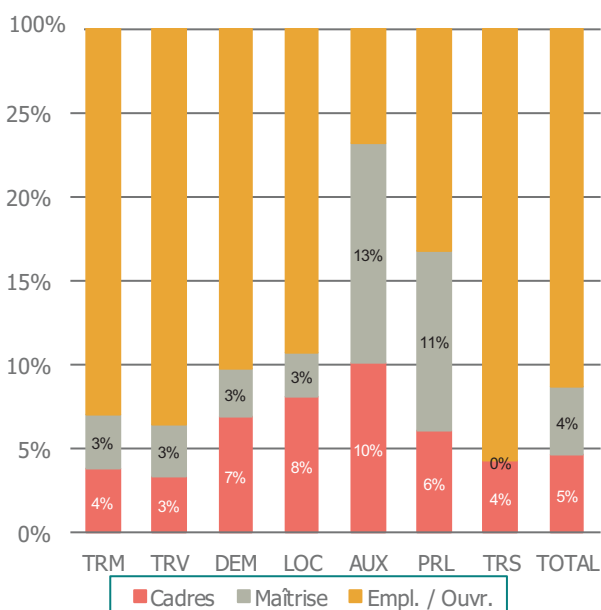
Cette progression représente en valeur absolue près de 880 conducteurs supplémentaires en région Auvergne et ce, quel que soit le secteur d'activité concerné.

En effet, pour les transports de marchandises les effectifs de conduite ont progressé de 4%, soit 225 personnes.

Les secteurs du transport de voyageurs et du transport sanitaire voient leur effectifs de conduite évoluer de manière significative, respectivement de 25%, soit en valeur absolue 313 conducteurs, et de 46% soit 342 conducteurs supplémentaires.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

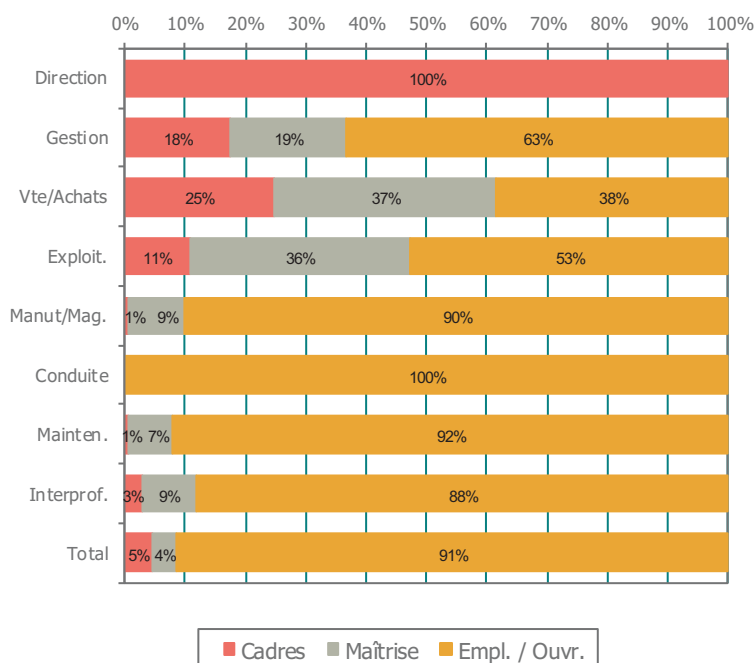
Répartition des salariés par secteur et par catégorie professionnelle(CSP) en 2012



En Auvergne, 91% des effectifs de la branche exercent une activité professionnelle en tant qu'employés ou ouvrier et 9% sont concentrés dans les deux autres catégories. Ces données sont similaires à celles observées l'année passée.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2012

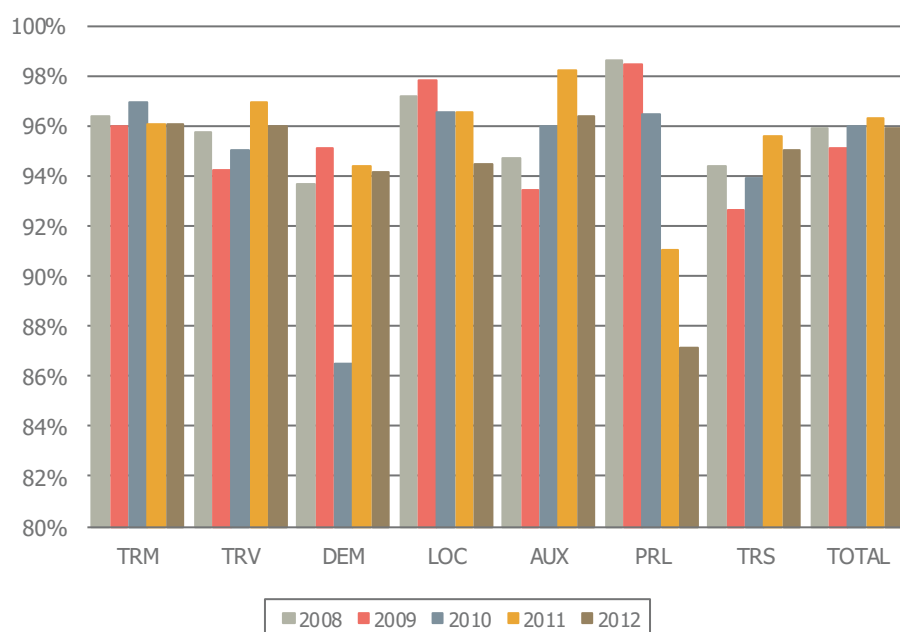


Sur les 12 181 salariés que compte la branche en Auvergne, 609 sont des cadres et 487 des agents de maîtrise.

Ce sont les familles « Gestion et Interprofessionnelles » qui affichent les progressions les plus significatives, en particulier au niveau de la catégorie socioprofessionnelle « cadre ».

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la part des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) par secteur

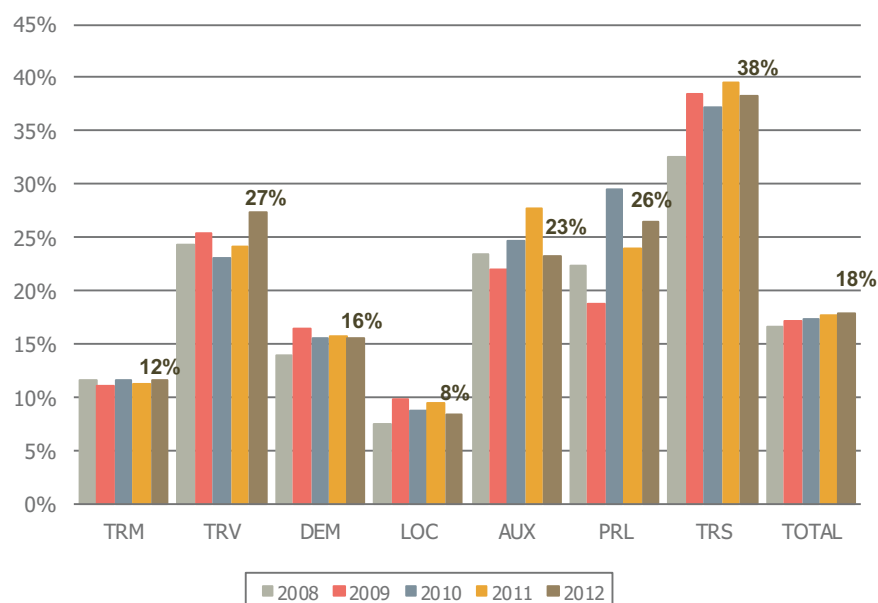


En Auvergne, la part des salariés en CDI dans la branche est de 96%, ce qui est identique aux trois dernières années.

Cette part de salariés en CDI est restée relativement stable dans la majorité des secteurs, à l'exception de la location (LOC), des auxiliaires (AUX) et des prestataires logistiques (PRL) qui marquent des diminutions de 3 à 4 points.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur



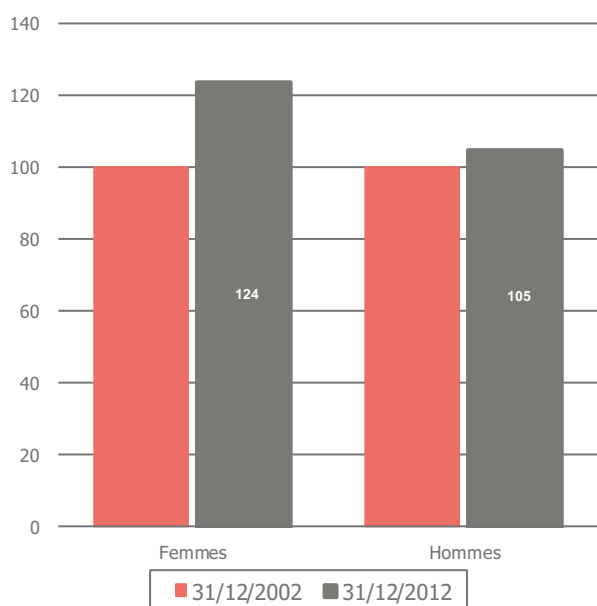
En Auvergne, la part des femmes dans la branche conventionnelle a très légèrement augmenté (+0.3%).

Tous secteurs d'activité confondus, se sont **2217 femmes** qui exercent un emploi dans les transports routiers et activités auxiliaires.

Le secteur qui enregistre la plus forte progression est celui du transport routier de voyageurs, avec +3% en un an, soit 72 salariées supplémentaires.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison à 10 ans des effectifs hommes / femmes (base 100 au 31/12/2002)



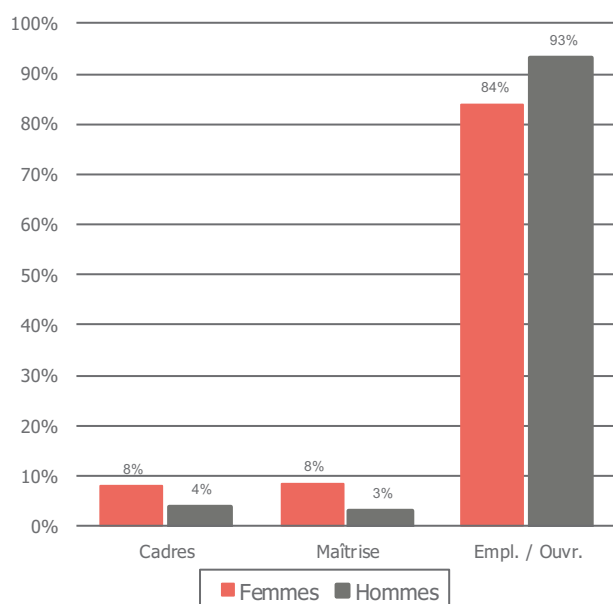
Si les effectifs ont crû de 8 % entre 2002 et 2012, cette croissance a bénéficié plus fortement aux femmes qu'à leurs homologues masculins.

Une corrélation peut être faite avec la progression des effectifs du transport sanitaire et du transport de voyageurs sur la période.

L'emploi des femmes dans la branche a évolué sur la période de 8%, soit 395, tandis que les effectifs masculins ayant progressé, quant à eux, de 5%, soit 467 salariés.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition par sexe et catégorie socio-professionnelle



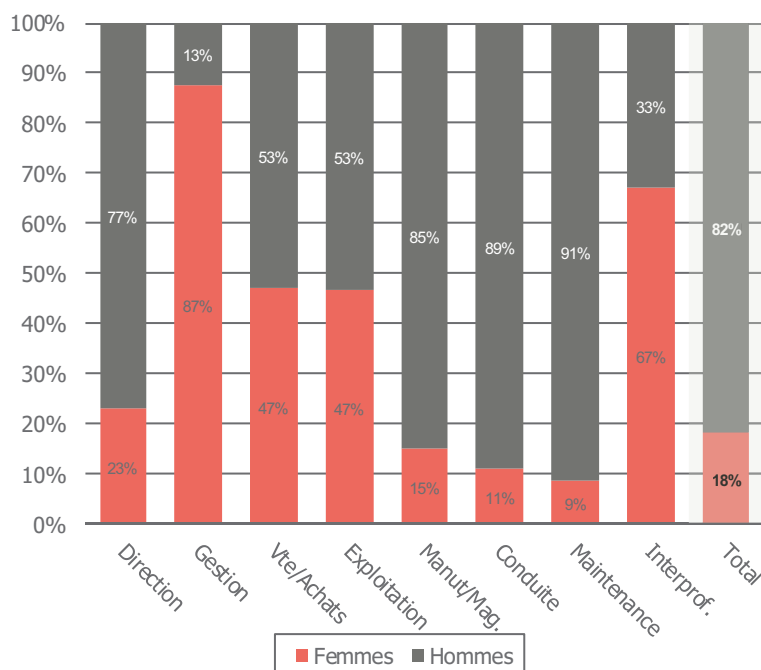
L'occurrence pour les femmes d'occuper des postes d'encadrement dans les établissements de la branche est plus forte que pour les hommes.

Cette situation n'est pas isolée, mais se reflète également au niveau national dans les mêmes proportions.

De manière générale, la part des femmes dans les différentes catégories socio-professionnelles reste stable par rapport à l'année passée.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des effectifs par sexe et famille professionnelle



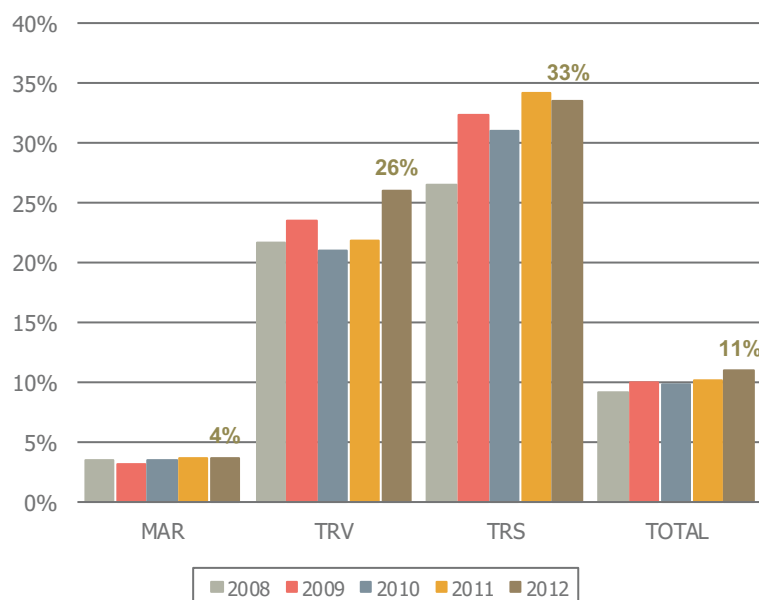
Le taux de féminisation de la branche en Auvergne est de 18.2%, avec quelques disparités entre les différentes familles professionnelles.

La parité est quasi respectée dans les catégories « ventes/achats et exploitation » ;

En revanche, les postes de conduite, de Maintenance/Magasinage et de maintenance sont très majoritairement masculins.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle conduite (par secteur)



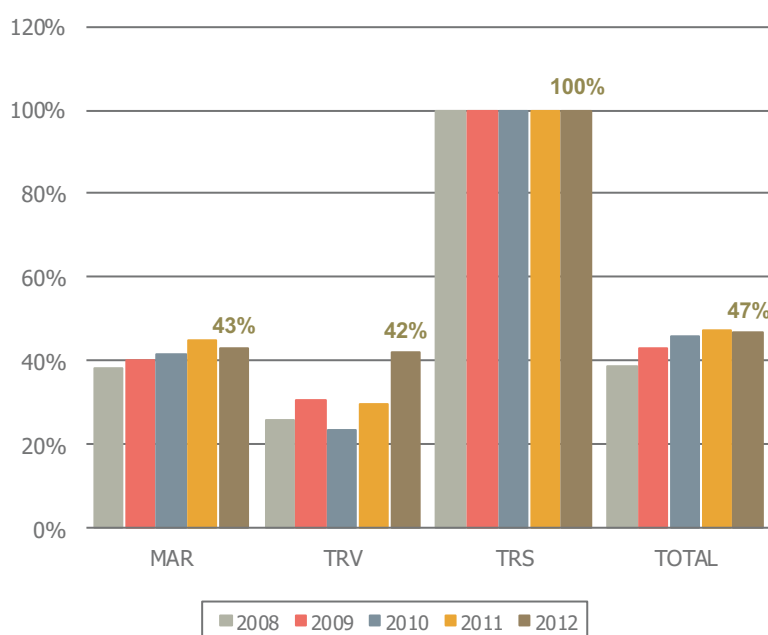
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La part des femmes occupant des postes de conduite, bien que sous-représentée dans ce métier, augmente de 1 point en 2012, soit 81 personnes supplémentaires.

Plus de 75% des 1004 conductrices exercent leur profession dans le transport de personnes, dont 403 dans le transport de voyageurs et 363 dans le transport sanitaire.

Sur les près de 5900 postes de conducteurs dans le secteur des transports de marchandises en Auvergne, 219 sont occupés par des femmes (3.8%).

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle exploitation (par secteur)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

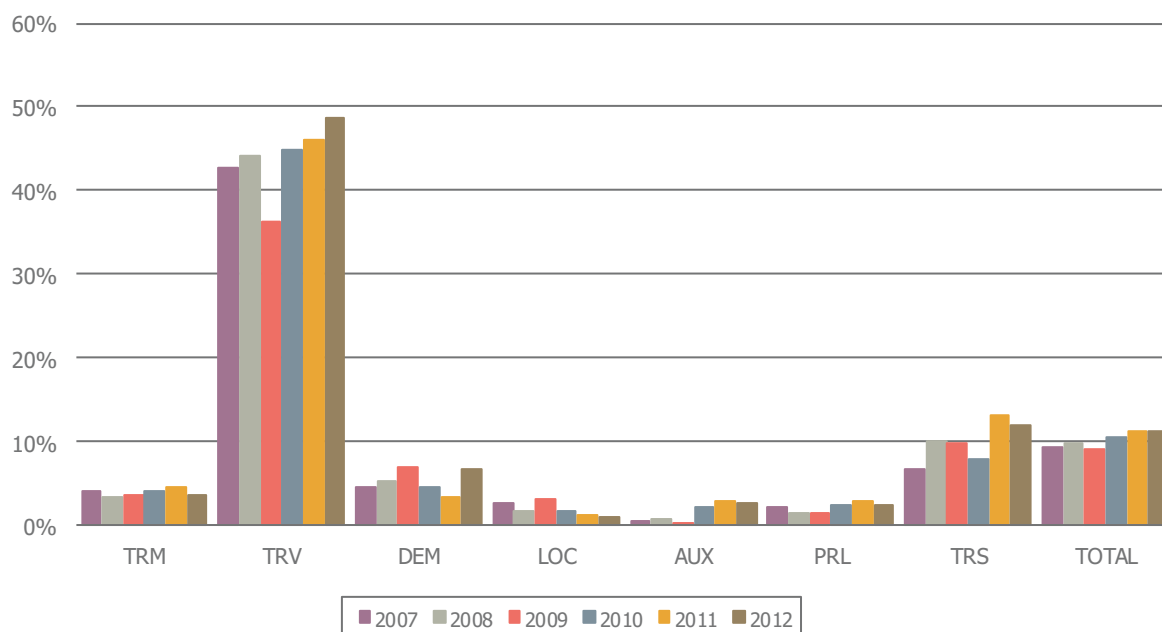
A l'exploitation, les femmes qui occupent 47% des emplois de cette famille professionnelle, ont, dans tous les secteurs d'activités, connu une évolution plus défavorable que celle des hommes.

En effet, leur nombre diminue (-38) pour s'établir à 300 femmes dans cette famille professionnelle en région.

Les hommes, quant à eux, voit également leur nombre diminué, mais dans une moindre mesure (-31) ; ainsi, l'Auvergne compte 343 exploitants.

A noter que dans le secteur du transport sanitaire, les entreprises de la région ne comptent que des exploitantes.

Évolution de la part des effectifs à temps partiel par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les effectifs à temps partiel sont restés globalement stables en 2012 dans l'ensemble de la branche en région (11 % contre 9% au niveau national).

Pour le transport routier de voyageurs, les effectifs à temps partiel ici recensés (49% de temps partiel dans le secteur agrégé) incluent les conducteurs en période scolaire (CPS). Les conducteurs en période scolaire sont les conducteurs embauchés pour travailler les jours d'ouverture des établissements scolaires. Ils bénéficient d'un contrat de travail intermittent (contrat à durée indéterminée) afin de tenir compte de l'alternance des périodes travaillées et des périodes non travaillées. En dehors des périodes d'activités scolaires, les fonctions de conducteur scolaire sont suspendues (code du travail et accord du 18 avril 2002).

Dans le transport sanitaire, où sont localisés 12 % des emplois à temps partiel de la branche, leur proportion a diminué d'1 point en 2012.

Les temps partiels dans le transport sanitaire ont baissé depuis l'accord cadre de mai 2000 qui a aboli :

- la possibilité de considérer le temps partiel comme des périodes aléatoires de plusieurs vacations par jour : il existe désormais une obligation de définir une période unique d'un seul tenant sur laquelle aucun coefficient minorateur ne peut être affecté,
- les astreintes de nuit, remplacées par des permanences pour la totalité de la période de 10 ou 12 heures.

A noter que dans le déménagement, les chiffres présentés ne tiennent pas compte des journaliers.

Part des salariés à temps partiel par famille professionnelle

Famille professionnelle	Auvergne	France
Direction	2%	5%
Gestion	19%	18%
Ventes / Achats	1%	7%
Exploitation	6%	5%
Manutention / Magasinage	3%	3%
Conduite	11%	10%
Maintenance	11%	10%
Interprofessionnel	24%	18%
TOTAL	11%	9%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Comme au niveau national, la part des temps partiels en Auvergne est la plus forte dans les familles « gestion » (19%) et « interprofessionnelle » (24%).

Part des salariés à temps partiel par secteur dans la famille professionnelle conduite

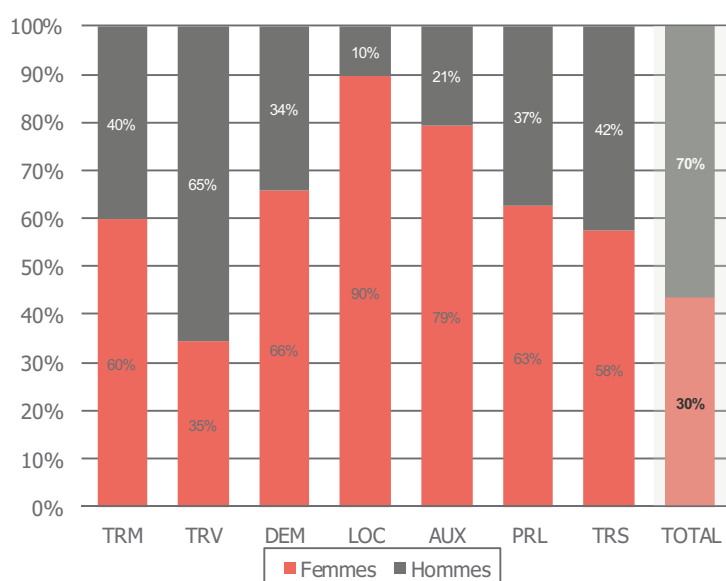
Secteur	Auvergne	France
TRM	2%	2%
TRV	54%	45%
DEM	0%	1%
LOC	0%	1%
AUX	1%	1%
PRL	1%	0%
TRS	9%	9%
Total	11%	10%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le secteur du transport routier de voyageurs compte dans ses effectifs « conduite » 54% de temps partiel en Auvergne contre 45% au niveau national.

Toutes les autres activités comptent en Auvergne une proportion de salariés à temps partiel assez similaire à celle observée au national.

Part des effectifs à temps partiel selon le sexe par secteur



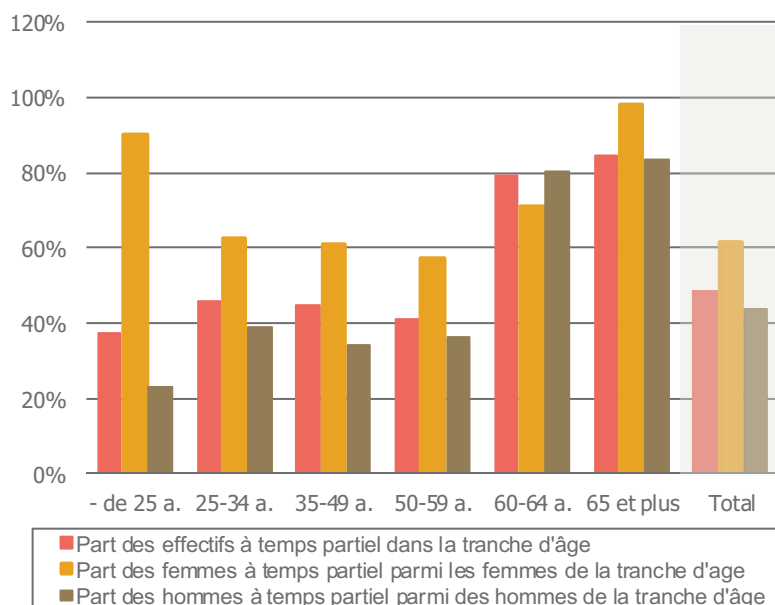
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les emplois à temps partiel de la branche en Auvergne sont très majoritairement occupés par des femmes.

En effet, seul le secteur du transport de voyageurs inverse la tendance, avec une proportion plus importante d'hommes qui exercent leur activité professionnelle à temps partiel.

Cette situation est concomitante au nombre de Contrats en Période Scolaire (CPS) réalisés par les hommes.

Part des effectifs à temps partiel dans le TRV par tranche d'âge et selon le sexe



Dans le transport routier de voyageurs, la proportion d'hommes à temps partiel s'établit à plus de 80 % chez les 60 ans et plus, souvent dans le cadre d'un cumul emploi-retraite.

Les temps partiels sont proportionnellement plus féminisés dans ce secteur pour les salariés de moins de 50 ans.

Plus spécifiquement, dans la tranche d'âge des moins de 25 ans, 90% de l'effectif qui est féminin.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des temps partiels par secteur en fonction du temps de travail

Temps partiels et équivalents temps plein par secteur

Activités								
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
AUVERGNE								
Effectif salarié	7 199	1 766	239	211	1 171	383	1 212	12 181
Dont nb. de temps partiels	248	861	16	2	33	9	144	1 312
Nb. de temps partiels en ETP	141	418	8	1	24	6	84	682

ETP : temps partiels en équivalents temps plein
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La branche conventionnelle compte en Auvergne 1 312 salariés à temps partiel, soit 11% des effectifs (contre 9% au niveau national).

Le secteur des transports de voyageurs, dont 49% des salariés occupent un emploi à temps partiel, concentre 65 % de cette catégorie d'effectif dans la branche en région (60% au niveau national).

Les 861 salariés ainsi comptabilisés correspondent à 525 équivalents temps plein. (Temps de travail = en moyenne 52% d'un temps plein).

Ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur (en années)

Activités								
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Ancienneté moyenne								
AUVERGNE	8,62	7,87	7,33	8,11	10,00	6,54	7,46	8,43
FRANCE	8,65	7,84	9,49	7,92	10,56	6,47	6,76	8,53

Source : Enquête Tableau de bord

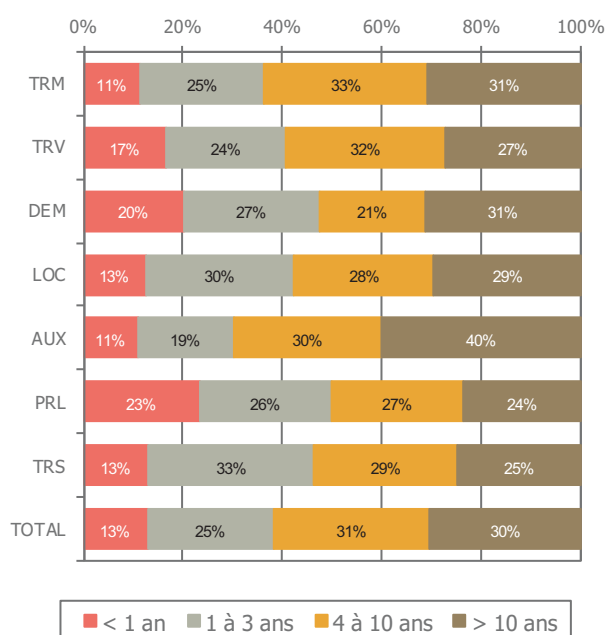
Données ajustées au champ conventionnel

Le bilan social annuel du transport routier de marchandises publié par le SOeS indique qu'en 2008, "l'ancienneté des conducteurs de poids lourds du transport routier de fret élargi était, en moyenne, de 18 ans et 6 mois dans la profession, selon l'enquête annuelle sur les conditions de travail des conducteurs routiers (source EACT). L'ancienneté dans la profession est plus forte parmi les conducteurs « grands routiers » (19 ans et 3 mois en moyenne) que parmi les conducteurs courte distance (18 ans et 2 mois)." L'ancienneté des conducteurs du transport routier de marchandises dans la profession s'est allongée ces dernières années: en 2000, elle était, en moyenne, de 15 ans.

En Auvergne, l'ancienneté moyenne par établissement est légèrement plus importante en 2012 qu'en 2011 (8,43 ans contre 8,14 ans). Cependant, trois secteurs enregistrent une diminution, le Transport routier de voyageur (7.87 ans contre 8.34 ans), la location (8.11 ans contre 8.31 ans) et les prestataires logistiques (6.54 ans contre 6.89 ans).

Au niveau national, l'ancienneté par établissement progresse légèrement en 2012 (8,53 ans en 2012 contre 8,34 ans en 2011) avec une ancienneté moyenne qui évolue dans l'ensemble des secteurs sauf chez les prestataires logistiques (6,47 ans en 2012 contre 7,09 en 2011). Les prestataires logistiques se caractérisent par une forte proportion de salariés de moins d'un an d'ancienneté dans le même établissement (un quart des salariés).

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement



En 2012, la part des salariés de moins de 3 ans d'ancienneté a progressé de 2 points pour s'établir à 38% contre 36% en 2011.

La part des salariés ayant plus de 10 ans d'ancienneté dans leur établissement est équivalente au taux national (30% en Auvergne comme en France).

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

3



Démographie



● Démographie

Répartition des effectifs par âge (tous secteurs confondus)

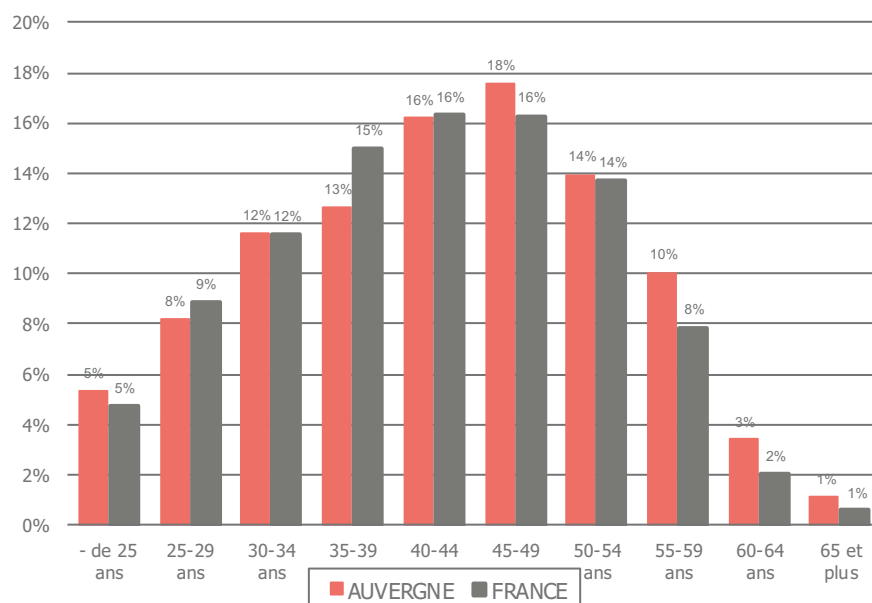
- de 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +	Total
72	576	996	1 413	1 540	1 971	2 138	1 699	1 224	414	137	12 181

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

La branche conventionnelle compte, en Auvergne, 3474 salariés âgés de 50 ans et plus (3293 en 2011) et parallèlement 1644 salariés âgés de moins de 30 ans (1851 en 2011).

Comparaison de la structure par âge de la région par rapport à la moyenne nationale



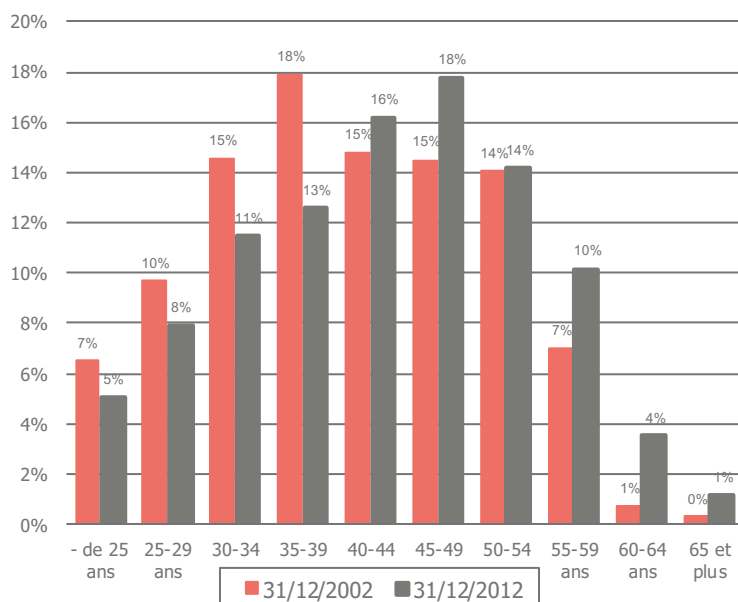
Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

La structure par âge de la branche conventionnelle en Auvergne suit les mêmes perspectives que les observées au niveau national.

On constate une diminution, tous secteurs d'activité confondus, du nombre de salariés de moins de 30 ans et une augmentation de ceux dits « seniors ».

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle



La part des effectifs de moins de 35 ans de la branche en région ne cesse de se réduire depuis 10 ans (-14%) ;

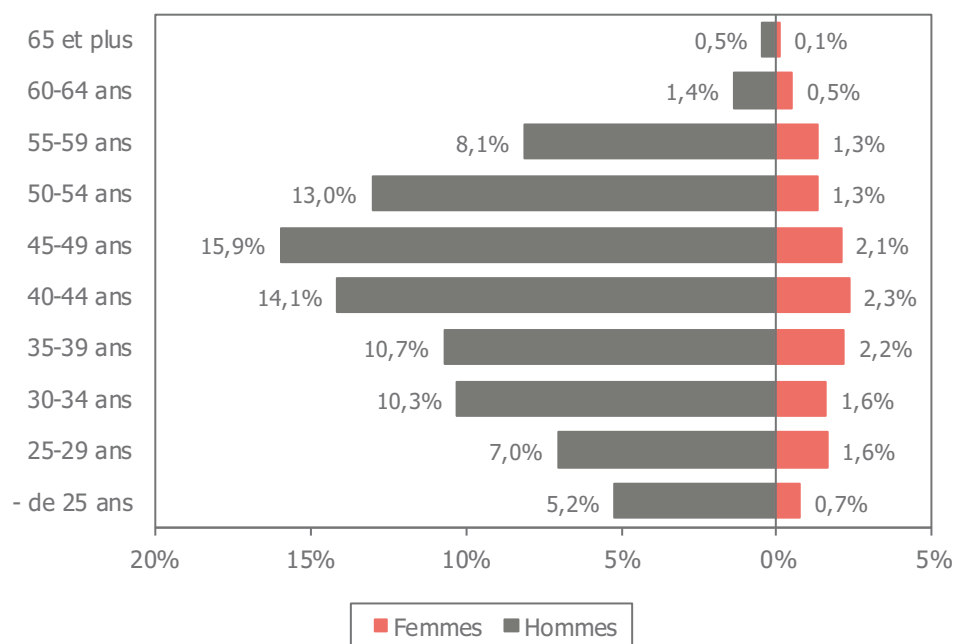
Les salariés de moins de 30 ans représentent 13% des effectifs de notre secteur en région.

A l'inverse, la part des salariés de plus de 55 ans en Auvergne, a doublé en 10 ans.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Pyramides des âges en 2012 (toutes familles professionnelles)

Marchandises (hors déménagement)

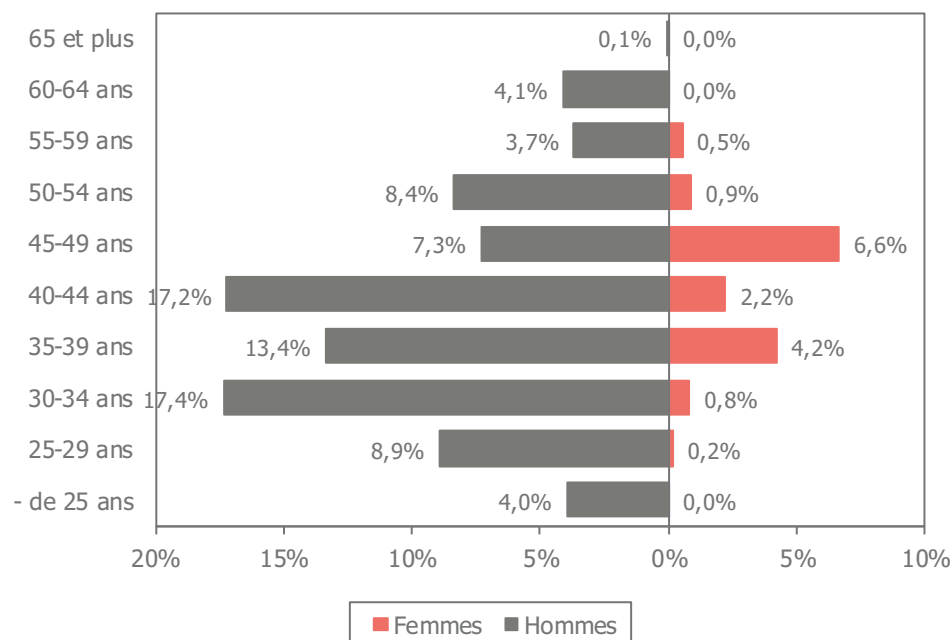


Dans le transport routier de marchandises (au sens large mais hors déménagement), la proportion de salariés de moins de 35 ans est restée stable par rapport à l'année passée.

A contrario, la part des plus de 55 ans a progressé de 12%, tendance proportionnellement plus importante chez les hommes que chez les femmes.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Déménagement

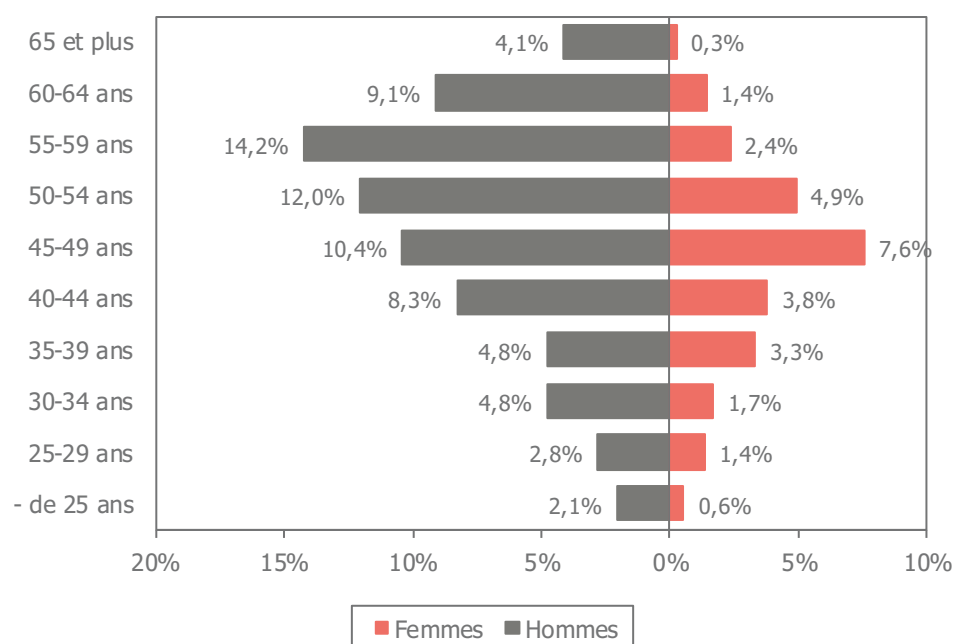


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La pyramide des âges du secteur déménagement n'a connu que très peu d'évolution par rapport à l'année passée.

Globalement ce secteur se caractérise par des effectifs plus jeunes ; près d'un salarié sur deux a moins de 35 ans.

Transport routier de voyageurs

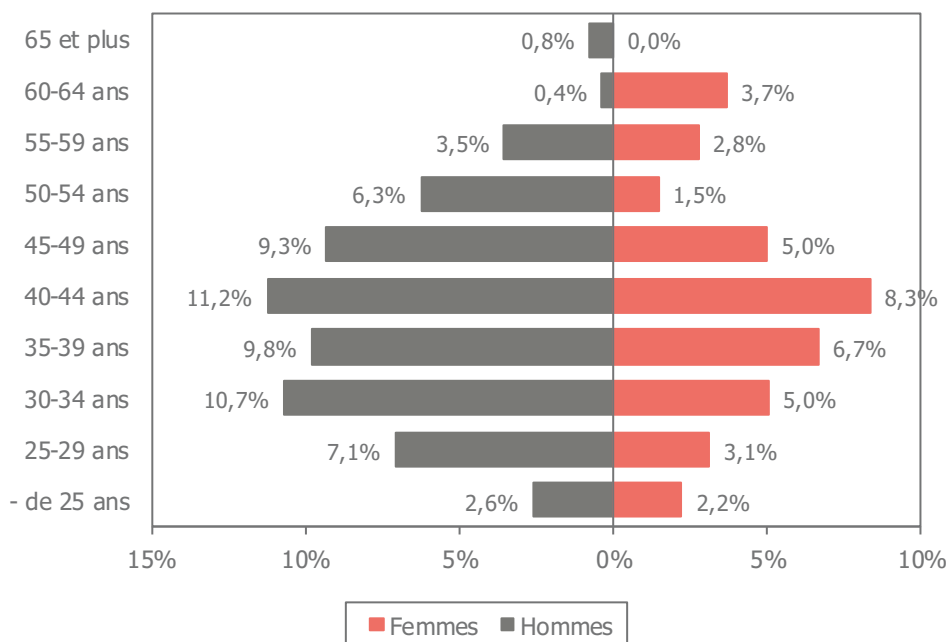


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Dans le transport routier de voyageurs, on observe une pyramide des âges inversée : 48 % des effectifs ont au moins 55 ans, et seulement 7 % ont moins de 30 ans.

Pour autant, le nombre de salariés de moins de 35 ans a progressé de 7 % en 2012.

Transport sanitaire



Dans le transport sanitaire, dont seulement 11 % des effectifs ont 55 ans ou plus, la pyramide des âges tend également à se déplacer progressivement vers les tranches d'âges supérieures : les effectifs de 55 ans et plus, augmentent de 11 % en 2012.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Structure par âge et catégorie socio-professionnelle

	Cadres		Maîtrise		Empl. / Ouvr.		Total	
- de 20 ans	0	0%	0	0%	72	1%	72	1%
20-24 ans	0	0%	8	2%	568	5%	576	5%
25-29 ans	15	3%	32	6%	950	9%	996	8%
30-34 ans	14	3%	75	15%	1 323	12%	1 413	12%
35-39 ans	65	11%	64	13%	1 411	13%	1 540	13%
40-44 ans	97	17%	88	18%	1 786	16%	1 971	16%
45-49 ans	69	12%	94	19%	1 975	18%	2 138	18%
50-54 ans	115	20%	53	11%	1 531	14%	1 699	14%
55-59 ans	143	25%	63	13%	1 017	9%	1 224	10%
60-64 ans	38	7%	11	2%	366	3%	414	3%
65 et plus	10	2%	0	0%	126	1%	137	1%
Total	567	100%	488	100%	11 126	100%	12 181	100%

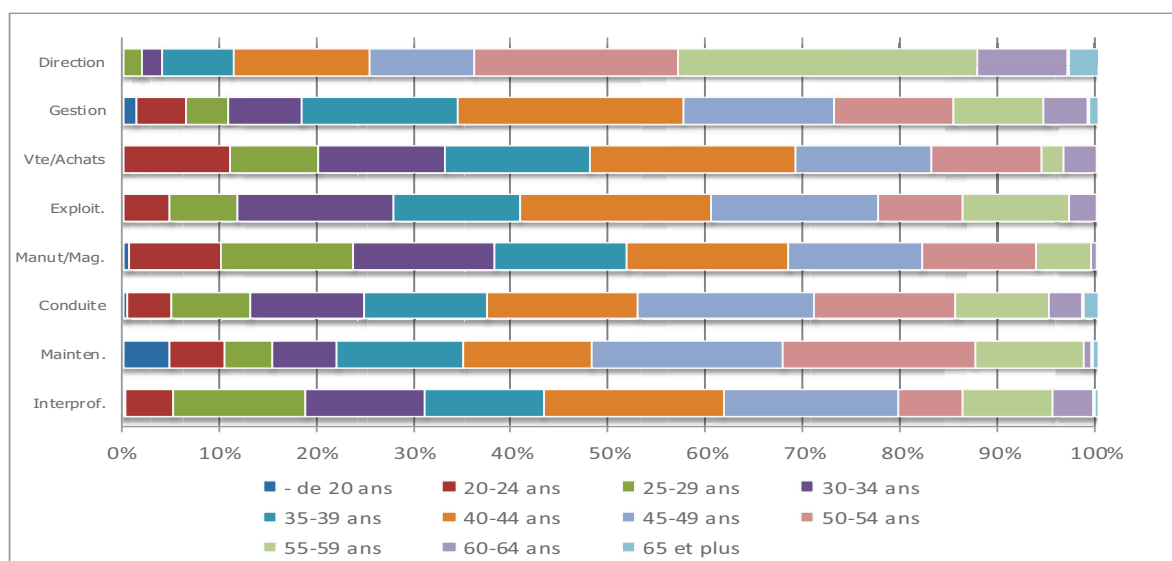
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La branche conventionnelle compte en région presque 5% d'effectifs cadres, 4% d'agents de maîtrise et 91% d'employé ou d'ouvrier. Cette répartition est similaire à celle observée l'an passé.

En ce qui concerne la structure par âge, on constate une tendance au :

- ✓ vieillissement des salariés « cadres » : 54% de plus de 55 ans contre 47.5% en 2011
- ✓ rajeunissement des salariés « agents de maîtrise » : +2% de salariés de moins de 35 ans et -3% de salariés d'au moins 55 ans,
- ✓ maintien des caractéristiques observées pour les catégories « employé/ouvrier » avec 27% de plus de 55 ans et 26% de moins de 35 ans.

Structure par âge et famille professionnelle



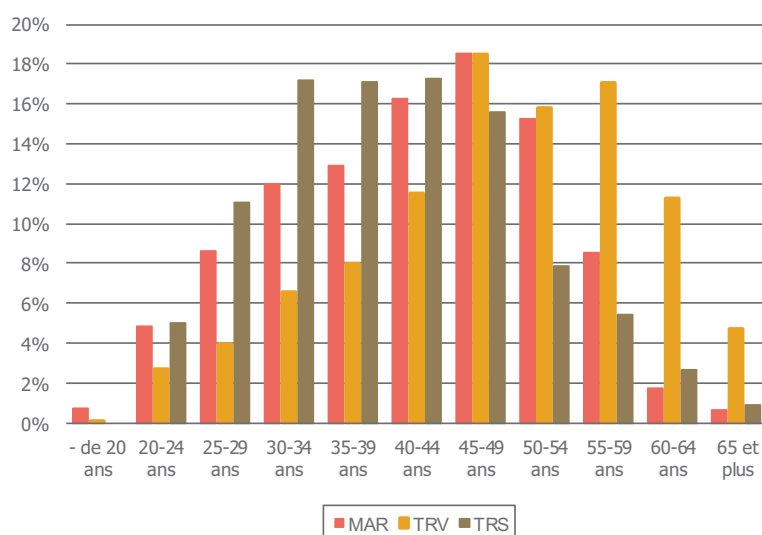
Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

La structure par âge diffère en fonction des différentes familles professionnelles :

- 89 % des salariés de Direction ont plus de 40 ans,
- 38 % des salariés de la famille Manutention/Magasinage ont moins de 35 ans,
- Plus d'un tiers des personnels de conduite sont âgés de plus de 50 ans.

Structure par âge dans la conduite en 2012



La branche compte 6 572 salariés employés à la conduite de véhicules de transport routier de marchandises, 1 551 à la conduite de véhicules de transport en commun sur route et 1 084 à la conduite de véhicules de transport sanitaire.

Les conducteurs d'au moins 60 ans sont plus nombreux dans le transport routier de voyageurs que dans le reste des activités de la branche.

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

De fait, les conducteurs d'au moins 60 ans représentent 16 % des effectifs de conduite du transport routier de voyageurs, contre 3 % des effectifs de conduite du transport routier de marchandises. Dans le transport sanitaire, 16 % des conducteurs ont moins de 30 ans, contre 7 % dans le transport routier de voyageurs.

Comparaison à 10 ans de l'âge moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

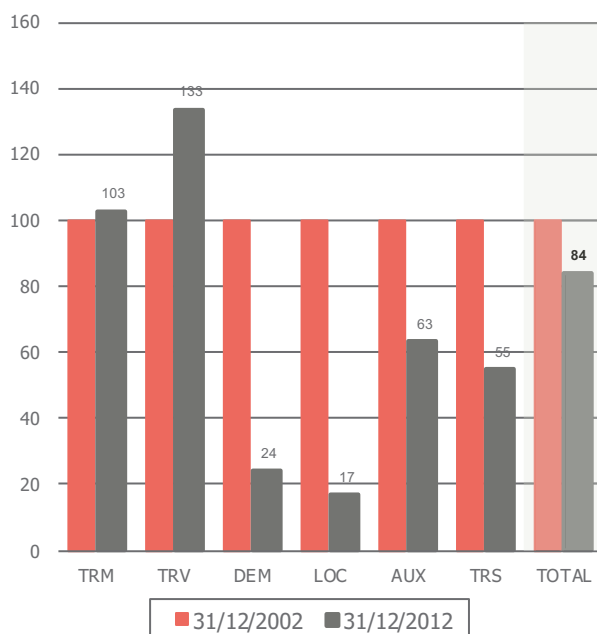
En 2012, l'âge moyen des salariés de la branche (toutes familles professionnelles confondues), est de 42 ans et 10 mois, soit 2 mois de plus qu'en 2011.

Ces constations sont identiques à ce qui est observé au niveau national.

L'âge moyen des salariés de tous les secteurs d'activité de la branche est en progression.

A noter, qu'en Auvergne, l'augmentation la plus importante, sur ces 10 dernières années, est à observer dans le déménagement.

Comparaison à 10 ans des salariés de moins de 25 ans par secteur d'activité (base 100 au 31/12/2002)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

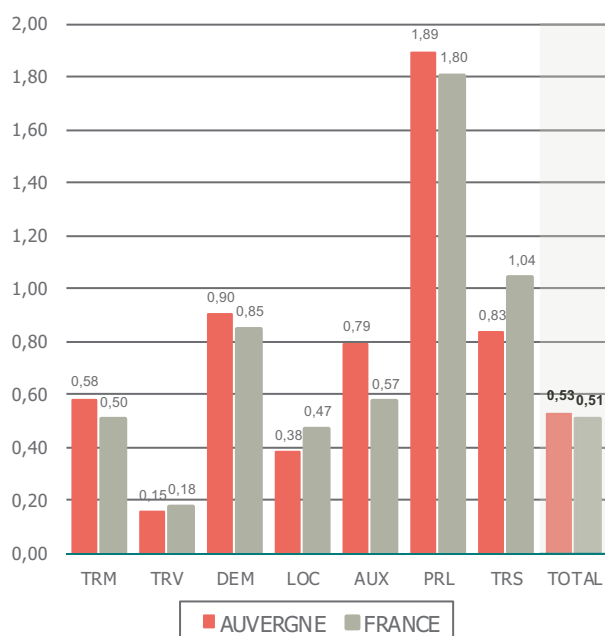
La part des jeunes de moins de 25 ans a régressé de 16% sur la période 2002-2012, alors que dans le même temps, les effectifs de la branche ont progressé de 8%.

Pour autant, deux secteurs progressent de manière significative, le transport de voyageurs et le transport de marchandises.

En valeur absolue, ce sont 590 jeunes de moins de 25 ans qui exercent dans la branche transport et activités auxiliaires du transport en région, contre 550 l'année passée soit une progression de 7%.

Indicateurs démographiques

Comparaison du taux de relève de la région avec la moyenne nationale



Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de trente ans, sur le nombre de salariés de plus de cinquante ans.

En Auvergne, le taux de relève est de 2 points supérieur au taux constaté nationalement.

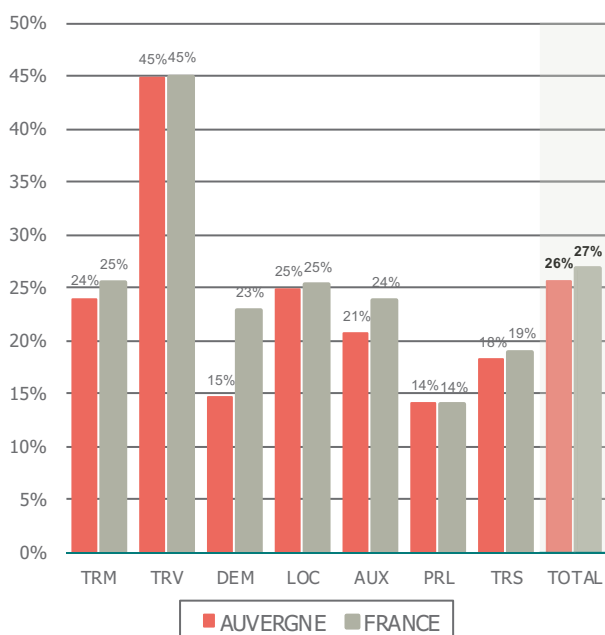
Pour autant, ce taux a continué de baisser en 2012 dans tous les secteurs de la branche conventionnelle (0.53 en 2012 contre 0.64 en 2011).

Cette baisse est particulièrement significative dans le transport sanitaire, qui l'année passée employé 2 salariés de moins de trente pour 1 salariés de plus de 50 ans, alors qu'en 2012, la situation est en deçà de 1 pour 1.

Ainsi, la branche compte deux fois moins de jeunes de moins de 30 ans que de salariés de plus de 50 ans.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison du taux de renouvellement de la région avec la moyenne nationale



Le taux de renouvellement reflète habituellement les départs potentiels dans les douze années à venir. Il se calcule comme le nombre d'actifs en emploi de plus de cinquante ans, sur le nombre total d'actifs en emploi (en pourcentage).

26 % des salariés de la branche ont plus de 50 ans, soit 2 points de plus qu'en 2011.

Là encore, tous les secteurs de la branche sont concernés par cette évolution, excepté les auxiliaires du transport et les prestataires logistiques, mais dans ces deux cas, cela ne porte que sur de faibles effectifs.

En Auvergne, le nombre de départs potentiels dans les douze prochaines années devrait atteindre 3200 salariés.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel



Mouvements de main d'œuvre



Mouvements de main d'œuvre

Nombre de recrutements en 2012

2 010

Évolution des recrutements (indice base 100 au 31.12.2007)



Les établissements de la branche conventionnelle en région Auvergne ont procédé à 2 010 recrutements en 2012, soit une régression de 9% (- 191 embauches) par rapport à 2011.

Cette observation s'inscrit dans les mêmes perspectives que celles enregistrées au niveau national (courbe rouge), où les recrutements ont également reculé de 5%.

Pour autant, les auxiliaires du transport, les prestataires logistiques et le transport routier de voyageurs progressent ; ce dernier enregistrant une hausse de ses recrutements de 29%.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Recrutements par activité

	Activités							
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Auvergne 2012	1 119	325	65	37	155	113	197	2 010
Evolution 2012 / 2011	-14%	29%	-37%	-43%	35%	31%	-30%	-9%
France 2012	54 455	17 907	2 202	3 812	11 283	12 582	9 500	111 742
Evolution 2012 / 2011	-13%	14,0%	-29%	-19%	-13%	41%	-8%	-5%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les recrutements dans la branche conventionnelle en région ont suivi la tendance nationale, où seuls les secteurs des prestataires logistiques et du transport de voyageurs (TRV) ont été créateurs d'emploi.

Dans le TRV, les transferts entrants de salariés liés au changement de prestataire consécutivement aux appels d'offres des autorités organisatrices de transport représentent 1% des recrutements de conducteurs effectués par les établissements de ce secteur en 2012 en région (donnée désormais identifier dans le questionnaire d'enquête Tableau de bord).

Répartition des embauches par famille professionnelle en 2012

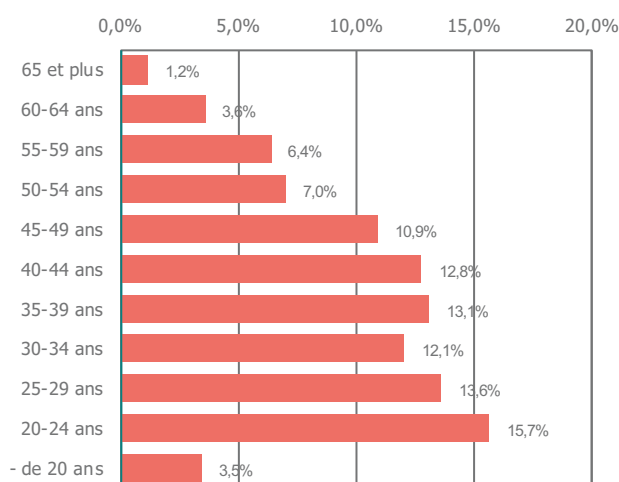
	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit.	Manut/Mag.	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
AUVERGNE	0%	2%	1%	4%	10%	80%	1%	2%	100%
FRANCE	1%	3%	1%	6%	15%	70%	2%	1%	100%

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

En Auvergne, 4 embauches sur 5 ont été effectuées pour des postes de conducteurs, soit 10 points de plus qu'au niveau national. Ces taux restent globalement similaires aux taux constatés les années passées.

Embauches par tranche d'âge, toutes familles confondues



Les embauches concernant les jeunes de moins de 25 ans sont restées constantes par rapport à l'année passée et représentent environ 20% de toutes les embauches.

A noter que l'embauche des plus de 55 ans a quasi doublée entre 2011 et 2012, passant de 6% à 11% du total des recrutements réalisés.

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Embauches par âge et famille professionnelle en 2012

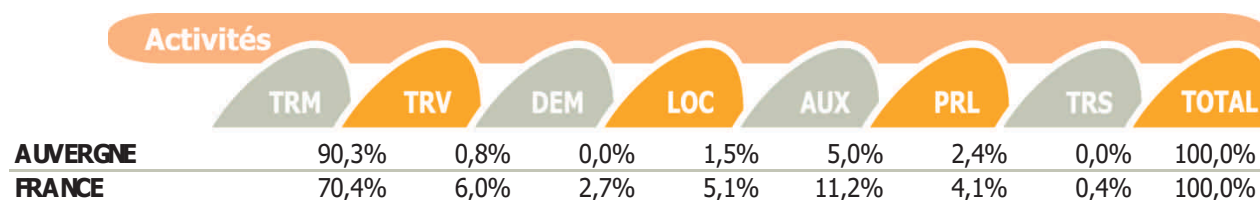
	- de 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +	Total
Direct.	0%	0%	4%	4%	8%	53%	18%	4%	4%	0%	6%	100%
Gestion	13%	16%	6%	14%	20%	12%	15%	2%	2%	0%	0%	100%
Vte/Ach.	1%	26%	7%	20%	10%	8%	18%	0%	0%	11%	0%	100%
Exploit.	3%	29%	18%	12%	10%	16%	10%	2%	1%	0%	0%	100%
Manut.	9%	25%	17%	9%	12%	14%	3%	7%	3%	0%	0%	100%
Conduite	2%	14%	13%	12%	13%	12%	12%	8%	7%	4%	1%	100%
Mainten.	43%	2%	15%	16%	18%	3%	2%	1%	0%	1%	0%	100%
Interpro.	2%	30%	17%	19%	0%	15%	15%	0%	0%	0%	0%	100%
Total	3%	16%	14%	12%	13%	13%	11%	7%	6%	4%	1%	100%

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

La hausse des recrutements a globalement profité aux seniors bien que les jeunes en aient également été bénéficiaires. Dans les familles professionnelles Maintenance, Manutention/magasinerie et Exploitation, plus de la moitié des recrutements ont bénéficié à des jeunes de moins de 30 ans, contre 29 % dans la famille Conduite. Dans cette dernière famille, presque un recrutement sur quatre s'est porté sur des personnes d'au moins 50 ans.

Embauches de conducteurs de moins de 26 ans par secteur d'activité

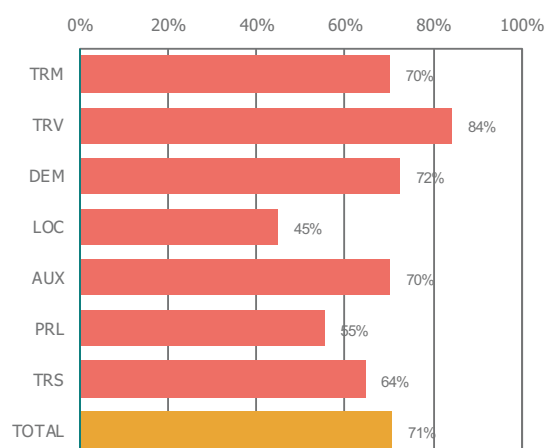


Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

En Auvergne, l'embauche de conducteurs de moins de 26 ans concerne essentiellement le secteur agrégé des transports de marchandises. Cette tendance est nettement supérieure à celle constatée au niveau national.

Embauches en CDI par secteur d'activité



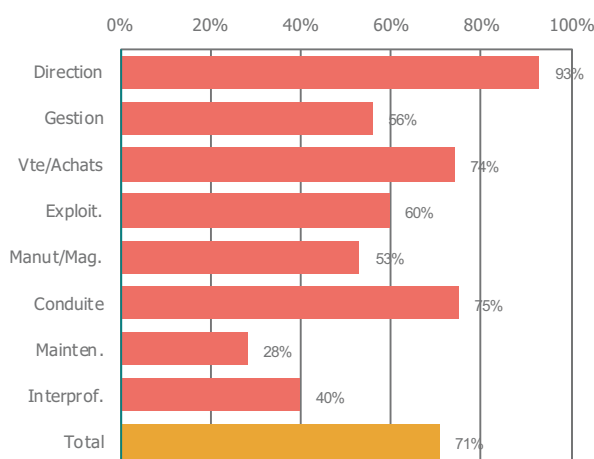
Plus de 3 embauches sur 5 se font en CDI. Ce taux reste stable par rapport à l'année 2011 (+10 points).

Seul le secteur de la location n'a pas recours majoritairement à ce type de contrat pour les embauches.

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Embauches en CDI par famille professionnelle



En 2012, le taux d'embauche en CDI, toutes familles professionnelles confondues, c'est maintenu au même niveau que l'année passée. Cependant, seuls les emplois dans les catégories Ventes/achats, manutention/magasinerie et conduite ont davantage bénéficié de Contrats à Durée Indéterminée.

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Transformation des CDD en CDI

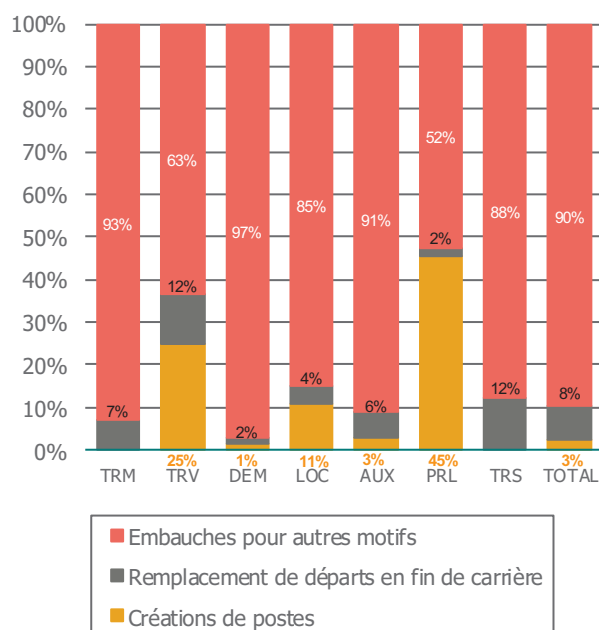
	Auvergne	France
CDD -> CDI	9%	5%
CDD -> CDD	11%	14%
Fin de contrat	80%	81%
Total	100%	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

En Auvergne, le taux de transformation des CDD en CDI est de 4 points supérieur à celui constaté au niveau national.

Cependant, 80% des CDD ne sont pas suivis d'un nouveau contrat dans l'établissement.

Répartition des types d'embauches en 2012



En 2012, les embauches ne s'étant pas accrues au niveau de l'ensemble de la branche conventionnelle en Auvergne, le nombre de recrutement pour création de postes a diminué de 18%.

Les secteurs du transport routier de marchandises et du transport sanitaire ont, quant à eux, procédé à aucun recrutement pour création de poste.

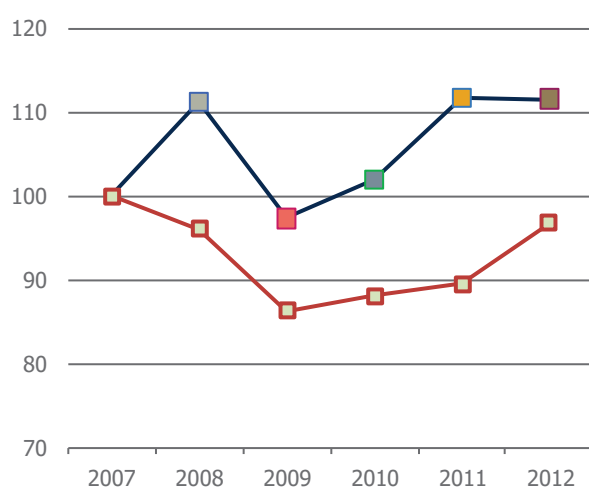
Par conséquent, les embauches réalisées ont essentiellement visé à remplacer les salariés qui quittaient leur établissement, soit à la suite de départs en fin de carrière (8 % des motifs de recrutement), soit pour d'autres types de départs (fin de CCD, démission, rupture conventionnelle, licenciement autre qu'économique...). Ces « autres départs » expliquent 90 % des embauches en 2012.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Nombre de départs en 2012

2 329

Évolution des départs (indice base 100 au 31.12.2007)



Les départs de salariés ainsi observés, rassemblent l'ensemble des mouvements de sortie des établissements de la branche conventionnelle (courbe bleue pour l'Auvergne et rouge pour la France).

Ils ne traduisent pas nécessairement des flux quittant la branche, car des salariés sortant d'établissements de la branche peuvent être recrutés par d'autres établissements, également de la branche.

En Auvergne, ces départs, tous motifs confondus, se sont stabilisés en 2012, alors qu'ils ont progressé de 9% en France.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Départs par activité

	Activités							
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Auvergne 2012	1 259	594	49	30	128	84	186	2 329
Evolution 2012 / 2011	-4%	66%	-55%	-30%	-9%	28%	-36%	0%
France 2012	61 579	17 036	2 224	4 192	11 155	9 521	8 960	114 668
Evolution 2012 / 2011	12%	11%	-24%	12%	-15%	64%	1%	9%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Dans le déménagement, le recul du nombre de départs (-55 %) a permis de compenser la diminution du volume de recrutements et ainsi éviter la destruction d'emploi.

Dans le secteur du Transport Routier de Voyageurs, le nombre de départ s'est accru très nettement (+66%), mais qui, compensé par la progression des recrutements (+29%), a permis de créer des emplois.

Pour tous les autres secteurs, un mécanisme de relative compensation entre les départs et les embauches a permis de maintenir le nombre d'emplois de la branche conventionnelle en Auvergne.

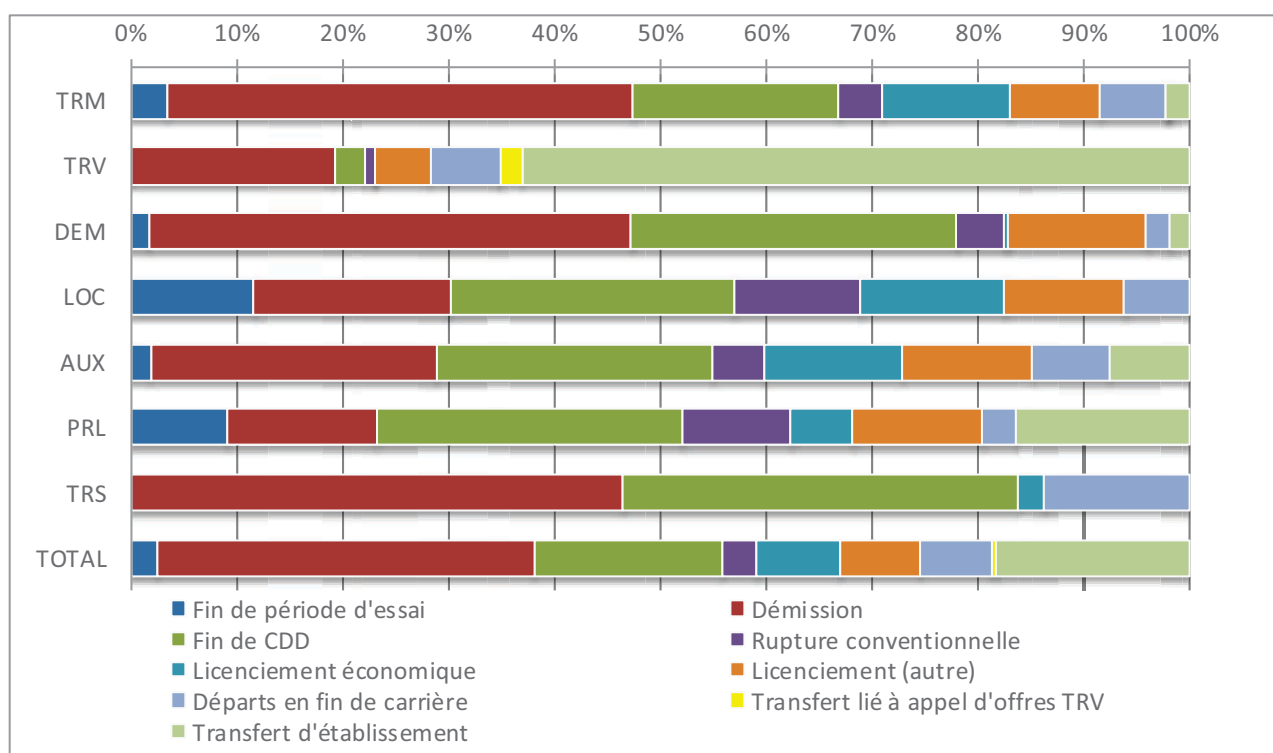
Répartition des départs par famille professionnelle

	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit.	Manut/Mag.	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
Auvergne 2012	1,8%	1,9%	0,6%	4,0%	6,3%	81,4%	2,1%	1,9%	100%
France 2012	1,4%	3,5%	1,4%	6,5%	12,2%	71,2%	2%	1,8%	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

En Auvergne, 4 départs sur 5 sont enregistrés dans la famille conduite. Ce taux est supérieur de 10 points à celui constaté au niveau national.

Répartition des départs par motif et secteur en 2012

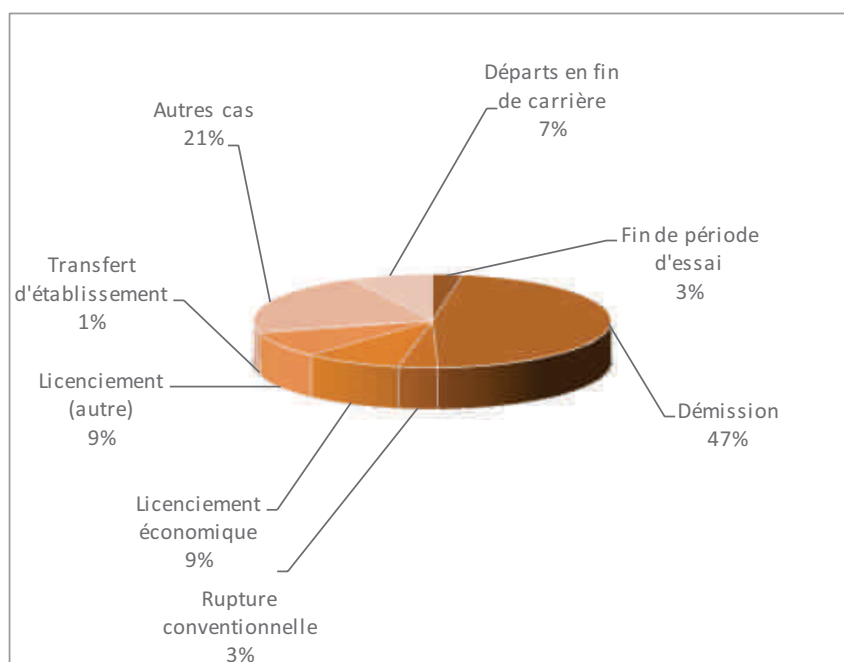


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le principal motif de départ des établissements de la branche en 2012 est la démission (35%). Pour autant, dans un contexte où le marché de travail apparaissait comme peu favorable à la mobilité des salariés, les démissions ont fléchi de 6%.

Le second motif de départ concerne le transfert d'établissement, qui en 2012, représente 18% des mouvements sortants en Auvergne (+5% par rapport à 2011) contre 7% au niveau national. Il peut s'agir de salariés qui connaissent une mobilité vers un autre établissement de l'entreprise ou du groupe, mais aussi de salariés, qui sans être mobiles, sont rattachés à une autre entité du groupe.

Motifs des départs des Conducteurs en CDI

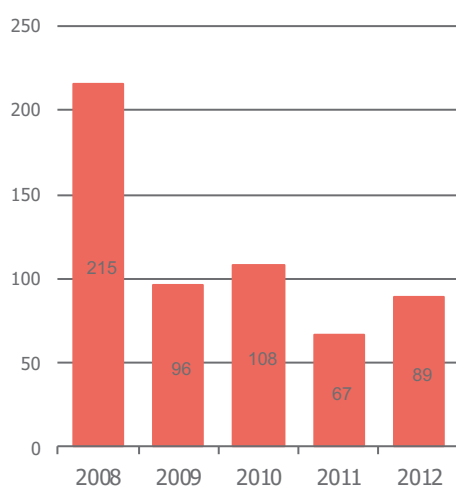


Les démissions restent le motif de départ le plus fréquent des conducteurs en CDI, avec 47% contre 49% en 2011.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution des départs en fin de carrière par secteur d'activité

Marchandises



Les départs en fin de carrière sont constitués de la somme des départs en retraite et des congés de fin d'activité.

En Auvergne, malgré la mise en application de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, ainsi que les nouvelles dispositions relatives au Congé de fin d'activité, le nombre de départs en fin de carrière augmente en 2012.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

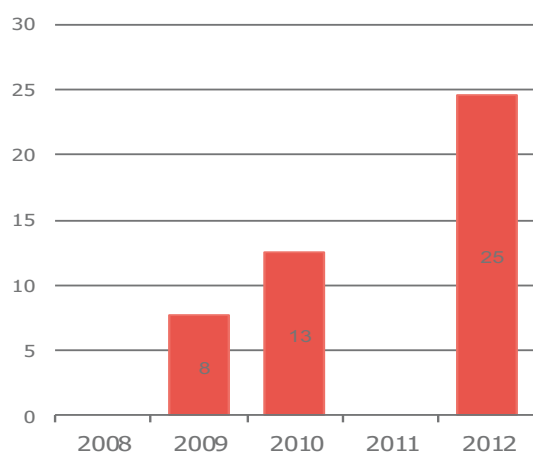
Transports de voyageurs



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

A l'inverse de ce qui est constaté au niveau national, le nombre de départs en fin de carrière est en progression sur l'année 2012 en Auvergne dans le transport routier de voyageurs.

Transport sanitaire

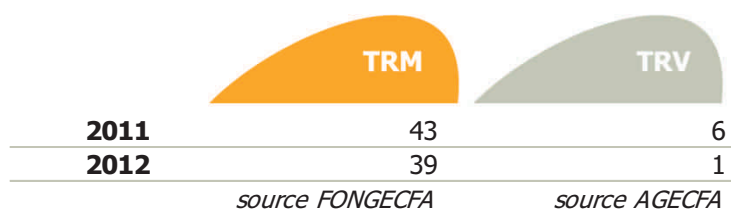


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

En Auvergne, après une année 2011 sans avoir enregistré de départ pour fin de carrière, l'année 2012 a vu apparaître un nombre de dossiers proportionnellement conséquent et qui représente presque 10% du volume national.

En effet, en France en 2012, le nombre de départ pour fin de carrière dans le secteur du transport sanitaire est en hausse de 20% pour s'établir à 300 unités.

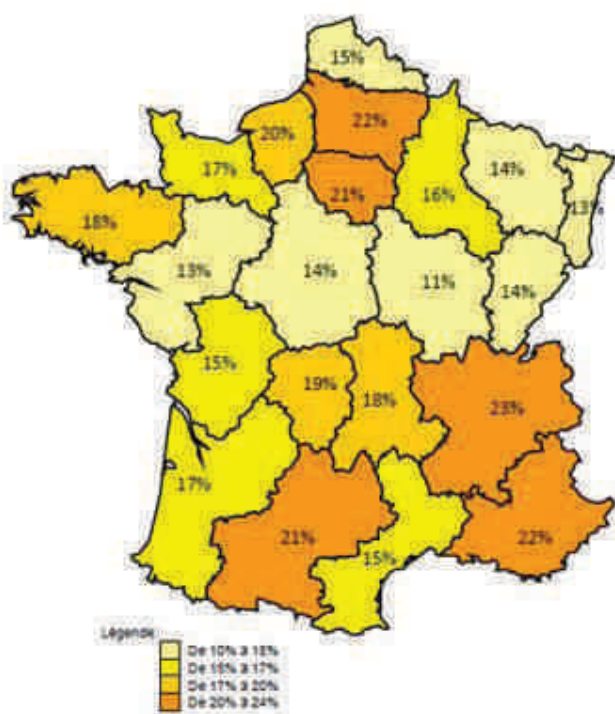
Nombre de dossiers CFA transférés en paiement



Le Congé de Fin d'Activité (CFA) est un dispositif de cessation d'activité qui permet le départ anticipé avant l'âge légal de la retraite des conducteurs routiers, sous certaines conditions d'âge et d'ancienneté, en contrepartie de l'embauche de jeunes en remplacement.

Entre 2011 et 2012, le nombre de nouveaux bénéficiaires du Congé de Fin d'Activité a baissé de 38 % pour les Marchandises et de 17 % pour les Voyageurs en France. Bien qu'en Auvergne le nombre de dossiers traités soit réduit, surtout pour le transport routier de voyageurs, la tendance à la baisse est assez similaire à celle constatée nationalement. Cette observation peut notamment s'expliquer par la signature de l'accord du 30 mai 2011 entre les partenaires sociaux et l'Etat, reportant l'âge de départ en CFA de 55 à 57 ans, à partir du 1er juillet 2011.

Taux de rotation des effectifs par région



Le taux de rotation des effectifs de la Région Auvergne est en légère diminution pour l'année 2012, s'établissant à 18% contre 18.6% l'année passée.

$$\text{Taux de rotation} = \frac{\text{recrutements} + \text{départs}}{2 \times \text{effectif début}}$$

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Taux de rotation par secteur agrégé

	Activités							TOTAL
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
AUVERGNE	16%	27%	24%	16%	12%	30%	15%	18%
FRANCE	17%	20%	18%	17%	11%	29%	18%	17%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation constaté en Auvergne est d'un point supérieur au taux constaté au niveau national. Les mouvements de main d'œuvre entrants et sortants sont les plus forts dans les secteurs du transport de voyageurs et dans les activités du déménagement.

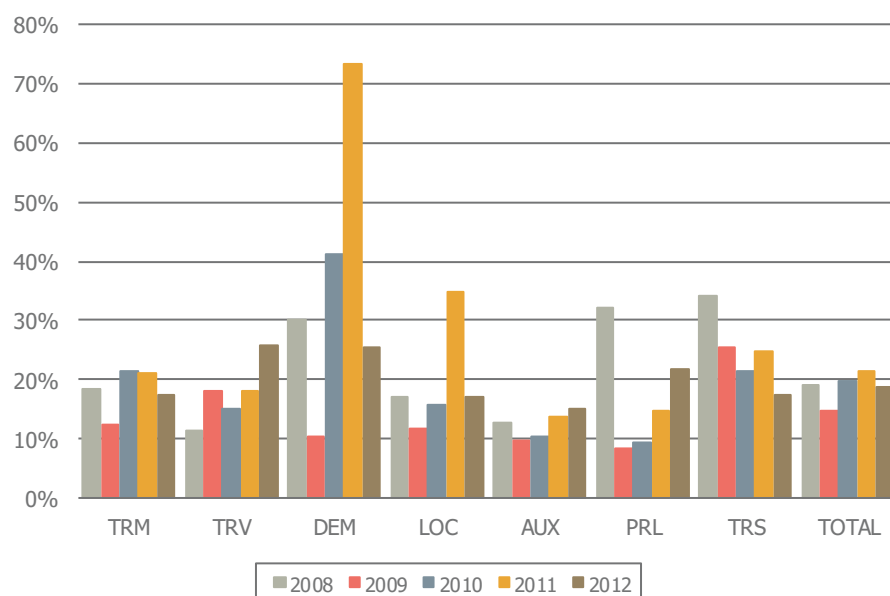
Taux de rotation par famille professionnelle

	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit.	Manut/Mag.	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
AUVERGNE	7%	11%	17%	11%	27%	19%	16%	9%	18%
FRANCE	6%	12%	18%	13%	26%	18%	14%	12%	17%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Par ailleurs, le taux de rotation s'avère plus important en Auvergne dans les familles « Interprofessionnelle » et « maintenance ».

Évolution du taux de rotation dans la conduite par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation dans la conduite, calculé comme la somme des recrutements et des départs divisée par deux fois les effectifs en emploi en début de période, a diminué de 2 points en 2012. Les mouvements de main d'œuvre entrants et sortants de conducteurs sont les plus faibles chez les auxiliaires de transport, avec un taux de rotation de 15 % en région, secteur qui connaît également le taux le plus faible au niveau national avec 12%.



5

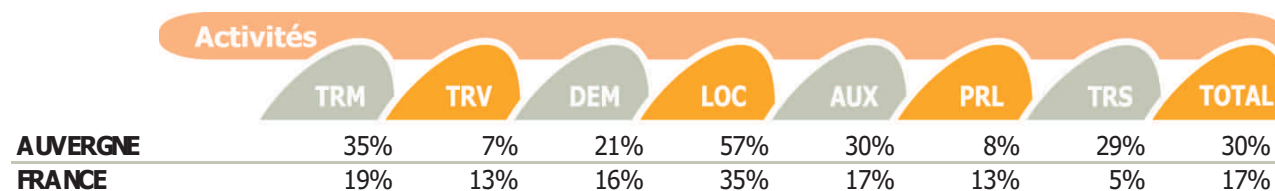


Intérim



● Intérim

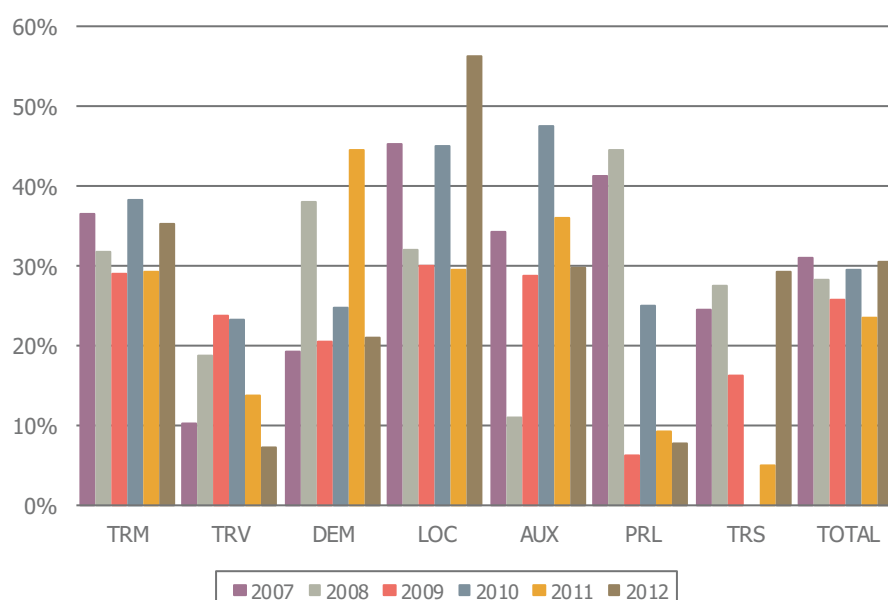
Pourcentage d'établissements ayant eu recours à l'intérim pour des postes de conduite par secteur au cours de l'année 2012



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

30% des établissements déclarent recourir à l'intérim pour des postes de conduite. Cette proportion atteint presque les 60% dans le secteur de la location. En revanche, l'utilisation de l'intérim est réduite dans les secteurs du transport de voyageurs et des prestataires logistiques. Le taux de recours au travail temporaire en Auvergne est presque 2 fois supérieur à celui mesuré au niveau national.

Évolution sur 5 ans du pourcentage d'établissement déclarant avoir eu recours à l'intérim pour des postes de conduite par secteur d'activité



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Sur 5 ans, le nombre d'intérimaires dans la famille conduite reste globalement stable en Auvergne. Pour autant, le recours à l'intérim progresse sur les postes de conducteurs dans le secteur de la location, dans le transport de marchandises et dans le transport sanitaire.

Évolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalents temps plein)

Naf rev. 2		2011	2012	Evolution
4941A		130	110	-15%
4941B		55	64	16%
5320Z		0	2	0%
8010Z		0	0	0%
	TRM	184	175	-5%
4939A		5	2	-62%
4939B		1	1	0%
	TRV	5	3	-41%
4942Z	DEM	25	29	16%
4941C		14	16	17%
7712Z		3	0	-100%
	LOC	17	16	-6%
5229A		39	42	8%
5229B		19	22	17%
	AUX	58	64	11%
5210B	PRL	7	5	-29%
8690A	TRS	4	4	0%
	TOTAL	301	297	-1%

Le nombre d'intérimaires en équivalents temps plein se rétracte de 1% en Auvergne et de 8 % au niveau national en 2012.

La consommation d'intérim diminue dans tous les secteurs d'activité de la branche, exception faite du secteur du déménagement et des auxiliaires du transport, mais cette situation porte sur de faibles effectifs.

DARES, exploitation des relevés mensuels de contrats des entreprises de travail temporaire

ND : non disponible (secret statistique).

Données ajustées au champ conventionnel



6

Marché du travail



● Marché du travail

Évolution des offres d'emploi par secteur (ensemble des codes ROME)

Naf rév.2	2010	2011	2012
4939A Transports routiers réguliers de voyageurs	62	103	69
4939B Autres transports routiers de voyageurs	65	67	61
4941A Transports routiers de fret interurbains	298	454	259
4941B Transports routiers de fret de proximité	259	299	291
4941C Location de camions avec chauffeur	12	17	8
4942Z Services de déménagement	23	72	49
5210B Entreposage et stockage non frigorifique	7	17	16
5229A Messagerie, fret express	43	24	16
5229B Affrètement et organisation des transports	19	45	43
5320Z Autres activités de poste et de courrier	8	27	1
7712Z Location et location-bail de camions	11	9	7
8010Z Activités de sécurité privée, partie transports de fonds	28	33	31
8690A Ambulances	102	83	76
TOTAL BRANCHE CCNTR	936	1 250	927

PART DE LA BRANCHE (CCNTR) PAR RAPPORT AU MARCHÉ DU TRAVAIL 1,70%

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

En 2012, les offres d'emploi déposées par les entreprises de la branche au sens de la Convention Collective Nationale des Transports Routiers et activités auxiliaires du transport (CCNTR) se sont contractées de 26% en Auvergne, taux supérieur à celui observé nationalement (-19%). Tous les secteurs d'activité de la branche sont concernés.

Évolution du taux de satisfaction des offres d'emploi (3 dernières années)

Naf rév.2	2010	2011	2012
4939A Transports routiers réguliers de voyageurs	82%	80%	77%
4939B Autres transports routiers de voyageurs	86%	92%	89%
4941A Transports routiers de fret interurbains	95%	87%	85%
4941B Transports routiers de fret de proximité	89%	90%	86%
4941C Location de camions avec chauffeur	92%	59%	80%
4942Z Services de déménagement	75%	86%	75%
5210B Entreposage et stockage non frigorifique	100%	100%	100%
5229A Messagerie, fret express	89%	64%	83%
5229B Affrètement et organisation des transports	68%	91%	80%
5320Z Autres activités de poste et de courrier	100%	63%	50%
7712Z Location et location-bail de camions	91%	91%	67%
8010Z Activités de sécurité privée, partie transports de fonds	87%	83%	84%
8690A Ambulances	89%	82%	79%
TOTAL BRANCHE CCNTR	90%	86%	83%

TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL AUVERGNE 86,38%

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Le taux de satisfaction des offres d'emploi se calcule comme le nombre d'offres d'emploi satisfaites au cours d'une année sur le nombre d'offres d'emploi sorties (satisfaites ou annulées) au cours de la même année (x 100). Il est généralement considéré comme traduisant les éventuelles difficultés que rencontrent les entreprises à satisfaire leurs besoins de main d'œuvre : une augmentation de ce taux est interprétée comme une diminution des difficultés de recrutement. Néanmoins, le taux de satisfaction mesuré diminue mécaniquement dans un contexte de retournement conjoncturel, lorsque les entreprises sont amenées à annuler ou reporter leur projet de recrutement, et donc à retirer leur offre d'emploi. C'est vraisemblablement ce qui explique la diminution globale observée du taux de satisfaction des offres en 2012 (-3 points) en Auvergne, tendance qui était déjà apparue l'année passée.

Répartition des offres par emploi (code ROME) en 2012
(tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

ROME V-3	Libellé	Nombre d'offres déposées	Taux de satisfaction des offres	Taux d'évolution 2012/2011 des offres déposées
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	51	91%	46%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	577	96%	-9%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	90	81%	6%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	333	91%	-10%
N1102	Déménagement	75	79%	-24%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	946	90%	-34%
N1105	Manutention manuelle de charges	1 311	95%	43%
N1201	Affrètement transport	4	75%	33%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	2	67%	-60%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	23	54%	-12%
N1302	Direction de site logistique	10	78%	-23%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	93	78%	8%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	787	82%	-29%
N4102	Conduite de transport de particuliers	52	75%	-15%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	170	84%	-34%
N4104	Courses et livraisons express	180	91%	2%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	432	86%	-19%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	5	100%	-62%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	1	100%	
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de m	34	83%	-11%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	5	67%	67%
TOTAL BRANCHE CCNTR AUVERGNE		5 181	89%	-12%
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL AUVERGNE		54 442	86%	ND

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)

Les offres d'emploi pour les métiers spécifiques du transport routier et de la logistique, appréhendées par une sélection de code ROME, représentent, en 2012 en Auvergne, près de 10 % des offres d'emploi déposées par les entreprises de l'ensemble de l'économie régionale (tous secteurs d'activité confondus).

Leur nombre a globalement baissé de 12% en 2012, excepté dans certains métiers, notamment l'accompagnement de voyages, la manutention manuelle de charges et l'affrètement transport.

Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat en 2012 (tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

ROME V-3	Libellé	Part des offres en CDI	Part des offres < 1 mois	Part des offres à temps complet	Part des offres < 20 H hebdo.
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	4%	4%	53%	22%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	5%	24%	78%	0%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	40%	6%	93%	1%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	10%	15%	97%	1%
N1102	Déménagement	12%	31%	81%	15%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	16%	33%	71%	24%
N1105	Manutention manuelle de charges	2%	30%	82%	11%
N1201	Affrètement transport	100%	0%	100%	0%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	50%	50%	100%	0%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	35%	4%	100%	0%
N1302	Direction de site logistique	70%	0%	100%	0%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	32%	4%	98%	0%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	24%	21%	98%	1%
N4102	Conduite de transport de particuliers	31%	4%	65%	15%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	43%	3%	38%	22%
N4104	Courses et livraisons express	35%	1%	66%	11%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	22%	7%	81%	5%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	100%	0%	100%	0%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	100%	0%	100%	0%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de m:	59%	0%	94%	0%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	100%	0%	100%	0%
TOTAL BRANCHE CCNTR AUVERGNE		15%	22%	81%	9%
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL AUVERGNE		24%	13%	72%	9%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)

Près des $\frac{3}{4}$ des postes proposés en Auvergne dans le secteur des transports et de la logistique sont des postes à temps complet.

La totalité des postes de direction sont à temps complet et plus de 90% pour les postes de conducteurs dans le transport de marchandises et dans le transport sanitaire.

A contrario, 62% des postes de conduite de transport en commun sur route proposent des temps partiels. Ceci est la résultante des Contrats en Période Scolaire (CPS).

En revanche, la part des offres d'emploi inférieures à 20 heures hebdomadaires est en nette diminution en 2012, passant de 13% à 9%.

Par ailleurs, la part des offres proposées en CDI est de 15%, enregistrant une baisse de 1 point par rapport à 2011.

Évolution des demandes d'emploi enregistrées par code ROME

(demandeurs de catégories A: personnes tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)

ROME V-3	Libellé	2011	2012	Taux d'évolution 2012/2011
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	92	108	17%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	1 386	1 331	-4%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	265	284	7%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	575	641	11%
N1102	Déménagement	71	62	-13%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	1 725	1 940	12%
N1105	Manutention manuelle de charges	1 448	1 534	6%
N1201	Affrètement transport	17	23	35%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	21	17	-19%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	69	75	9%
N1302	Direction de site logistique	13	13	0%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	170	176	4%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	1 519	1 484	-2%
N4102	Conduite de transport de particuliers	98	134	37%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	276	277	0%
N4104	Courses et livraisons express	52	52	0%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	1 439	1 417	-2%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	26	25	-4%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	5	1	-80%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de m:	42	54	29%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	7	3	-57%
TOTAL AUVERGNE		9 316	9 651	4%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Parallèlement, les demandes d'emploi enregistrées en Auvergne en 2012 (flux de nouvelles inscriptions au fichier des demandeurs d'emploi de Pôle emploi) se sont accrues de 4 % pour l'ensemble des métiers spécifiques au transport et à la logistique.

Évolution des demandes en stock

ROME V-3	Libellé	Demandes en stock au 31.12.2011	Demandes en stock au 31.12.2012	Taux d'évolution 2012/2011
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	89	94	6%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	1 617	1 689	4%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	192	196	2%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	620	706	14%
N1102	Déménagement	47	48	2%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	1 726	1 918	11%
N1105	Manutention manuelle de charges	1 188	1 298	9%
N1201	Affrètement transport	14	16	14%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	15	13	-13%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	46	61	33%
N1302	Direction de site logistique	20	15	-25%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	171	201	18%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	1 234	1 279	4%
N4102	Conduite de transport de particuliers	90	112	24%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	295	334	13%
N4104	Courses et livraisons express	34	48	41%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	1 258	1 354	8%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	20	22	10%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	1	1	0%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de m:	35	48	37%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	4	4	0%
TOTAL AUVERGNE		8 716	9 457	9%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Les demandes en stock sur les métiers spécifiques au transport et à la logistique ont augmenté de 9% en 2012, soit plus rapidement que les flux de nouveaux demandeurs d'emploi. Ainsi, le volume des sorties de demandeurs d'emploi est resté en-deçà de celui des nouveaux demandeurs d'emploi. La quasi-totalité des métiers du transport routier et de la logistique sont concernés par la hausse des demandes d'emploi en stock.

Répartition des demandes d'emploi selon l'âge et le sexe en 2012

ROME V-3	Libellé	Pour les demande d'emploi enregistrées			Pour les demandes en stock		
		Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des + de 50 ans	Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des + de 50 ans
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	59%	19%	11%	52%	11%	23%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	56%	28%	13%	65%	13%	26%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	31%	17%	5%	33%	16%	13%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	5%	18%	9%	5%	12%	17%
N1102	Déménagement	0%	39%	3%	0%	17%	10%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	14%	27%	11%	15%	14%	21%
N1105	Manutention manuelle de charges	7%	37%	8%	8%	22%	15%
N1201	Affrètement transport	39%	17%	0%	44%	13%	6%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	53%	18%	0%	46%	8%	8%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	33%	16%	20%	30%	13%	28%
N1302	Direction de site logistique	15%	8%	15%	33%	0%	40%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	27%	19%	14%	24%	13%	25%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	4%	13%	17%	4%	7%	23%
N4102	Conduite de transport de particuliers	23%	5%	29%	24%	1%	40%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	23%	5%	30%	21%	2%	43%
N4104	Courses et livraisons express	10%	42%	12%	17%	29%	25%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	9%	20%	16%	9%	11%	26%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	20%	16%	52%	14%	14%	50%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	0%	0%	0%	0%	0%	0%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de m:	46%	22%	11%	40%	15%	23%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	67%	0%	0%	75%	0%	0%
TOTAL AUVERGNE		18%	23%	13%	21%	13%	23%
Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)							
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL AUVERGNE		51%	30%	12%	53%	18%	22%

18% des demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers du transport routier et de la logistique sont des femmes. Elles sont surreprésentées dans les listes de demandeurs d'emploi en recherche d'un métier relatif à l'intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes (67%).

A l'opposé, les métiers du déménagement et de direction d'exploitation des transports routiers de personnes sont exclusivement recherchés par des hommes.

La proportion de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, hommes ou femmes, est sensiblement la même parmi ceux recherchant un emploi dans le transport routier que parmi ceux recherchant un autre type d'emploi.

Plus de la moitié des demandeurs d'emploi recherchant un poste de direction et 30% des demandeurs d'emploi recherchant en conduite de transport de voyageurs ont plus de 50 ans.

Les moins de 25 ans représentent 23 % des demandes enregistrées en transport routier et logistique (et 30% de l'ensemble des demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi, tous codes ROME confondus).

42 % des demandeurs d'emploi qui se sont inscrits en 2012 ont recherché un poste en lien avec les courses et livraisons express et 39% dans le secteur du déménagement.

Évolution du taux de tension par emploi (tous secteurs confondus)

ROME V-3	Libellé	2011	2012
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	38%	47%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	46%	43%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	32%	32%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	64%	52%
N1102	Déménagement	139%	121%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	83%	49%
N1105	Manutention manuelle de charges	63%	85%
N1201	Affrètement transport	18%	17%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	24%	12%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	38%	31%
N1302	Direction de site logistique	100%	77%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	51%	53%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	73%	53%
N4102	Conduite de transport de particuliers	62%	39%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	93%	61%
N4104	Courses et livraisons express	338%	346%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	37%	30%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	50%	20%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	0%	100%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de m	90%	63%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	43%	167%
TOTAL AUVERGNE		63%	54%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail /
STMT-Demandes et STMT-Offres (PERSEE/COSI)

L'augmentation des demandes d'emploi enregistrées, conjuguées à la baisse des offres d'emploi, conduit mécaniquement à la diminution du taux de tension des métiers du transport routier et de la logistique, calculé comme le nombre d'offres d'emploi déposées pour une demande d'emploi enregistrée.

Cette baisse, de 9 points en 2012 en Auvergne (10 points au niveau national), concerne quasiment tous les métiers à l'exception des emplois suivants :

- ✓ Intervention technique d'exploitation logistique (+2%),
- ✓ Manutention manuelle de charges (+13%),
- ✓ Courses et livraisons express (+21%),
- ✓ Direction d'exploitation des transports routiers de personnes (+100%),
- ✓ Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes (+124%).

Ces deux derniers emplois sont ainsi considérés comme critiques, car ils dépassent le seuil de 0,75, taux de tension traduisant des difficultés de recrutement.



7

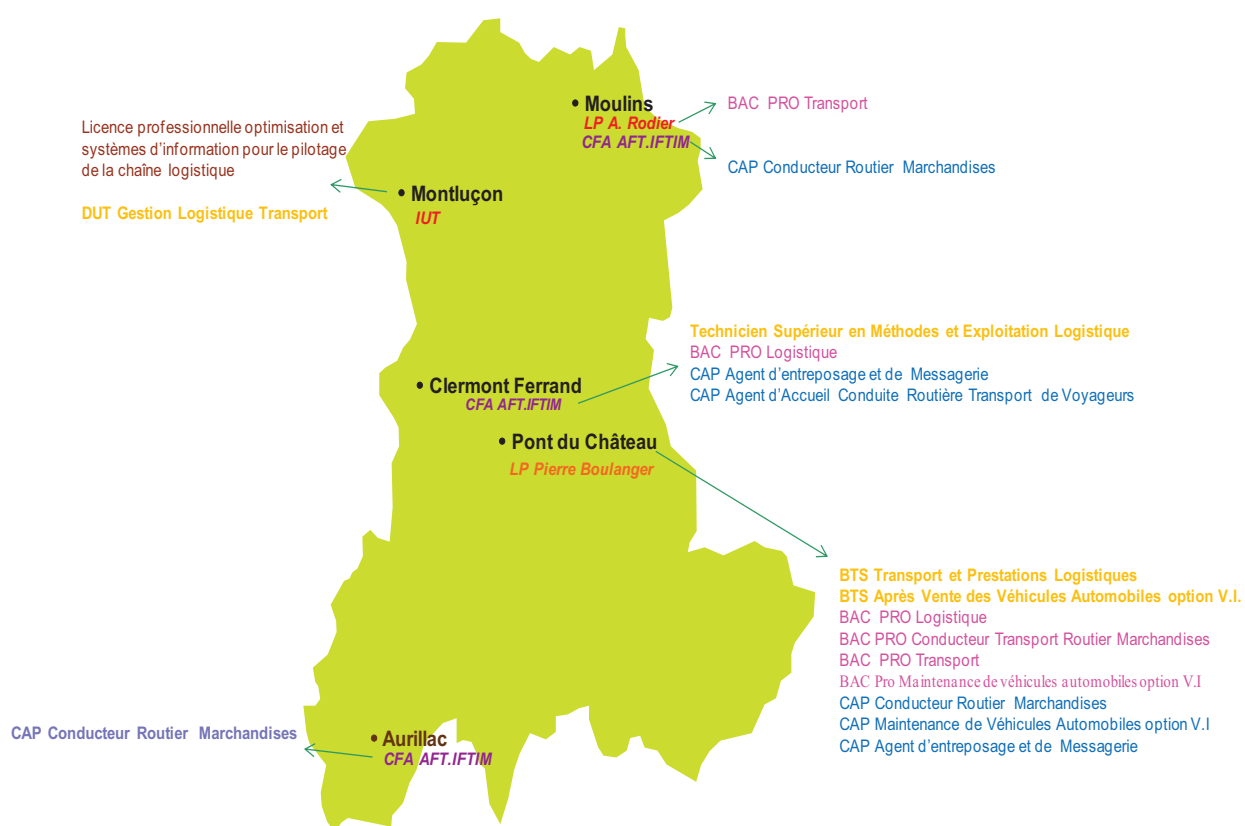


Formation



Formation

Carte des formations sous statut scolaire et en apprentissage en région Auvergne



Résultats aux examens « Transport-Logistique » de l'Education Nationale sur la période 2008 – 2013 en région Auvergne

Résultats aux examens Transport-Logistique sur la période 2008-2013

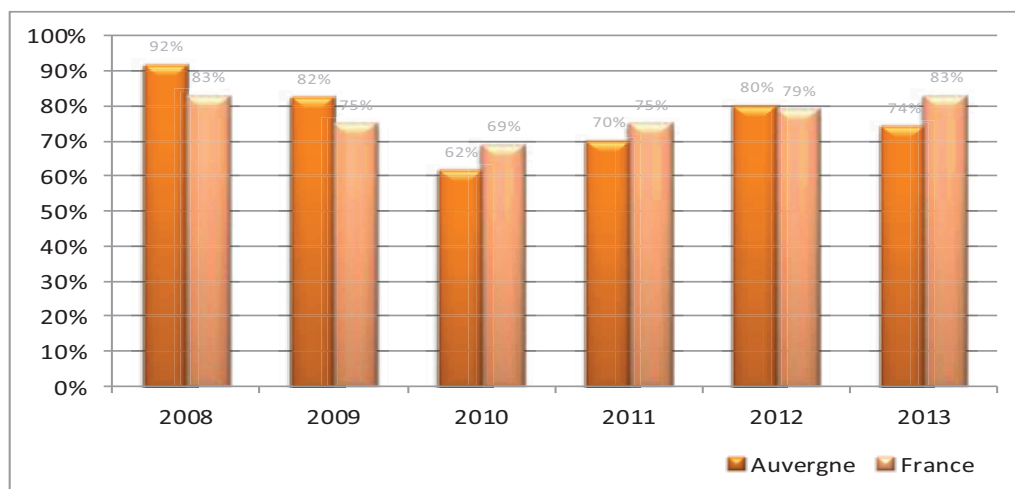
	Année	AUVERGNE			NATIONAL		
		Présentés	Reçus	Taux Réussite	Présentés	Reçus	Taux Réussite
BTS Transport et Prestations Logistiques	2013	27	20	74%	838	697	83%
BTS Transport et Prestations Logistiques	2012	25	20	80%	777	612	79%
BTS Transport	2011	20	14	70%	771	578	75%
BTS Transport	2010	26	16	62%	770	528	69%
BTS Transport	2009	17	14	82%	719	541	75%
BTS Transport	2008	24	22	92%	687	567	83%
BAC PRO Transport (3 ans)	2013	23	22	96%	905	711	79%
BAC PRO Transport (3 ans)	2012	33	31	94%	875	700	80%
BAC PRO Exploitation (3 ans)	2011	21	20	95%	221	192	87%
BAC PRO Exploitation (2 ans)	2011	21	19	90%	723	633	88%
BAC PRO Exploitation (3 ans)	2010	14	12	86%	728	658	90%
BAC PRO Exploitation (2 ans)	2010	14	14	100%	728	658	90%
BAC PRO Exploitation (3 ans)	2009	19	18	95%	31	30	97%
BAC PRO Exploitation (2 ans)	2009	12	10	83%	682	615	90%
BAC PRO Exploitation (2 ans)	2008	22	20	91%	697	575	82%
BAC PRO Logistique (3 ans)	2013	12	10	83%	1858	1490	80%
BAC PRO Logistique (3 ans)	2012	25	21	84%	2020	1678	83%
BAC PRO Logistique (2 ans)	2011	15	12	80%	1189	1005	85%
BAC PRO Logistique (2 ans)	2010	15	12	80%	1238	1005	81%
BAC PRO Logistique (2 ans)	2009	8	8	100%	1207	973	81%
BEP Logistique et Commercialisation	2010	19	17	89%	1293	1084	84%
BEP Logistique et Commercialisation	2009	21	18	86%	1920	1604	84%
BEP Logistique et Commercialisation	2008						
CAP Conducteur Routier "Marchandises"	2013	20	20	100%	268	254	95%
CAP Conducteur Routier "Marchandises"	2012	19	19	100%	261	247	95%
CAP Conducteur Routier "Marchandises"	2011	19	19	100%	482	341	95%
CAP Conducteur Routier "Marchandises"	2010	11	11	100%	393	295	75%
BAC PRO Conduite	2013	17	17	100%	989	857	87%
BAC PRO Conduite	2012	0	0	-	0	0	-
BEP Conduite et Services	2011	23	21	91%	1301	864	66%
BEP Conduite et Services	2010	41	32	78%	1455	964	66%
BEP Conduite et Services	2009	46	40	87%	1709	1114	65%
BEP Conduite et Services	2008	47	30	64%	1767	1074	61%

Rappel :

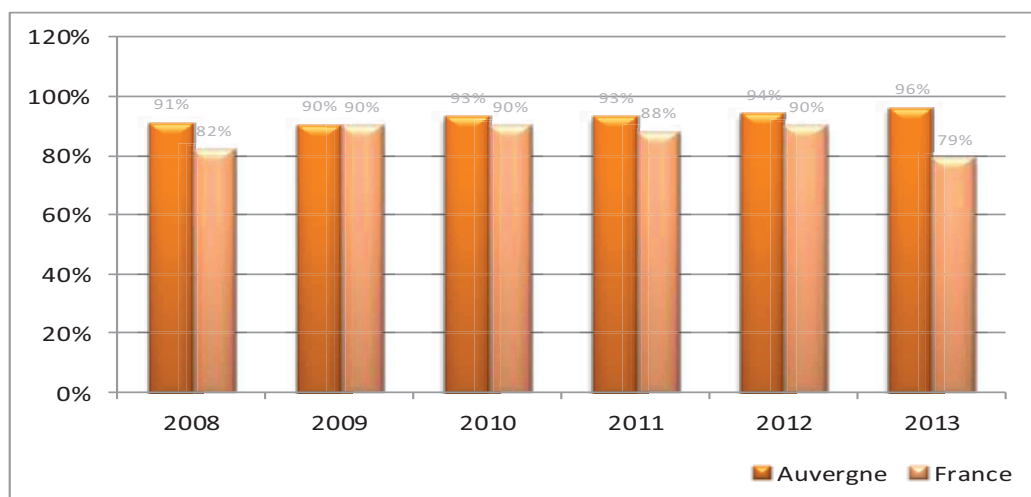
2011 a marqué la fin du BEP Conduite et Services en 2 ans, qui a été remplacé par deux sections distinctes, la CAP Conducteur routier, dont les premiers élèves sont sortis diplômés au mois de juin 2011, et le **BAC PRO Conduite en 3 ans**, dont les premiers bacheliers sortiront au **mois de juin 2013**.

Pour les sections à connotation tertiaire, le BAC PRO Exploitation des transports (2 ans) a laissé sa place au BAC PRO Transport (3 ans) et la logistique a vu son BAC PRO 2 ans se transformer en BAC PRO 3 ans. Ces deux sections réformées ont vu leurs premiers diplômés sortir au mois de juin 2012.

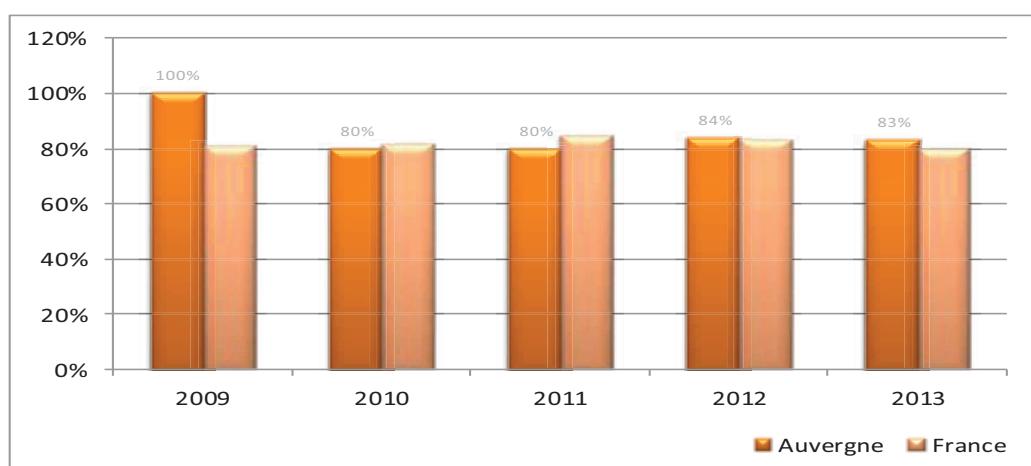
Pourcentages de réussite au BTS Transport et Prestations Logistiques



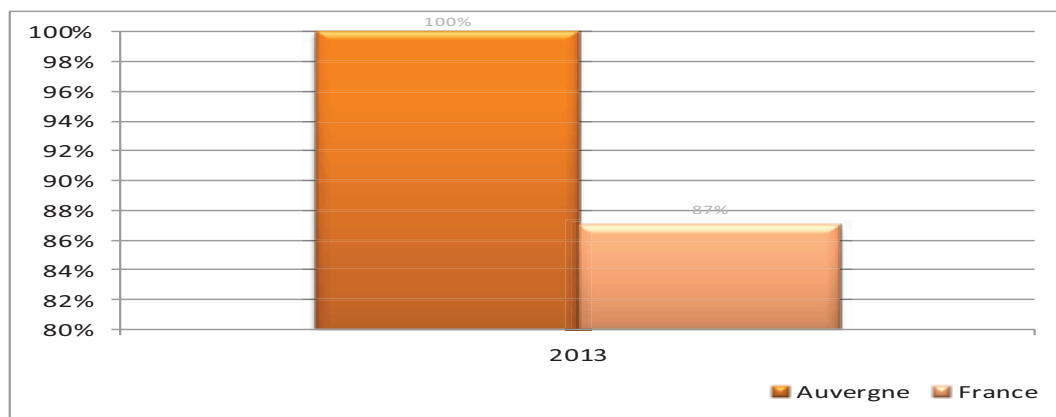
Pourcentages de réussite au Bac Professionnel Transport



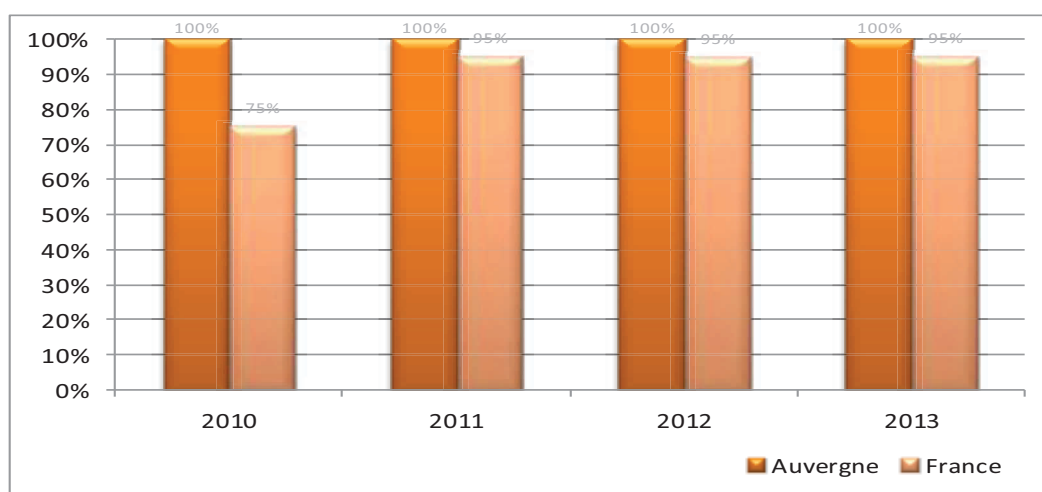
Pourcentages de réussite au Bac Professionnel Logistique



Pourcentages de réussite au Bac Professionnel Conduite en Transport routier de marchandises



Pourcentages de réussite au CAP Conducteur routier de marchandises

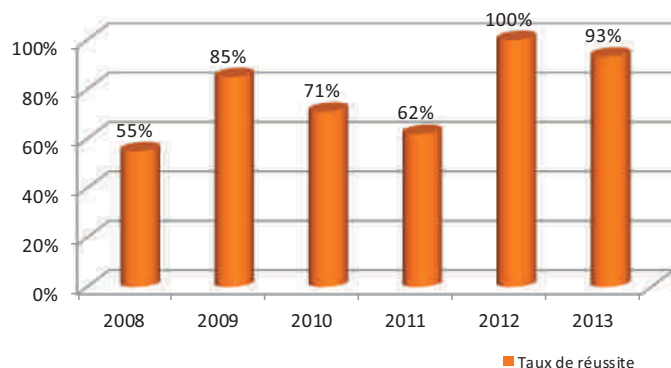


2013 est une bonne année en terme de réussite aux examens. En effet, plus de 80% d'obtention du diplôme préparé, à l'exception du BTS Transport et Prestations Logistiques, où les résultats marquent le pas par rapport à 2012. Le taux de réussite (74%) est de 9 points inférieur au taux national constaté.

Résultats aux examens « Transport-Logistique » pour les diplômes de l'enseignement supérieur, proposés par l'IUT d'Allier sur la période 2008 – 2013

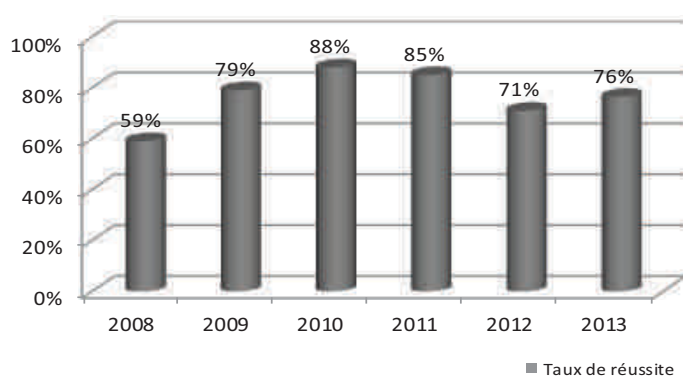
Résultats des formations "Transport-Logistique" de l'enseignement supérieur dispensées à l'IUT d'Allier sur la période 2008-2013				
Formations	Année	AUVERGNE		
		Présentés	Reçus	Taux Réussite
DUT gestion Logistique et Transport	2013	30	28	93%
	2012	30	30	100%
	2011	55	34	62%
	2010	38	27	71%
	2009	27	23	85%
	2008	53	29	55%
licence professionnelle Licence professionnelle LOGIN – Optimisation et système d'information pour le pilotage de la chaîne logistique	2013	17	13	76%
	2012	17	12	71%
	2011	13	11	85%
	2010	17	15	88%
	2009	24	19	79%
	2008	22	13	59%

Taux de réussite DUT Gestion Logistique et Transport



Le taux de réussite aux examens du DUT Gestion Logistique et Transports est en légère baisse depuis 2013, mais reste à niveau très satisfaisant.

Taux de réussite Licence Professionnelle LOGIN

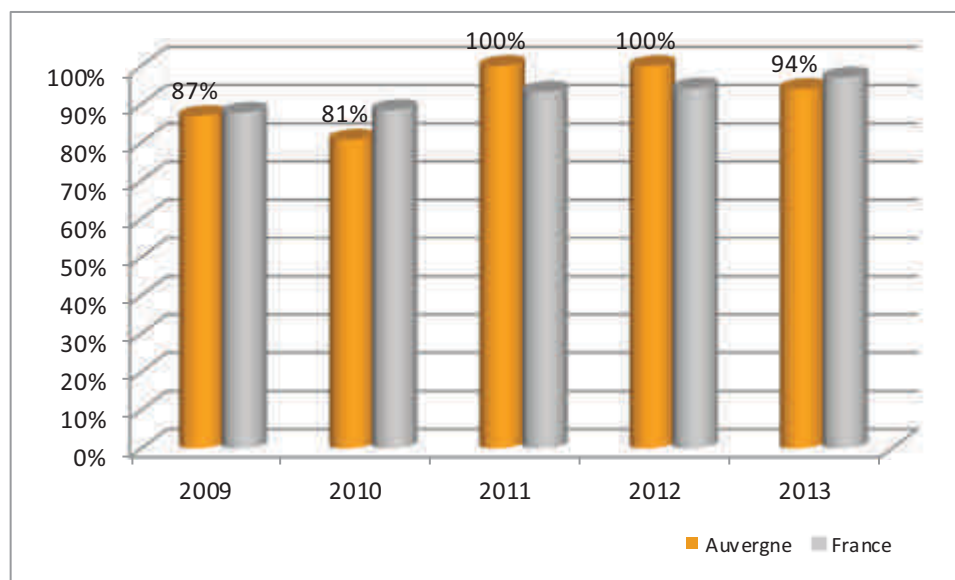


Le taux de réussite aux examens de la Licence professionnelle LOGIN « Optimisation et système d'information pour le pilotage de la chaîne logistique » a enregistré une légère augmentation en 2013. Toutefois, la réussite aux examens n'atteint toujours pas les niveaux antérieurement connus.

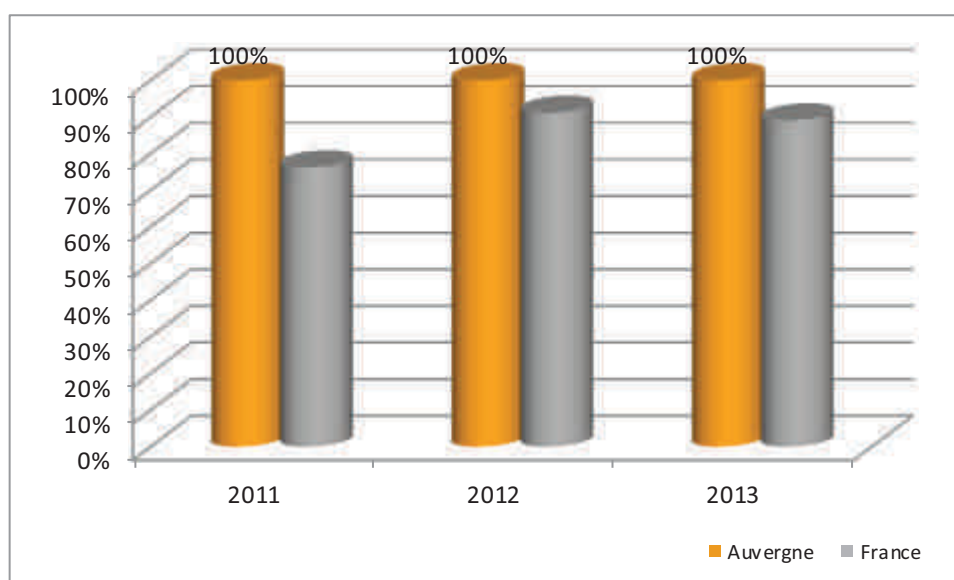
Résultats aux examens du Centre de Formation d'Apprentis Transport-Logistique (CFA TL) d'Auvergne sur la période 2008 – 2013

Résultats du CFA aux examens Transport-Logistique sur la période 2008-2012							
Diplômes	Année	AUVERGNE			NATIONAL		
		Présentés	Reçus	Taux Réussite	Présentés	Reçus	Taux Réussite
CAP Conducteur routier (1 an)	2013	35	33	94%	421	407	97%
CAP Conducteur routier (1 an)	2012	28	28	100%	343	323	94%
CAP Conducteur routier (1 an)	2011	24	24	100%	344	321	93%
CAP Conducteur routier (1 an)	2010	26	21	81%	296	262	89%
CAP Conducteur routier (1 an)	2009	23	20	87%	288	253	88%
CAP Agent d'entrepasage (2 ans)	2013	2	2	100%	36	32	89%
CAP Agent d'entrepasage (2 ans)	2012	2	2	100%	45	41	91%
CAP Agent d'entrepasage (2 ans)	2011	3	3	100%	42	32	76%
BAC PRO Logistique (3 ans)	2013	15	10	67%	355	305	86%
BAC PRO Logistique (3 ans)	2012	17	17	100%	419	358	85%
BAC PRO Logistique (3 ans)	2011	16	15	94%	284	239	84%
BAC PRO Logistique (3 ans)	2010	17	12	71%	334	255	76%
BAC PRO Logistique (3 ans)	2009	9	6	67%	306	252	82%

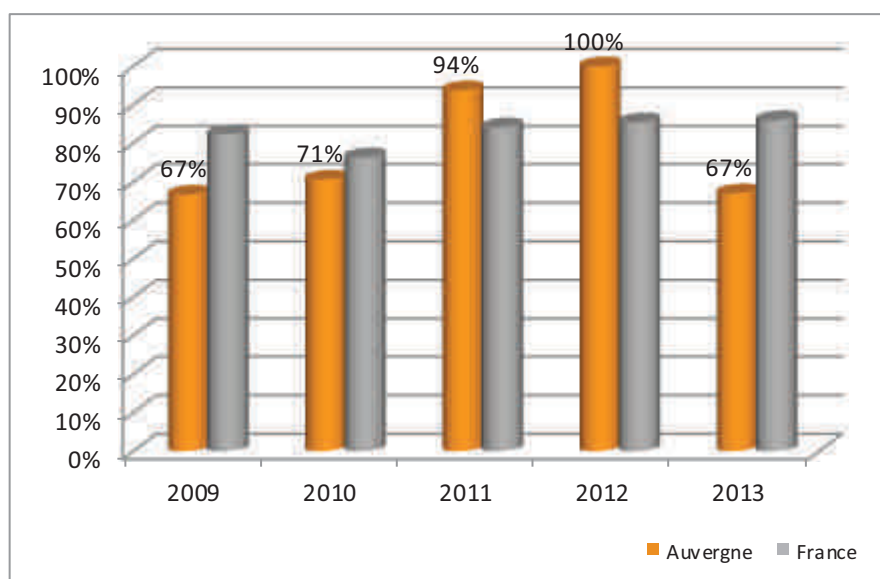
Pourcentages de réussite examens CAP Conducteur routier de marchandises



Pourcentages de réussite au CAP Agent d'entrepasage et de Messagerie (2 ans)



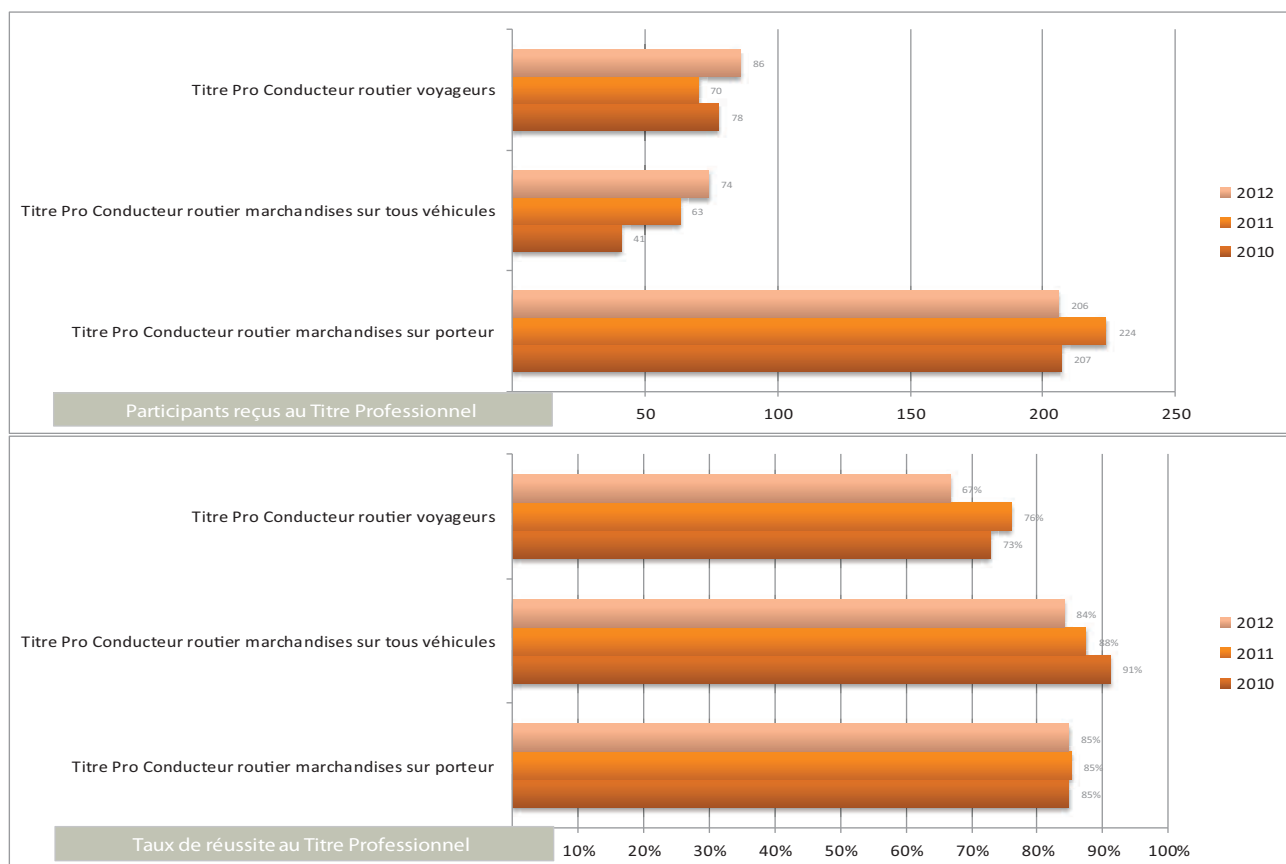
Pourcentages de réussite au Bac Professionnel Logistique (2 ans)



Les résultats obtenus au Centre de Formation d'Apprentis du Transport et de la Logistique sont satisfaisants. A noter cependant un taux de réussite inférieur à celui constaté nationalement pour le Bac Professionnel Logistique (67% contre 86%)

Titres Professionnels délivrés par les centres agréés en Auvergne (Source DIRECCTE)

Titres 2010	AUVERGNE			Réussite
	Candidats	Admis	Refusés	
Titre Pro Conducteur routier marchandises sur porteur	244	207	37	85%
Titre Pro Conducteur routier marchandises sur tous véhicules	45	41	4	91%
Titre Pro Conducteur routier voyageurs	107	78	29	73%
	396	326	70	
	Taux réussite		82%	82%
Titres 2011	AUVERGNE			Réussite
	Candidats	Admis	Refusés	
Titre Pro Conducteur routier marchandises sur porteur	263	224	39	85%
Titre Pro Conducteur routier marchandises sur tous véhicules	72	63	9	88%
Titre Pro Conducteur routier voyageurs	92	70	22	76%
	427	357	70	
	Taux réussite		84%	84%
Titres 2012	AUVERGNE			Réussite
	Candidats	Admis	Refusés	
Titre Pro Conducteur routier marchandises sur porteur	243	206	37	85%
Titre Pro Conducteur routier marchandises sur tous véhicules	88	74	14	84%
Titre Pro Conducteur routier voyageurs	129	86	43	67%
	460	366	94	
	Taux réussite		80%	80%

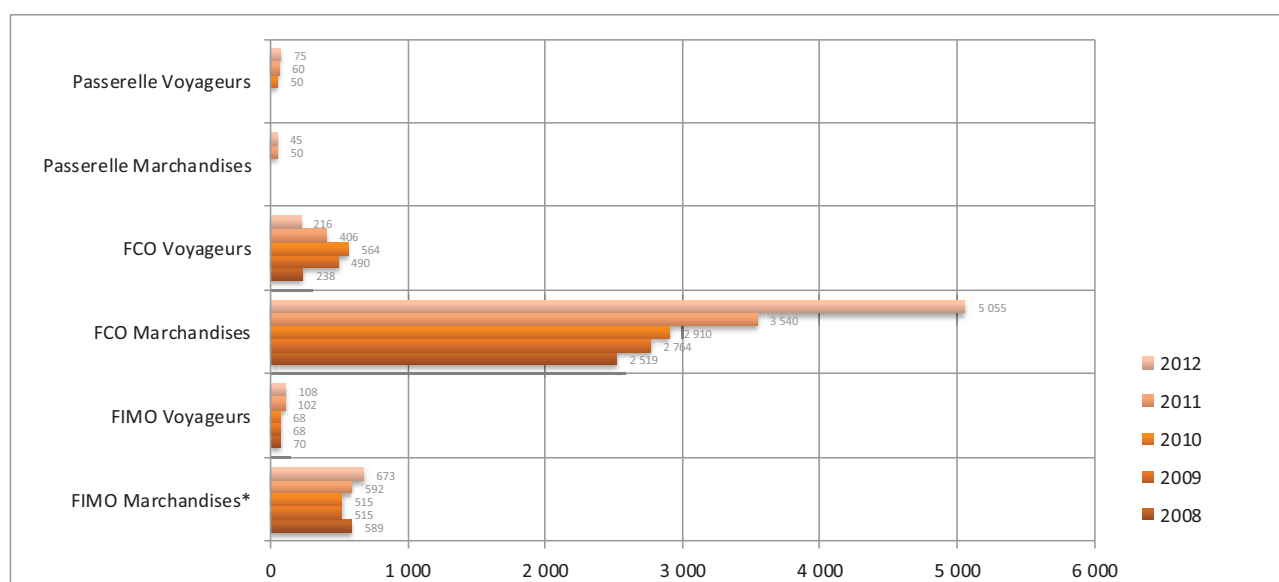


Le nombre de titre professionnels délivrés en 2012 a augmenté de 8% en Auvergne. Sur les 366 acquis, 56% concerne le conducteur de marchandises sur porteur, 20% pour le conducteur de marchandises tous véhicules et 24% pour le conducteur routier de voyageurs.

Formations conducteurs(trices) réalisées par les centres agréés (Source DREAL)

	FIMO Marchandises*	FIMO Voyageurs	FCO Marchandises	FCO Voyageurs	TOTAL FIMO	TOTAL FCO
2008	589	70	2 519	238	659	2 757
2009	515	68	2 764	490	583	3 254
2010	515	68	2 910	564	583	3 474
2011	592	102	3 540	406	694	3 946
2012	673	108	5 055	216	781	5 271

	Passerelle Marchandises	Passerelle Voyageurs	TOTAL Passerelles
2008	0	0	0
2009	0	0	0
2010	0	50	50
2011	50	60	110
2012	45	75	120



En Auvergne, en 2013, le nombre de formations correspondant au socle minimum de compétences pour occuper un emploi de conducteur dans les secteurs des transports a augmenté :

- ✓ Près de 13% pour les FIMO, 85% en « marchandises » et 15% en « voyageurs »,
- ✓ + 34% pour les FCO, 95% en « marchandises » et 15% en « voyageurs »,
- ✓ + 9% pour les formations dites « passerelles », 40% en « marchandises » et 60% en « voyageurs ».

Dispositifs d'accès à la Profession (source DREAL)

Préambule :

Le paquet routier européen du 21 octobre 2009 a été transposé en France par le décret 2011-2045 du 28 décembre 2011, portant diverses dispositions relatives à l'accès à la profession de transporteur routier et à l'accès au marché du transport routier.

Le décret s'applique à toute entreprise de transport public routier de marchandises avec des véhicules motorisés et à toute entreprise de transport public routier de personnes avec des véhicules motorisés d'une capacité minimale de quatre places, y compris le conducteur.

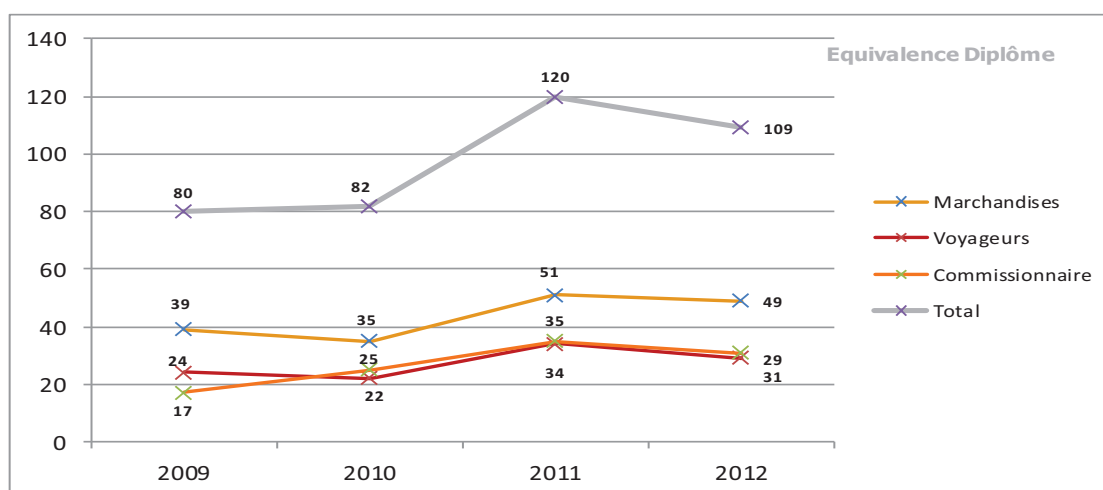
Voici une synthèse des principales nouveautés :

AVANT	APRES
Trois exigences d'accès à la profession : honorabilité professionnelle, capacité financière, capacité professionnelle.	À ces exigences, s'ajoute celle d'établissement en France.
Attestataire de capacité.	Attestataire de capacité. Gestionnaire de transport.
Satisfaction à l'exigence de capacité professionnelle par examen ou par reconnaissance de l'expérience professionnelle ou par équivalence de diplôme	Satisfaction à l'exigence de capacité professionnelle principalement par examen. Accès direct par diplômes figurant sur liste fermée.
Justificatif de capacité professionnelle pour le transport de marchandises avec des véhicules de moins de 3,5 t de poids maximal autorisé, délivré après le suivi d'un stage.	Attestations de capacité professionnelle délivrées après formation et examen spécifiques : pour le transport routier de marchandises avec des véhicules de moins de 3,5 t ; pour le transport routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas neuf places, y compris le conducteur.
Entreprises de transport de personnes tenues d'envoyer leur bilan uniquement lors du renouvellement des titres. Entreprises de transport de marchandises tenues d'envoyer leur bilan uniquement sur demande écrite de l'administration et de lui adresser annuellement une fiche de calcul de leur capacité financière.	Entreprises de transport tenues d'envoyer annuellement leur liasse fiscale.
Capacité financière pour les transporteurs de marchandises (véhicules ≤ 3,5 t) : 900 € pour tous les véhicules.	Capacité financière pour les transporteurs de marchandises (véhicules ≤ 3,5 t) : 1 800 € pour le 1er véhicule et 900 € pour les suivants.
Entreprises de transport de personnes pouvant justifier de l'exigence de capacité financière par une simple attestation établie et certifiée par une personne ou un organisme habilité.	Garantie bancaire limitée à 50 % des capitaux propres par une banque ou un établissement assimilé.

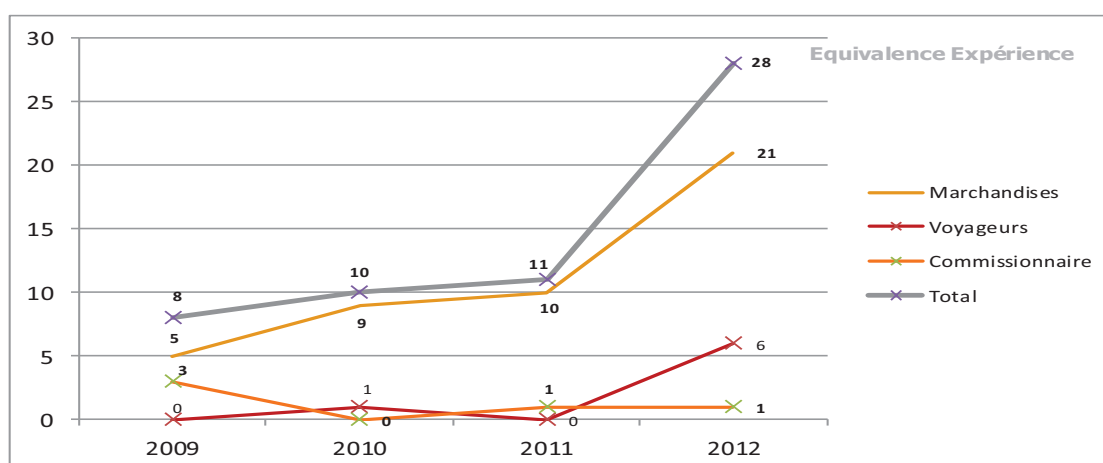
Les éléments surlignés en gris sont ceux qui concernent spécifiquement la formation professionnelle et qui, applicables au 1^{er} juillet 2012, ont eu des conséquences sur l'organisation de la profession.

Accès à la profession pour le transport routier de marchandises, de voyageurs et pour les commissionnaires de transport.

Attestations de capacités par équivalence délivrées	2009		2010		2011		2012	
	Equivalence Diplôme	Expérience	Equivalence Diplôme	Expérience	Equivalence Diplôme	Expérience	Equivalence Diplôme	Expérience
Dont transport de marchandises	39	5	35	9	51	10	49	21
Dont transport de voyageurs	24	0	22	1	34	0	29	6
Dont Commissionnaire de transport	17	3	25	0	35	1	31	1



En 2012, en Auvergne, le nombre d'attestations de capacité délivrées par équivalence de diplôme a diminué de près de 10%.



A contrario, le nombre d'attestations de capacité délivrées par équivalence d'expérience a plus que doublé entre 2011 et 2012.

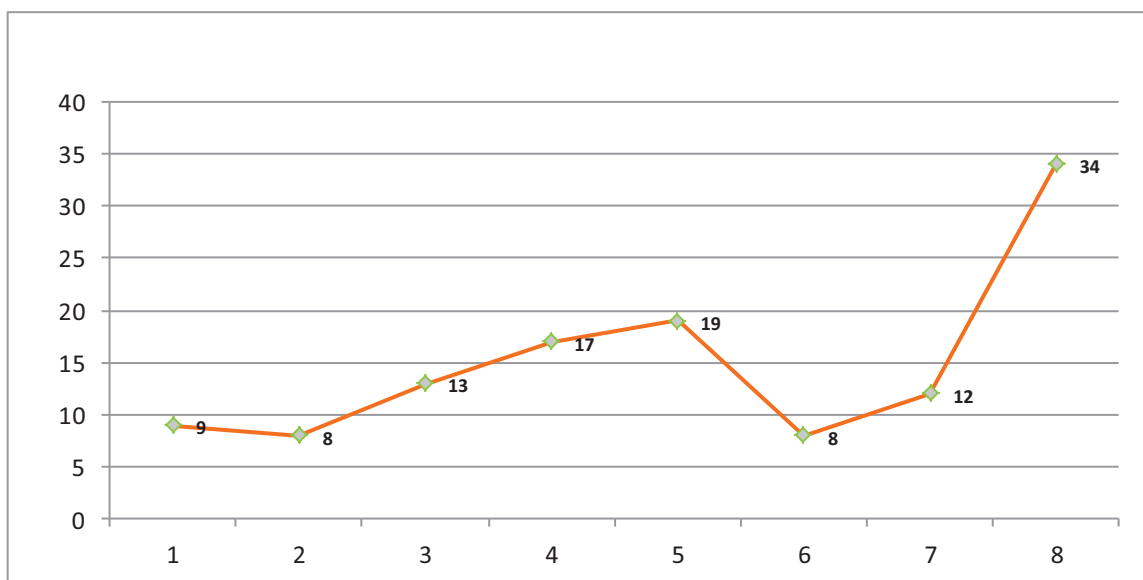
Globalement, on constate une progression des attestations de capacité délivrées en 2012, avec une grande majorité pour le Transport routier de marchandises.

Accès à la profession pour le transport de marchandises inférieur à 3,5 tonnes et pour le transport de personnes de moins de 9 places (conducteur compris)

Justificatif de capacité Transport de marchandises < 3,5 T	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	9	8	13	17	19	8	12	24

Attestation de capacité Transport Léger	2012
AC transport léger de Marchandises	10
AC transport de Personnes (véhicules < 10 places)	11

Présentation de l'évolution du nombre de personnes sollicitant l'entrée dans le transport léger de marchandises

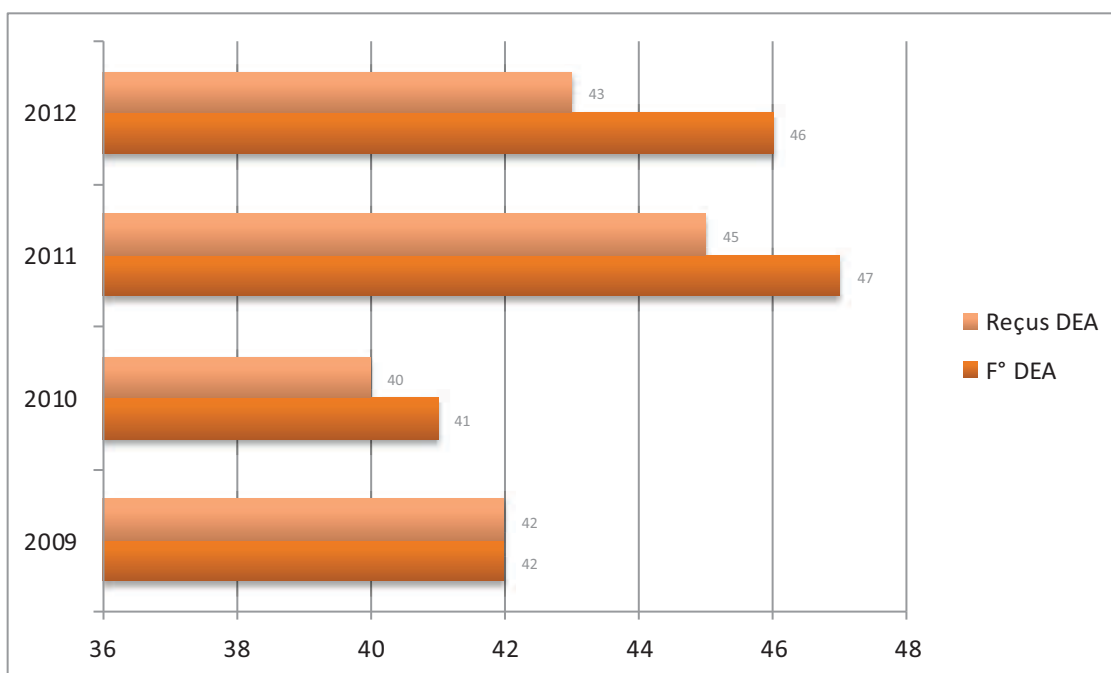


L'entrée en vigueur du paquet routier en juillet 2012 a eu des conséquences immédiates sur l'accès à la profession et donc sur le nombre de personnes demandant l'accès à la profession, que ce soit pour le transport léger de marchandises ou pour le transport de personnes avec des véhicules n'excédant pas 9 places (conducteur compris).

Formation visant l'accès au métier d'ambulancier(e) (Source Ministère Santé)

Auvergne	2009		2010	2011	2012	
	F° DEA		42	41	47	46
	Reçus DEA		42	40	45	43
	% réussite		100%	98%	96%	93%

National	2009		2010	2011	2012	
	F° DEA		2808	3065	3484	3276
	Reçus DEA		2585	2686	3118	2985
	% réussite		92%	88%	89%	91%

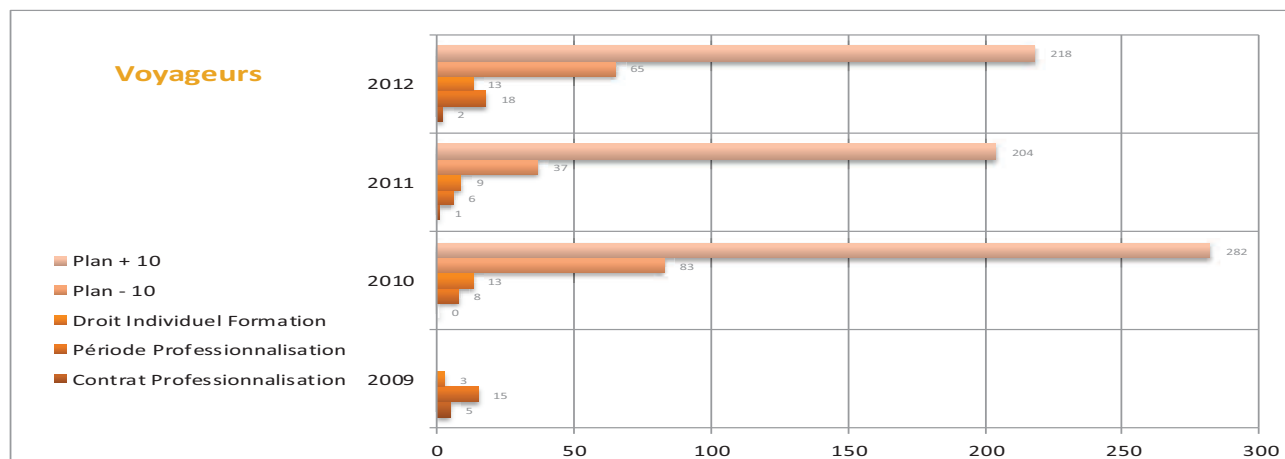
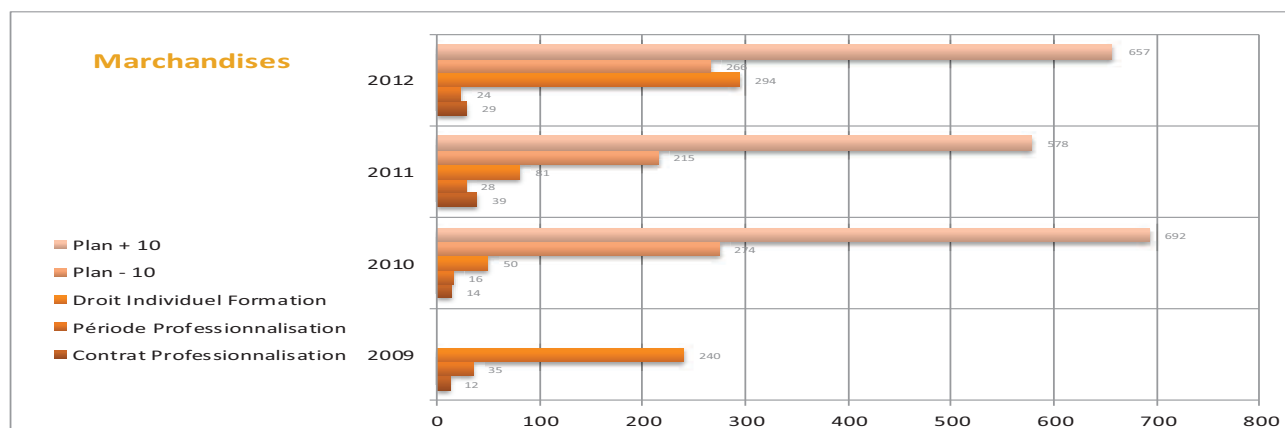


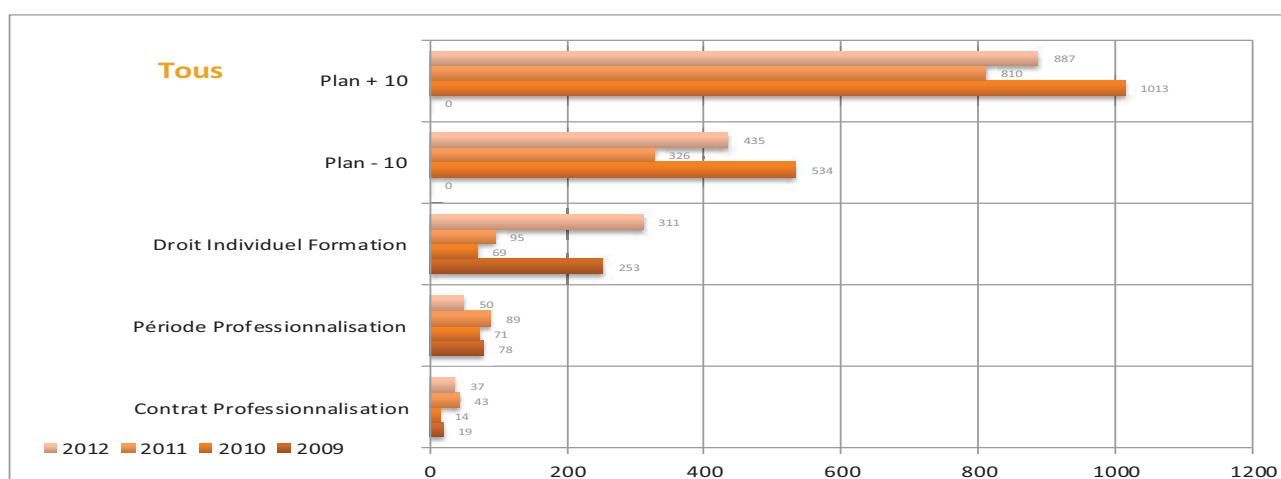
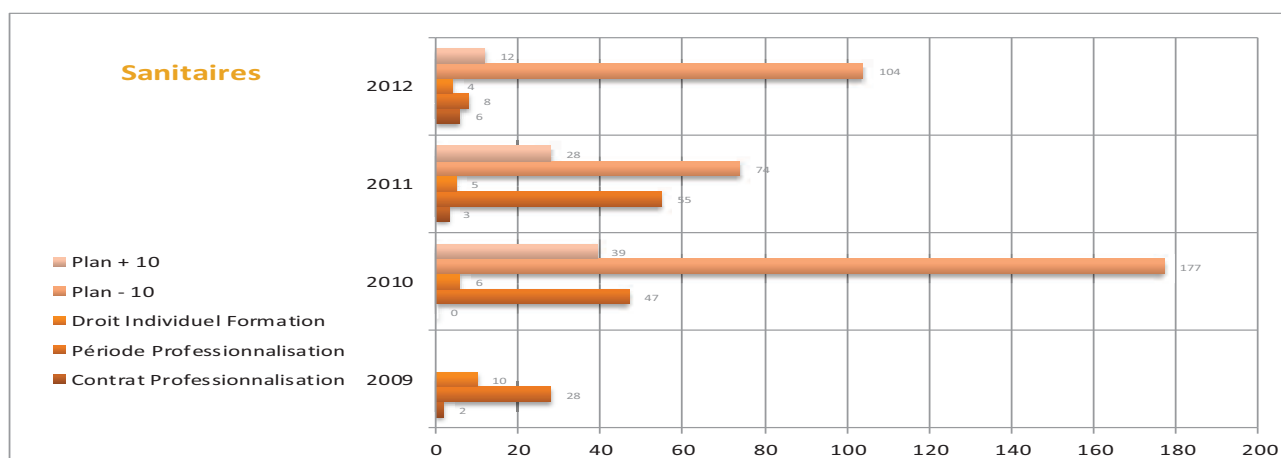
Le nombre de formations permettant l'obtention du Diplôme d'Etat d'Ambulancier en Auvergne est resté similaire, tandis que le taux de réussite a, quant à lui, diminué de 3 points en 2012. Pour autant, ce taux demeure supérieur à celui constaté au niveau national.

Mobilisation des dispositifs de financement de la formation par l'OPCA Transports (Source OPCA Transports)

Contrat de Professionnalisation	2009	2010	2011	2012	2010/2009	2011/2010	2012/2011
Marchandises	12	14	39	29	117%	279%	74%
Voyageurs	5	0	1	2	0%	0%	200%
Sanitaires	2	0	3	6	0%	0%	200%
Total	19	14	43	37	74%	307%	86%
Période de Professionnalisation	2009	2010	2011	2012	2010/2009	2011/2010	2012/2011
Marchandises	35	16	28	24	46%	175%	86%
Voyageurs	15	8	6	18	53%	75%	300%
Sanitaires	28	47	55	8	168%	117%	15%
Total	78	71	89	50	91%	125%	56%
Droit Individuel à la formation	2009	2010	2011	2012	2010/2009	2011/2010	2012/2011
Marchandises	240	50	81	294	21%	162%	363%
Voyageurs	3	13	9	13	433%	69%	144%
Sanitaires	10	6	5	4	60%	83%	80%
Total	253	69	95	311	27%	138%	327%
Plan de formation -10	2009	2010	2011	2012	2010/2009	2011/2010	2012/2011
Marchandises		274	215	266		78%	124%
Voyageurs		83	37	65		45%	176%
Sanitaires		177	74	104		42%	141%
Total	0	534	326	435		61%	133%
Plan de formation +10	2009	2010	2011	2012	2010/2009	2011/2010	2012/2011
Marchandises		692	578	657		84%	114%
Voyageurs		282	204	218		72%	107%
Sanitaires		39	28	12		72%	43%
Total	0	1013	810	887		80%	110%
Bénéficiaires / Progression	350	1701	1363	1720		0,80	1,26

Pour aller plus loin...





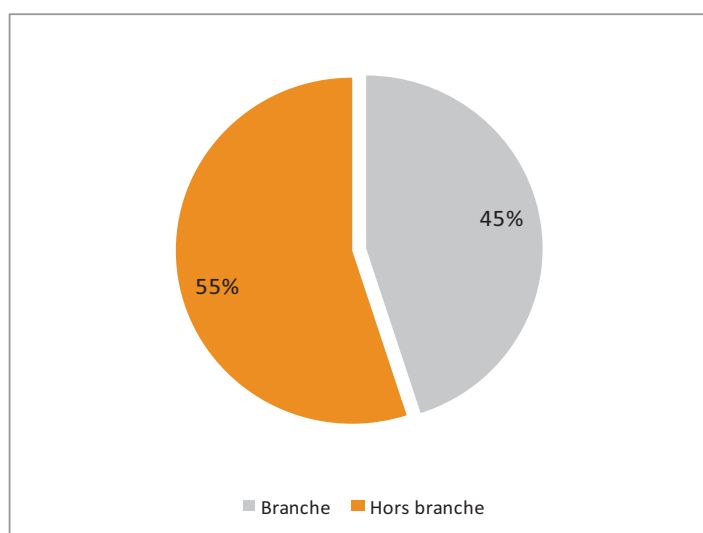
Quelques données marquantes :

- Une augmentation de près de 10% du nombre de formations financées par l'OPCA Transports,
- Trois fois plus de formation suivies dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF) ; 95 en 2011 contre 311 en 2012,
- Une baisse de près de 50% des formations réalisées en période de professionnalisation,
- Une progression de 16% des formations financées via le plan de formation toutes tailles d'entreprise confondues.

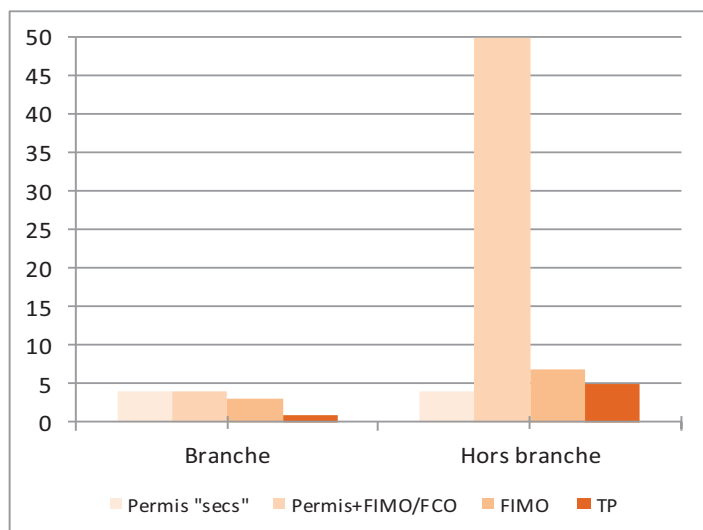
Mobilisation des dispositifs de financement du FONGECIF Auvergne

Le Congés Individuel de Formation (CIF) en 2012

Formations	Branche conventionnelle		Hors branche	
	CIF CDI	CIF CDD	CIF CDI	CIF CDD
Métier de la conduite (marchandises)	8	1	47	7
Métier de la conduite (voyageurs)	3	0	9	3
Métier de la conduite (sanitaire)	0	0	0	0
Justificatif de capacité (marchandises)	2	0		
Attestation de capacité "marchandises"	5	0	0	0
Attestation de capacité "voyageurs"	1	0	0	0
Diplômes "ambulanciers"	2	2	0	0
Autres formations "TL"	6	0	1	0
Autres formations "hors champ TL"	22	3	0	0
Total	49	6	57	10



En 2012, en Auvergne, 55 Congés Individuels de Formation (CIF) ont été financés pour les salariés de la branche conventionnelle, et 67 pour les salariés des autres branches professionnelles souhaitant intégrer nos secteurs d'activité. Ces chiffres ainsi que leur répartition restent similaires à ce que l'on peut observer ces dernières années





8



Insertion professionnelle



● Insertion professionnelle

Enquête sur le placement des élèves en sortie de diplômes (Source AFT)

Diplômes	Nbre de répondants à l'enquête	% emploi		% poursuite d'études, formation		Parmi ceux qui ont un emploi			
						% en CDI		% dans le secteur transport & logistique	
Technicien Supérieur Transport Logistique	3	2	67%	0	0%	1	50%	0	0%
BTS Transport	11	2	18%	8	73%	1	50%	1	50%
BAC Pro. Exploitation des Transports / BAC Pro. Transport	12	1	8%	9	75%	0	0%	0	0%
CAP Conducteur Routier "Marchandises"	32	25	78%	2	6%	12	48%	12	48%
TSMEL	1	0	0%	1	100%	0	0%	0	0%
BAC Pro. Logistique	21	7	33%	8	38%	2	29%	4	57%
CAP Agent d'Entreposage & de Messagerie	5	1	20%	3	60%	0	0%	1	100%
BAC Pro. Maintenance Véhicules Industriels	11	2	18%	7	64%	1	50%	0	0%
CAP Maintenance Véhicules Industriels	3	0	0%	3	100%	0	0%	0	0%
CAP Agent d'Accueil et de Conduite Routière - Tpt de Voyage	5	5	100%	0	0%	3	60%	5	100%
TOTAL	104	45	43%	41	39%	20	44%	23	51%

Eu égard aux réponses obtenues, 86% des jeunes diplômés ont trouvé une orientation pour leur avenir, soit grâce à un emploi soit par la poursuite de leurs études à des niveaux supérieurs. Ce taux est de 5 points supérieur à celui obtenu en 2011.

Diplômes	Emploi précaire (CDD, Intérim, Contrat Emploi Solidarité, Emploi jeune...)		Emploi stable (CDI, titulaire)		Inactivité ou autre situation		Poursuite d'études à temps plein		Poursuite d'une formation en alternance dans une autre filière		Poursuite d'une formation en alternance en TLM		Recherche d'emploi		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Technicien Supérieur Transport Logistique	1	33%	1	33%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	33%	3	100%
BTS Transport	1	9%	1	9%	0	0%	4	36%	1	9%	3	27%	1	9%	11	100%
BAC Pro. Exploitation des Transports / BAC Pro. Transport	1	8%	0	0%	1	8%	8	67%	0	0%	1	8%	1	8%	12	100%
CAP Conducteur Routier "Marchandises"	13	41%	12	38%	0	0%	1	3%	0	0%	1	3%	5	16%	32	100%
TSMEL	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	100%	0	0%	1	100%
BAC Pro. Logistique	5	24%	2	10%	1	5%	2	10%	1	5%	5	24%	5	24%	21	100%
CAP Agent d'Entreposage & de Messagerie	1	20%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	3	60%	1	20%	5	100%
BAC Pro. Maintenance Véhicules Industriels	1	9%	1	9%	1	9%	5	45%	0	0%	2	18%	1	9%	11	100%
CAP Maintenance Véhicules Industriels	0	0%	0	0%	0	0%	2	67%	1	33%	0	0%	0	0%	3	100%
CAP Agent d'Accueil et de Conduite Routière - Tpt de Voyage	2	40%	3	60%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	5	100%
TOTAL	25	24%	20	19%	3	3%	22	21%	3	3%	16	15%	15	14%	104	100%

Parmi les jeunes diplômés, 43% sont en emploi et 39% en poursuite d'études, soit sous statut scolaire (21%) soit dans le cadre d'une formation par alternance, contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (18%). De plus, 19% déclarent être en situation d'emploi stable. A noter que la part des jeunes en inactivité diminue d'1 point par rapport à 2011, pour se situer à 3% des répondants.

Diplôme	Activité de services et administration...		Autre		Autres transports, aérien, ferroviaire, maritime..		Commerce...		Entreprise de Bâtiments Publics (BTP)		Entreprise de déménagement		Garage, Concessionnaire, réparation...		Industrie		Prestataires logistiques		Transport routier de marchandises		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Technicien Supérieur Transport Logistique		0%		0%		0%	2	100%		0%		0%		0%		0%		0%		0%	2	100%
BTS Transport		0%		0%		0%		0%		0%		0%		0%		0%		0%	1	100%	1	100%
BAC Pro. Exploitation des Transports / BAC Pro. Transport		0%		0%		0%		0%		0%		0%		0%	1	100%		0%		0%	1	100%
CAP Conducteur Routier "Marchandises"	1	4%	4	16%		0%	2	8%	3	12%	1	4%	3	12%		0%		0%	11	44%	25	100%
BAC Pro. Logistique	1	14%	1	14%	1	14%	1	14%		0%		0%		0%		0%	3	43%		0%	7	100%
CAP Agent d'Entreposage & de Messagerie		0%		0%		0%		0%		0%		0%		0%		0%	1	100%		0%	1	100%
BAC Pro. Maintenance Véhicules Industriels		0%		0%		0%		0%		0%		0%	2	100%		0%		0%		0%	2	100%
CAP Agent d'Accueil et de Conduite Routière - Tpt de Voyageurs		0%		0%	5	100%		0%		0%		0%		0%		0%		0%		0%	5	100%
TOTAL	2	5%	5	11%	6	14%	5	11%	3	7%	1	2%	5	11%	1	2%	4	9%	12	27%	44	100%

Parmi les jeunes diplômés en Auvergne en 2012, 36% exercent une activité dans une entreprise de la branche convention des Transports et des activités auxiliaires du Transport, contre 47% en 2011.

Pour les autres diplômés, leur choix professionnel s'est orienté, en premier lieu, dans les autres types de transport, comme l'aérien le ferroviaire ou le maritime (14%), puis dans le secteur de l'automobile (11%).

L'enquête concerne les lycées soutenus par l'AFT dans le cadre de la Convention générale de Coopération avec l'Education Nationale. Les personnes interrogées ont donc suivi les enseignements et présenté les diplômes suivants :

- BTS Transport
- Bac pro Exploitation des Transports (2 ans) / bac pro Transport (3 ans)
- CAP Conducteur Routier «Marchandises» (1 & 2 ans)
- CAP Conducteur Livreur Marchandises
- Bac pro Logistique (3 ans)
- CAP Agent d'Entreposage & de Messagerie
- Bac pro Maintenance Automobile - option Véhicules Industriels
- CAP Mécanicien en maintenance de Véhicules Automobiles - option Véhicules Industriels
- CAP Agent d'Accueil et de Conduite Routière Transport de Voyageurs.

Les questionnaires (exemplaire ci-après) ont été envoyés début décembre 2012. Un bilan des retours a été fait début janvier 2013 et des relances systématiques ont été faites. Les dernières réponses ont été collectées jusqu'à mi-février 2013. Au total 2 782 questionnaires ont été retournés pour 5 528 personnes faisant partie du champ de l'enquête, soit un taux de réponse de 50 % (+ 6 points).

Malgré un système de relance suivi par l'Education Nationale pour ses élèves, nous n'avons aucune réponse de certaines sections. Celles-ci sont donc absentes des tableaux de résultats et leurs effectifs ont été retirés de ceux recensés dans l'enquête.

Une tendance identique à 2011 avec cependant une insertion en baisse en raison d'une situation économique difficile, (40%, - 4 points) et une hausse de la recherche d'emploi (23%, + 2 points) et de la poursuite d'études à temps plein (28%, + 1 point). Avec un taux de retour à l'enquête de 50% (+ 6 points), l'étude démontre que les jeunes issus des formations Transport sont légèrement plus sensibles à l'enquête que les jeunes issus des formations logistiques (52% contre 51%).

L'analyse sur les sortants de la session 2012 révèle :

- Une population féminine pour les formations d'Exploitation (*environ 1 jeune sur 3*) et masculine pour les formations Conduite Routière (*respectivement 26% & 97%*)
- Une population principalement âgée de «18 à moins de 20 ans» (*plus d'1 jeune sur 2*) avec une prédominance pour les formations de niveau V et IV (*47 % formations Transport / 65% formations Logistique*)
- Des jeunes issus de l'enseignement général (*46% formations Transport / 57% formations Logistique*)
- Une formation réalisée dans un établissement proche de son lieu de résidence - moins de 25 km (*51 % formations Transport / 73% formations Logistique*)
- Globalement une insertion sur le marché du travail en baisse (40%, - 4 points) avec une prédominance pour les formations Transport par rapport aux formations Logistique (*respectivement 46% & 32%*)
- Dans l'ensemble une baisse de la poursuite d'études à temps plein (28%, + 1 point) bien qu'elle reste considérable (*23% formations Transport / 32% formations Logistique*)
- Une recherche d'emploi, d'un point de vue global, en hausse (23%, + 2 points) mais avec des taux plus importants sur les formations Logistique par rapport aux formations Transport (*respectivement 27% & 20%*)

- Le transport reste le 1er secteur d'insertion pour les jeunes sortants des formations Transport (34%)
- 44 % des jeunes sortants des formations Logistique trouvent un emploi chez un prestataire de logistique (*et 23% occupent un emploi dans le domaine du commerce*)
- Globalement, les emplois d'insertion ont un lien direct avec les formations réalisées pour les formations Transport de niveau V (*88% formations Transport / 59% formations Logistique*) a contrario des formations Transport ou Logistique de niveau IV et III
- Les jeunes sortants trouvent principalement un emploi dans des entreprises de moins de 50 salariés (*56% formations Transport / 51% formations Logistique*)
- Un emploi obtenu dans un rayon de moins de 25 km du domicile plus particulièrement pour les formations Logistique (*83% formations Logistique / 69% formations*).

La proportion de la population féminine ayant suivi une formation en Transport-Logistique par l'intermédiaire de l'Education Nationale est en légère hausse avec globalement 21% de l'ensemble des diplômés de Lycées Professionnels.

Une analyse par filière montre que le choix de formation des jeunes candidates est, surtout ciblé :

- d'une part sur les diplômes en rapport avec l'Exploitation des Transports : BTS Transport (34%, + 4 points) et bac pro Exploitation des Transports / bac pro Transport (26%, - 5 points),
- d'autre part, sur les diplômes en Logistique : bac pro Logistique (24%, - 3 points).

La Maintenance et la Conduite Routière attirent presque exclusivement une population masculine (92% à 100% pour les formations Maintenance et 97 % pour le CAP Conducteur Routier Marchandises). La tendance est la même depuis plusieurs années.

L'âge des jeunes sortants, une répartition stable...

Plus d'1 diplômé de Lycées Professionnels sur 2 est âgé de 18 à moins de 20 ans.

La hiérarchisation selon le critère de l'âge des effectifs formés est sensiblement semblable à celle observée sur le plan national à savoir :

- plus d'un jeune sur deux a entre 18 et 20 ans,
- plus d'un jeune sur trois a plus de 20 ans,
- moins d'un jeune sur dix a moins de 18 ans,

... avec une prédominance des plus jeunes pour les CAP (12% à 26%) et des plus âgés pour les BTS (94%) et bac pro (33% à 57%).

En ce qui concerne tout particulièrement l'âge des jeunes après un diplôme de Conduite Routière, l'étude révèle que 15% (+ 1 point) de ces jeunes ont moins de 18 ans après un CAP Conducteur Routier «Marchandises».

Ces jeunes ne peuvent donc avoir accès à un emploi de conducteur routier et s'orientent généralement vers un bac pro Transport.

L'analyse des données conforte cet état de fait puisque nous constatons que 86% des jeunes de bac pro Exploitation des Transports / bac pro Transport sont issus d'un niveau V (BEP 44% et CAP 6%) ou d'une classe de 3ème (36%). La tranche d'âge «20 ans et plus» est logiquement prédominante après un diplôme de niveaux III et IV (94% pour le BTS Transport et 28% à 57% pour les Bac pro).

Des origines scolaires diversifiées selon les diplômes...

L'origine scolaire des jeunes ayant répondu à l'enquête a été analysée à partir de leurs réponses à la question : «*De quelle classe ou diplôme veniez-vous avant de préparer cet examen ?*»

Les candidats aux formations en Transport - Logistique des Lycées Professionnels proviennent :

- à **50 % de l'Enseignement Général**
Classe de 3ème (39%), classe de 2nde, 1ère et Terminale (8%) et baccalauréat Général (3%).
- à **48 % de l'Enseignement Technique (8%) et Professionnel (40%)**
Enseignement Technique : bac Technique (8%).
Enseignement Professionnel : CAP (5%), BEP (25%) et bac pro (10%).

Par rapport à la dernière enquête, on constate une légère baisse de l'enseignement technique et professionnel (- 4 points) par rapport à l'enseignement général (+ 5 points).

Les titulaires :

- d'un BTS, viennent majoritairement de baccalauréat Technique (47%, + 3 points) et de bac pro (27%, - 3 points),
- de bac pro viennent de BEP (37% à 86%),
- de CAP viennent de classe de 3ème (59% à 81%).

Le CAP Conducteur Routier «Marchandises» possède l'éventail d'origines de l'enseignement technique le plus varié, le recrutement majoritaire provenant de classe de 3ème 59% (+ 15 points) et de bac pro, 19% (- 7 points) et autres CAP, 9% (- 5 points).

Une certaine mobilité des jeunes...

L'étude révèle qu'en grande majorité les jeunes issus des formations Logistique et Transport trouvent aisément un établissement de formation proche de leur lieu de résidence.

62 % des jeunes sortants ont réalisé leur formation dans un établissement situé dans un rayon de moins de 25 km de leur lieu d'habitation...

- Pour une grande majorité de formations de niveau V en Logistique (CAP AEM 75%),
- Pour une part plus minime de formations de niveau V en Transport (CAP CRM 39%) et en Maintenance (CAP MVAI 43%),
- Pour une grande majorité de formations de niveau IV en Logistique (bac pro Logistique 72%),
- Pour plus d'1 jeune sur 2 issus d'un BTS Transport (59%) et d'un bac pro Exploitation des Transport/Bac pro Transport 55%).

18 % des jeunes sortants ont réalisé leur formation dans un établissement situé dans un rayon de plus de 50 km de leur lieu d'habitation...

- Principalement issus de formation de niveau III en Transport (BTS Transport 19%) et de niveau IV (Bac pro Exploitation des Transports / bac pro Transport 26%).
- Et de formations de niveau V en Transport (CAP CRM 33%) et en Maintenance (CAP MVAI 35%).

L'insertion en baisse...

Le niveau d'insertion (emploi + alternance) des jeunes diplômés de Lycées Professionnels est en baisse 40% (- 4 points) et se situe toujours en dessous de la moyenne nationale (toutes formations confondues) qui est de 50% (+ 2 points).

La poursuite d'étude à temps plein a légèrement augmenté (28%, + 1 point) par rapport à une augmentation des situations de recherche d'emploi (23%, + 2 points).

Des stratégies d'insertion différenciées selon les domaines professionnels et les diplômes.

L'analyse des résultats par filière professionnelle et par diplôme permet de faire plusieurs constats :

Après une formation en transport :

Les diplômes visant l'exploitation témoignent d'un accès à l'emploi(2) en baisse pour le BTS Transport (30%, - 5 points) et pour les Bac pro (23%, - 12 points) :

Après un BTS, l'insertion(1) est en baisse. 51% (- 3 points) des jeunes diplômés occupent un emploi stable, précaire ou d'alternance. La poursuite d'études à temps plein est stable, 17% et les situations de recherche d'emploi (plus élevées qu'en bac pro) sont en hausse, 22%.

Après un bac pro, l'insertion est en baisse. 42 ont accédé à un emploi stable, précaire ou en alternance. Le taux de poursuite d'études à temps plein est plus élevé que celui du BTS, (34%, + 5 points) et les situations de recherche d'emploi sont moins élevées qu'en BTS (15%, + 3 points).

Le CAP CRM reste la voie royale pour l'accès à un emploi (stable ou précaire) 43% (- 5 points).

L'insertion est en baisse, 51% (- 2 points) pour le CAP Conducteur Routier «Marchandises» et la recherche d'emploi est en hausse, 24% (+ 3 points). La poursuite d'études à temps plein est en hausse, 16% (+ 2 points).

Après une formation en logistique :

Le bac pro Logistique ouvre une voie vers l'emploi (insertion en emploi ou alternance), 36%, (- 5 points) avec en corollaire un taux de poursuite d'études à temps plein de 29% (+ 2 points) et un taux de recherche d'emploi 26% (+ 1 point), supérieur à la moyenne.

On note également que la proportion de CAP AEM (Agent d'Entreposage & de Messagerie) en poursuite d'études à temps plein est en hausse, 44% (+ 10 points) et les situations de recherche d'emploi sont en légère baisse, 30% (- 1 point).

Après une formation en maintenance de véhicules industriels :

Le bac pro MAVI (Maintenance Automobile option Véhicules Industriels) a un taux d'insertion en hausse (39%, + 6 points) à contrario du CAP MVAI (Maintenance des Véhicules Automobiles) (47%, - 3 points).

L'enquête révèle une tendance inverse à l'année passée : le bac pro ouvre ainsi un accès à l'emploi stable ou précaire (23%, + 12 points) avec une baisse de la poursuite d'études 46% (30% pour le temps plein et 16% pour l'alternance).

En ce qui concerne le CAP MVAI (Maintenance des Véhicules Automobiles), l'insertion est en baisse, 47% (- 3 points) et la poursuite d'études à temps plein ou en alternance en baisse, 41% (- 9 points).

Le diplôme, un passeport pour une meilleure insertion...

Sur l'ensemble des diplômés en activité professionnelle, l'étude révèle que ces jeunes diplômés de formations Logistique (94%) s'insèrent plus aisément dans le monde professionnelle que les jeunes diplômés issus de formations Transport (89%). Au niveau de la répartition emploi stable / emploi précaire, l'étude révèle que 94 % de ces diplômés de formations Logistique sont en emploi précaire contre 91% en emploi stable. A l'inverse, pour ceux issus de formations Transport, 93% sont en emploi stable contre 87% en emploi précaire.

Parallèlement, les jeunes diplômés de formations de niveaux V et III sont en emploi stable (respectivement 99% et 89%) à contrario des diplômés de niveau IV qui sont en emploi précaire à 91%.

Le diplôme reste le meilleur atout pour accéder à l'emploi dans de bonnes conditions.

En ce qui concerne les «jeunes actifs», une légère baisse de l'accès au marché du travail

L'analyse de l'ensemble des situations déclarées au moment de l'enquête montre qu'après avoir présenté un diplôme, les jeunes s'orientent :

- Pour la plupart (**63%**, - 2 points) vers le **marché du travail** (emploi stable ou précaire, recherche d'emploi, contrat d'alternance, ce dernier pouvant être considéré comme une étape dans le parcours d'insertion) ;
- Pour l'autre part, vers la **poursuite d'études à temps plein ou le choix de redoubler** pour obtenir le diplôme (**32%**, + 1 point) ou vers un statut assimilable à de «l'inactivité» (5%, stable).

La baisse de l'insertion est corroborée par un taux de recherche d'emploi en hausse, 37% (+ 4 points). Moins d'1 jeune sur 2 issus d'un bac pro Logistique est en situation de recherche d'emploi.

La tendance, bien que moins importante (environ 1 jeune sur 3), est la même pour les jeunes issus des autres formations (CAP CRM et CAP MVAI).

Les jeunes sortants d'un CAP AEM ont plus de difficulté à trouver un emploi ; 64% sont en recherche d'emploi.

Le taux de chômage(1) des moins de 25 ans, en 2012 est de 25,5 %.

La situation sur le marché du travail révèle :

- Une baisse de l'emploi stable 13% (- 5 points) ainsi que de l'emploi précaire 29% (- 1 point);
- Une légère augmentation de la poursuite d'une formation en alternance, 21% (+ 1 point).

Près d'un jeune sur quatre ayant obtenu un emploi travaille dans l'entreprise où il était stagiaire

Parmi les diplômés de Lycées Professionnels qui se sont orientés vers le marché du travail et ont obtenu un emploi, 28% (- 1 point) travaillent dans l'entreprise où ils étaient stagiaires au moment de leur formation.

On peut remarquer en particulier la fréquence des emplois obtenus dans l'entreprise de l'apprentissage ou du stage :

Augmentation

- Bac pro Logistique (+ 1 point),
- Bac pro MVAI (+ 21 points).

Diminution

- BTS Transport (- 12 points),
- CAP Agent d'Entreposage et Messagerie (- 8 points),
- CAP Conducteur Routier «Marchandises» (- 6 points),
- bac pro Exploitation des Transports / bac pro Transport (- 4 points),
- CAP MVAI (- 2 points).

Dans l'ensemble, 34% des entreprises d'embauche appartiennent au secteur des transports : transport routier de marchandises 32% (- 12 points) et autres transports 2% (stable).

Le transport reste le premier secteur d'insertion pour les jeunes issus des filières de formations Transport : BTS Transport (44%, - 4 points), bac pro Exploitation des Transports / bac pro Transport (62%, - 1 point) et CAP CRM (58%, - 4 points).

En ce qui concerne les jeunes sortant de formations en Logistique, les entreprises d'insertion des sortants de Lycées Professionnels se trouvent dans trois secteurs : les prestataires de logistique (32 à 45% contre 31 à 34% en 2011) et le commerce (16 à 24% contre 19 à 27 % en 2011).

Enfin, après un diplôme de Maintenance, les jeunes déclarent principalement des emplois dans les activités de la réparation automobile : CAP MVAI, 78% et bac pro MAVI (38%). Toutefois, ces données sont à prendre avec précaution en raison du faible échantillon. La part des entreprises «Autres», bien que stable, reste importante (12%) et recense principalement des entreprises de type restauration, agroalimentaire, élevage...

L'exploitation des données synthétisées sur l'insertion dans le secteur Transport et Logistique révèle que dans l'ensemble le secteur de l'entreprise d'insertion a un lien direct avec la formation réalisée et plus particulièrement pour les formations Transport.

- 43% (- 3 points) des jeunes issus de formation Transport de niveau III travaillent dans le secteur du Transport.
- Le même constat est observé pour les formations Transport de niveau V (55%), de niveau IV (58%).
- 42% (+ 12 points) des jeunes issus de formations Logistique de niveau IV travaillent dans le secteur de la logistique.
- Le même constat est observé pour les formations Logistique de niveau V (29%, - 2 points).

L'exploitation des données synthétisées sur l'emploi révèle que majoritairement les emplois d'insertion ont un lien direct avec les formations réalisées pour les niveaux V (tendance en hausse par rapport à 2011).

88% (+ 4 points) des candidats issus des formations Transport de niveau V occupent des postes correspondants à leurs formations.

- Le même constat est observé pour les formations Logistique de niveau V (59%, - 6 points).
- A l'inverse, l'étude révèle que 56% (- 9 points) des candidats issus des formations Transport de niveau IV occupent des postes ne correspondant pas à leur niveau de formation.
- Le constat est le même pour les formations Transport de niveau III (38%, - 10 points).
- Il en est de même pour les formations Logistique de niveau IV (70%, + 5 points).
- Il est à noter que l'étude révèle une hausse des emplois «Autres» pour les jeunes issus d'une formation Logistique de niveau V (30%, + 6 points).

Après une formation en transport :

Les emplois d'insertion sont ceux des métiers du Transport, mais cette prédominance s'amoindrit au profit d'une diversification des métiers.

Ainsi la Conduite Routière est prédominante après un CAP Conducteur Routier «Marchandises» (63%, - 6 points).

Le métier de conducteur routier attire toujours 46% (- 9 points) de bac pro Exploitation des Transports / bac pro Transport (55% en 2011, 62% en 2010 et 45 en 2009).

Par contre, les bac pro semblent de moins en moins s'intéresser au métier de l'exploitation (agent de services d'exploitation ou services commerciaux, affréteur...) qui ne représente que 5% (+ 1 point) des emplois déclarés (4% en 2011, 6% en 2010 et 4% en 2009).

Les emplois de l'exploitation sont logiquement les plus fréquemment occupés par les jeunes sortants d'un BTS Transport (28%, - 8 points). Par ailleurs, la catégorie «Autres» regroupant majoritairement des emplois d'insertion peu qualifiés ou sans rapport avec les emplois visés par le diplôme est stable (20% des emplois déclarés après un BTS Transport en 2012).

Les emplois administratifs sont en baisse [10% (- 2 points) des BTS Transport en 2012].

Après une formation en logistique :

Après une formation en logistique, les emplois de manutention sont les plus fréquemment occupés. L'emploi de manutentionnaire représente 41% (- 9 points) des emplois après un bac pro Logistique, 44% (- 6 points) après un CAP Agent d'Entreposage & de Messagerie. La part des emplois de magasinier après un bac pro Logistique (19%, - 6 points) reste significative malgré une légère baisse.

Les emplois de la catégorie «Autres» occupent moins de 1 jeune sur 5 après un bac pro Logistique et 1 jeune sur 3 après un CAP Agent d'Entreposage & de Messagerie.

Après une formation en maintenance de véhicules industriels :

Après une formation en maintenance, les emplois d'insertion sont majoritairement des **emplois de mécaniciens** (bac pro MAVI 57% et CAP MVAI 70%). Toutefois, la part des emplois «Autres» reste considérable au sein des emplois après un CAP MVAI (30%) – Données à prendre avec précaution en raison du faible échantillon.

Taille d'entreprises et recrutements

Les entreprises de 1 à 49 salariés recrutent principalement des jeunes issus des formations de :

- niveau IV dans les secteurs du Transport [bac pro Exploitation des Transports / bac pro Transport 48% (- 8 points)] et de la Logistique [bac pro Logistique 50% (+ 4 points)] ;
- niveau V dans les secteurs du Transport (CAP CRM 68%, + 1 point) et de la Maintenance (CAP MVAI 90%).

Les entreprises de 50 à 99 salariés recrutent des jeunes sortants de bac pro Transport / bac pro Exploitation des Transports (24%) et de CAP Agent d'Entreposage & de Messagerie (15%).

Les grands groupes recrutent, quant à eux, des jeunes issus de BTS Transport (42%, - 1 point) et de niveau IV (bac pro Transport / bac pro Exploitation des Transports 28 %, bac pro Logistique 37% et bac pro MAVI 36%).

Un emploi proche de leur domicile pour l'ensemble des formations Transport et Logistique

74 % des jeunes sortants ont trouvé un emploi dans une entreprise située dans un rayon de moins de 25 km de leur lieu d'habitation...

- Pour les formations logistiques de niveaux IV et V (bac pro Logistique 83% et CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie 81%).
- Pour les formations Conduite Routière (CAP CRM 67%) et les formations Maintenance (bac pro MAVI 79% et CAP MVAI 82%).

26 % des jeunes sortants ont trouvé un emploi dans une entreprise située dans un rayon de plus de 25 km de leur lieu d'habitation...

- Principalement pour les formations Transport de niveaux III et IV (BTS Transport 30 %, bac pro Transport / bac pro Exploitation des Transports 35% et CAP CRM 33%).
- Pour les formations Logistique (BAC Pro. Logistique 17% et CAP AEM 19%). L'enquête révèle que 4% de jeunes issus d'une formation de niveau V trouvent un emploi dans un rayon de plus de 100 km (CAP CRM et CAP AEM).

9

Prospective



● Prospective

Évolution des effectifs par famille professionnelle (en pourcentage d'établissements)

Prévisions à un an



	Augmentation	Stabilité	Diminution	NSP
Direction	0%	89%	6%	4%
Gestion	2%	85%	7%	6%
Vte/Achats	0%	87%	7%	5%
Exploit.	2%	86%	7%	5%
Manut/Mag.	1%	86%	8%	6%
Conduite	16%	71%	8%	5%
Mainten.	1%	85%	8%	6%
Interprof.	1%	85%	8%	7%
Total	3%	84%	8%	5%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Interrogés courant 2013 sur l'évolution de leurs effectifs salariés dans les mois à venir, les employeurs de la branche sont davantage à anticiper une baisse des effectifs (8 % des répondants) que leur augmentation (3 %). Cette situation est globalement similaire au niveau national.

Nous notons néanmoins que les dirigeants des entreprises de la région sont plus nombreux à prévoir une augmentation de leurs effectifs de conduite (16%) qu'une diminution (8%).

Prévisions à deux ans



	Augmentation	Stabilité	Diminution	NSP
Direction	0%	78%	7%	15%
Gestion	1%	80%	7%	12%
Vte/Achats	0%	82%	7%	11%
Exploit.	2%	79%	6%	13%
Manut/Mag.	0%	80%	7%	12%
Conduite	7%	69%	7%	17%
Mainten.	1%	80%	7%	12%
Interprof.	1%	80%	7%	13%
Total	2%	78%	7%	13%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Sans surprise, les prévisions à deux ans sont délicates pour les responsables d'entreprises rencontrés. Ils sont 2% à prévoir une augmentation de leurs effectifs et 7% à prévoir une diminution. Les incertitudes sont fortes avec 13% de dirigeants qui ne se prononcent pas.

A noter que 7% des répondants prévoient une augmentation de leurs effectifs dans la famille conduite.

Pourcentage d'établissements prévoyant de recruter des conducteurs dans les douze mois qui suivent l'enquête

23 % des employeurs font part de leur intention de recruter des conducteurs dans les douze mois qui suivent l'enquête, soit 1 point de moins que l'an dernier à la même période. Parmi eux, 61 % projettent de créer de nouveaux emplois à la conduite, contre 67% l'année passée.

	Intentions de recrutement	Dont Créations	Dont Remplacements
TRM	15%	73%	71%
TRV	49%	74%	71%
DEM	21%	95%	10%
LOC	23%	24%	93%
AUX	30%	64%	95%
PRL	5%	80%	40%
TRS	30%	32%	100%
TOTAL	23%	61%	80%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Pourcentage d'établissements éprouvant des difficultés de recrutement

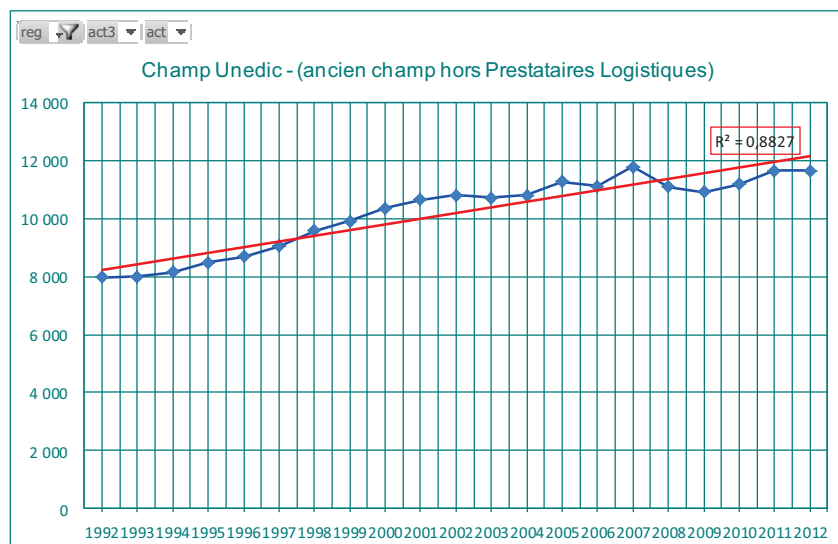
	2011	2012
TRM	29%	24%
TRV	50%	40%
DEM	75%	28%
LOC	36%	23%
AUX	22%	9%
PRL	52%	14%
TRS	25%	13%
TOTAL	31%	22%

Le pourcentage d'établissements déclarant éprouver des difficultés de recrutement diminue de 9 points.

C'est dans le déménagement et chez les prestataires logistiques que ces difficultés semblent avoir le plus diminué.

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Evolution des effectifs sur la période 1992-2012



Ce graphique montre l'évolution des effectifs salariés de 1996 à 2011 ainsi que la droite de régression linéaire correspondante. Cette droite traduit la tendance de l'emploi observée sur la période. Le R^2 est un indicateur permettant de vérifier la qualité de l'ajustement de la droite aux données observées : plus ce chiffre est proche de 1 plus la droite est conforme à l'évolution observée.



Ce graphique montre des tendances d'évolution des effectifs entre 1996 et 2011 ainsi que les prévisions de 2012 à 2014.

Pour ces prévisions, la droite rouge est basée sur le taux de croissance depuis 12 ans, tandis que la droite violette repose sur les observations des 5 dernières années.

Prévisions d'évolution (nouvel ajustement avec les prestataires logistiques)

Région: **AUVERGNE**

Regroupement d'activités:

Activité: TOUTES ACTIVITES

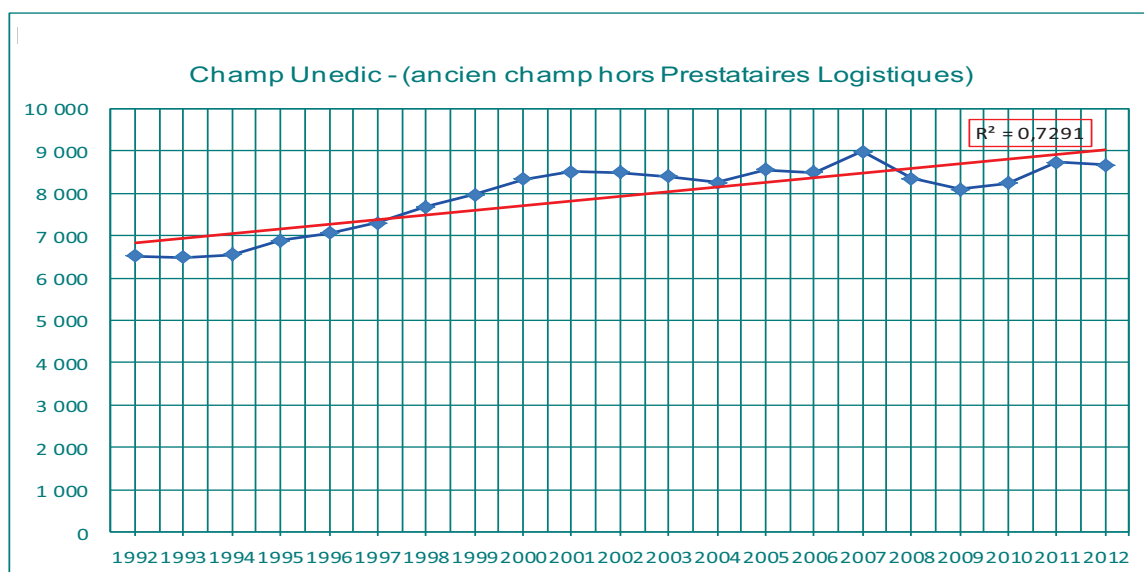
Effectif au 31/12/2012

12 181

Années	2013	2014	2015
Prévision basée sur les cinq dernières années	12 032	12 073	12 113
Prévision basée sur la série longue	12 882	13 086	13 290

Selon les modèles de prévisions, les effectifs de la branche conventionnelle en Auvergne devraient rester sensiblement identiques d'ici 2015 pour le modèle à court terme (basée sur les cinq dernières années). Pour ce qui du modèle à long terme (calculé sur l'évolution depuis 2000), les prévisions sont nettement plus optimistes et font apparaître une progression des effectifs de + 9%.

Evolution des effectifs du secteur « marchandises » sur la période 1992-2012



Prévisions d'évolution pour la période 2012-2015



Prévisions d'évolution (nouvel ajustement avec les prestataires logistiques)

Région: **AUVERGNE**Regroupement d'activités: **MARCHANDISES**Activité: **TOUTES ACTIVITES**

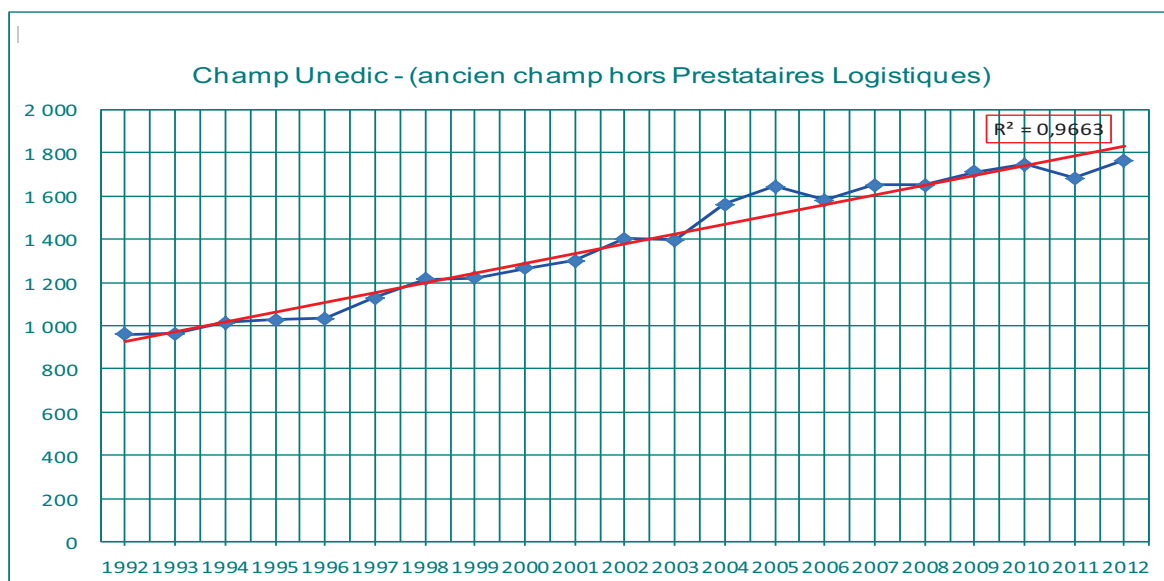
Effectif au 31/12/2012

9 204

Années	2013	2014	2015
Prévision basée sur les cinq dernières années	8 997	8 988	8 979
Prévision basée sur la série longue	9 694	9 810	9 926

Pour le transport routier de marchandises, les deux scénarios exposés, l'un qui tend vers une diminution des effectifs, l'autre vers une augmentation, pousseraient à une raisonnable prévision de stabilisation en région.

Evolution des effectifs du secteur « voyageurs » sur la période 1992-2012



Prévisions d'évolution pour la période 2012-2015



Prévisions d'évolution (nouvel ajustement avec les prestataires logistiques)

Région: **AUVERGNE**

Regroupement d'activités: VOYAGEURS

Activité: TOUTES ACTIVITES

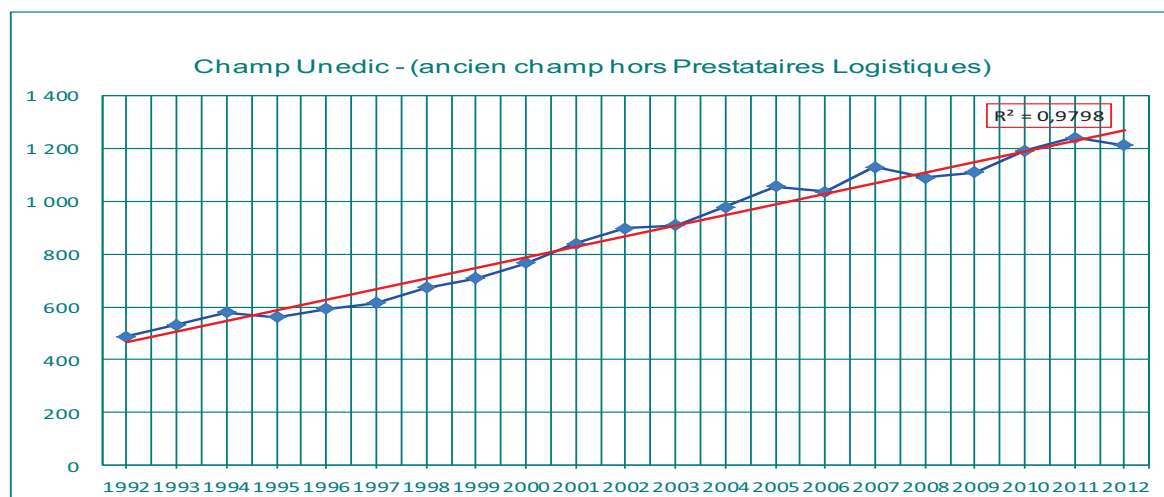
Effectif au 31/12/2012

1 766

Années	2013	2014	2015
Prévision basée sur les cinq dernières années	1 772	1 792	1 812
Prévision basée sur la série longue	1 877	1 923	1 968

Dans le secteur du Transport Routier de Voyageurs et quelle que soit la prévision réalisée, les effectifs devraient augmenter en région entre 2.5% et 11% selon que les calculs aient été faits sur du court ou du long terme.

Evolution des effectifs du secteur « sanitaires » sur la période 1992-2012



Prévisions d'évolution pour la période 2012-2015



Prévisions d'évolution (nouvel ajustement avec les prestataires logistiques)

Région: **AUVERGNE**

Regroupement d'activités: TRANSPORTS SANITAIRES

Activité: TOUTES ACTIVITES

Effectif au 31/12/2012

1 212

Années	2013	2014	2015
Prévision basée sur les cinq dernières années	1 258	1 285	1 312
Prévision basée sur la série longue	1 309	1 349	1 389

Pour le Transport Sanitaire, les effectifs seraient en augmentation sur les 3 années à venir. Les prévisions courtes prévoient +8% tandis que celle à long terme, envisage une progression de 15%. Cette dernière prévision est plus optimiste car elle est basée sur une période plus ancienne où la croissance de l'emploi était forte.



10



Données nationales



● Données nationales

SYNTHESE DU RAPPORT NATIONAL OPTL 2013

L'EMPLOI DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE : UNE SITUATION CONTRASTÉE

Le Rapport annuel 2013 de l'Observatoire Prospectif des métiers et qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL) montre que l'emploi continue de progresser dans le transport routier de personnes, mais se contracte dans le transport routier de marchandises.

Les conséquences de la dégradation économique du secteur

Augmentation des défaillances d'entreprises et diminution des créations d'établissements

Le nombre d'établissements de la branche employant des salariés s'est contracté de 0,9% en 2012 (et jusqu'à 3,3% dans le secteur du déménagement), sous l'effet conjugué d'une diminution des créations d'établissements (-2%) et d'une montée des défaillances (+12%).

Disparition de 2 800 emplois

En 2012, la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport compte 646 384 salariés, soit une baisse de 0,4%, après une croissance de 1,4% en 2011 et 1,2% en 2010. **C'est la deuxième fois en dix ans que la croissance de l'emploi marque un coup d'arrêt.**

Destructions d'emploi dans le transport routier de marchandises versus créations d'emploi dans le transport routier de personnes

Alors qu'en 2011 seul le secteur des auxiliaires de transport avait détruit des emplois (-3,7%), en 2012 il est rejoint par le déménagement (-7,2%), la location (-1,3%) et le transport routier de marchandises (-0,9%).

Cependant, trois secteurs continuent de créer des emplois : le transport routier de voyageurs (+2,8%), les prestataires logistiques (+0,8%) et le transport sanitaire (+0,5%), bien que pour ces deux dernières activités la dynamique se soit ralentie par rapport à 2011.

Recul des recrutements

Les recrutements, entendus ici comme les embauches réalisées par les établissements de la branche, soit l'ensemble des mouvements entrants de personnel, **ont reculé de 5%** en 2012.

Le transport routier de voyageurs et les prestataires logistiques sont les seules activités qui ont vu leurs embauches continuer de progresser en 2012, tandis que le repli est plus marqué dans le déménagement (-19%).

Les seniors moins affectés par la baisse des recrutements que les jeunes

Les embauches des 50 ans et plus se replient de moins de 1% seulement, contre -7% pour les embauches des moins de 40 ans.

Dans les familles professionnelles « maintenance », « manutention/magasinage » et « exploitation », plus de la moitié des recrutements ont bénéficié à des jeunes de moins de 30 ans, tandis que dans les familles « conduite » et « direction », plus d'un recrutement sur cinq s'est porté sur des personnes d'au moins 50 ans.

Fléchissement des démissions, mais recrudescence des licenciements économiques

Dans un contexte où le marché de travail apparaissait comme peu favorable à la mobilité des salariés, les démissions des établissements de la branche ont fléchi de 10%. Elles restent cependant encore le premier motif de départ (28%). Sur la même période, **les licenciements économiques ont été multipliés par 3,5** et représentent désormais 9% des flux de départs de salariés enregistrés dans les établissements de la branche.

Diminution du recours à l'intérim

Le nombre d'intérimaires en équivalents temps plein dans les établissements de la branche se rétracte de 8% en 2012, après deux années de progression. La consommation d'intérim diminue dans tous les secteurs d'activité de la branche.

Plus de femmes dans les métiers du transport et de la logistique

Les recrutements féminins sont restés dynamiques

Les effectifs féminins ont augmenté de 1,1% en 2012, ce qui représente **1 300 femmes supplémentaires**. Les femmes sont désormais 121 680 à exercer un emploi dans les entreprises de la branche, dont 24 370 dans le transport routier de voyageurs et 21 430 dans le transport sanitaire, où elles occupent respectivement 26% et 40% des emplois.

Seulement un dixième des emplois de la conduite sont exercés par des femmes et cette proportion tombe à moins de 3% pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises (8 300 femmes à ce poste).

La parité est respectée dans les métiers de l'exploitation qui emploient 42% de femmes (24 930). Ainsi, une femme sur cinq occupe dans la branche un poste de cadre ou technicien/agent de maîtrise, contre un homme sur dix.

Croissance des effectifs féminins, mais stabilité globale des effectifs à temps partiels (9,2% des salariés de la branche)

Depuis l'accord cadre de mai 2000, la part des emplois à temps partiel ne cesse de décroître dans le transport sanitaire et celle-ci est passée en dessous de 10% en 2012.

Parmi les 59 640 salariés de la branche à temps partiel, 63% sont employés dans le transport routier de voyageurs (en incluant les conducteurs en période scolaire), où 41% des salariés sont à temps partiel : leur nombre a augmenté de 6% en 2012.

Dans le transport routier de voyageurs, les deux-tiers des salariés à temps partiel sont des hommes. Chez les 60 ans et plus à temps partiel de ce secteur, la proportion d'hommes monte même à 90%, souvent dans le cadre d'un cumul emploi-retraite.

Vieillesse des effectifs de la branche

En 2012, l'âge moyen des salariés de la branche (tous métiers confondus) est de 42 ans et 9 mois, soit 4 mois de plus qu'en 2011. **Tous les secteurs d'activité de la branche ont vu l'âge moyen de leurs salariés augmenter, excepté celui des prestataires logistiques.** Ceux-ci présentent l'âge moyen le plus bas - 38 ans et deux mois -, tandis que dans le transport routier de voyageurs l'âge moyen s'élève à 47 ans et 8 mois.

27% des salariés de la branche ont plus de 50 ans, soit 2 points de plus qu'en 2011. Là encore, tous les secteurs de la branche sont concernés par cette évolution, excepté les prestataires logistiques où seulement 14% des salariés ont plus de 50 ans, contre 45% dans le transport routier de voyageurs.

Accès aux métiers du transport et de la logistique : recul de la formation initiale, progression de la formation professionnelle

Le volume des diplômes d'État délivrés est inférieur de 40% au volume des certifications transport-logistique délivrées par les titres professionnels. Du fait notamment de la disparition des BEP, le nombre de sortants d'une formation diplômante en transport-logistique a ainsi été pratiquement divisé par deux en trois ans.

Parallèlement, **les titres professionnels transport-logistique** délivrés dans l'ensemble des centres agréés **se sont globalement accrus de 6% en 2012** (après +25% en 2011), et jusqu'à 47% pour le titre professionnel Préparateur(trice) de commandes en entrepôt. Les contrats de professionnalisation ont, quant à eux, progressé de 12% en 2012.

L'AFT-IFTIM Formation Continue, Promotrans, l'AFPA et les organismes de formation soutenus par l'AFT (Association pour le développement de la Formation professionnelle dans les Transports) sont à l'origine de 93% de l'ensemble des titres professionnels relatifs à la conduite routière délivrés en 2012.

84% de l'ensemble des Formations Continues Obligatoires (FCO) du territoire national ont également été dispensées par les organismes de formation soutenus par la branche.

Dans les entreprises de moins de 10 salariés du transport routier de fret interurbain, dont les ressources sont mutualisées par l'OPCA-Transports, jusqu'à 16% des salariés ont eu accès en 2012 à un stage au titre du plan de formation. C'est dans le transport sanitaire que les formations suivies sont les plus longues : en moyenne jusqu'à 494 heures dans le cadre des périodes de professionnalisation et 35 heures environ au titre du DIF ou du plan de formation.

Des initiatives en faveur de la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi sont également soutenues par la branche. Financé par Pôle Emploi et OPCA-Transports, le très récent dispositif des Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE), a ainsi permis en 2012 de former 829 demandeurs d'emploi, dont 95% pour la conduite. À ces effectifs en POE individuelles, s'ajoutent 765 stagiaires en POE collectives. En 2012, on dénombre également 1 279 contrats de sécurisation professionnelle. Financé par l'OPCA-Transports et le FPSPP – Fond paritaire de sécurisation des parcours professionnels –, ce dispositif vise le retour à l'emploi de salariés faisant l'objet d'une procédure de licenciement économique.



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

66, avenue du Maine

75014 Paris

www.optl.fr

optl@optl.fr